Observatoire Régional d'Analyse Prospective

Dossier sectoriel Prospectif

Industries alimentaires

En région Centre - Val de Loire

GIP ALFA CENTRE – ORFE : Sept 2015
Directeur de publication : Jean-Claude GAPIN-FREHEL

GIP ALFA CENTRE-VAL DE LOIRE
PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Centre-Val de Loire
SPRO Centre-Val de Loire
Service Public Régional de l'Orientation
L'EUROPE s'engage en région Centre-Val de Loire avec le FSE
UNION EUROPÉENNE
Nos actions sont cofinancées par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen.

Sommaire

Sommaire 2

Note méthodologique 3

et champ d'analyse 3

Introduction 4

1 > Tissu économique et conjoncture 5

2 > Evolutions et caractéristiques des emplois 9

2.1 Focus sur les ouvriers non qualifiés des industries de process 13

2.2 Focus sur les ouvriers qualifiés des industries de process 14

2.3 Focus sur les techniciens et agents de maitrise des industries de process 15

2.4 Focus sur les ouvriers non qualifiés de la manutention 16

2.5 Focus sur les ouvriers qualifiés de la manutention 17

2.4 Focus sur les conducteurs de véhicules 18

2.5 Focus sur les Bouchers, charcutiers et boulangers de l'Industrie 19

3 > Marché du travail 9

3.1 – Caractéristiques des demandeurs d'emploi issus du secteur 20

3.2 – Focus sur les métiers d'« Ouvriers qualifiés industries de process » 22

3.3 Focus sur les techniciens et agents de maitrise industries de process 24

3.4 – Focus sur les métiers « d'ouvriers qualifiés de la manutention » 26

3.5 – Focus sur les métiers « Conducteurs de véhicules » 28

3.6 – Focus sur les métiers « Bouchers, charcutiers et boulangers » et zoom sur l' « Abattage et découpage de la viande » 30

4 > Formation et parcours 33

5 > Développement durable 39

6 > Projection d'emploiet prospective 43

6.1 – Projection d'emploi du secteur en région Centre 43

6.2 – Eléments de prospective nationale 45

Annexes 66

Bibliographie & médiagraphie 70

Note méthodologique et champ d'analyse

L'analyse de la filière agro-alimentaires pose, sans nul doute, bon nombre de questions quant aux périmètres à couvrir et au degré de spécialisation sur lequel travailler. C'est pourquoi, il a été décidé de le scinder en trois dossiers sectoriels distincts afin de mieux caractériser les problématiques emploi et formation de chacun et d'aborder la réflexion prospectiviste de manière plus optimale.

Afin de rester le plus proche possible du champ exploité par l'observatoire national des industries alimentaires (Observia), les effectifs emplois ont été calculés à partir des données DADS ventilées par conventions collectives. Voici dressée ci-dessous la liste des conventions collectives retenues et directement associées aux industries alimentaires :

-Industries et commerces en gros des vins et spiritueux (IDCC 2728)

-Meunerie (IDCC 1930)

-Industries alimentaires diverses, produits exotiques, biscotterie, biscuiteries, céréales prêtes à consommer ou à préparer, chocolateries, confiseries, aliments de l'enfance et de diététique, préparations pour entremets et desserts ménagers, des glaces, sorbets et crèmes glacées (IDCC 3109)

-Boulangerie Pâtisserie industrielle (IDCC 1747)

-Industries avicoles (IDCC 1938)

-Industries laitières (IDCC 112)

-Industries charcutières (IDCC 1586)

-Industries produits alimentaires élaborés (IDCC 1396)

-Industrie et commerces en gros des viandes (IDCC 1534)

-Activités production eaux embouteillées (IDCC 1513)

-Industries des pâtes alimentaires (IDCC 1987)

-Distributeurs conseils hors domicile (IDCC (1536)

Les effectifs en emploi traités dans ce dossier sont issus des DADS Postes, en équivalent temps plein. En revanche, faute de pouvoir disposer d'une série chronologique suffisamment importante via les DADS, les évolutions ont été calculées à partir des données de l'ACCOS, et sur la base des codes activités caractéristiques des industries alimentaires, à savoir les sous-groupes 10 et 11 de la nomenclature INSEE, ainsi que certaines activités de commerce de gros (viandes de boucherie et boissons notamment). Néanmoins, les activités dites « artisanales » de boulangerie, pâtisserie, boucherie-charcuterie et poissonnerie ont été retirées du champ statistique.

Les données relatives au tissu économique, et plus spécifiquement des établissements sont issues du fichier SIRENE de l'INSEE. Un traitement spécifique a été réalisé afin de réallouer les activités associées à plusieurs conventions collectives. Ainsi, n'ont été retenus dans les industries alimentaires que les établissements non doublonnés avec au moins un salarié, les établissements doublonnés avec l'alimentation en détail et ayant plus de 10 salariés, et enfin les établissements doublonnés avec la coopération agricole et n'ayant pas la forme juridique « coopérative agricole ».

Introduction

Industries agricoles pour Maximilien Sorre (1929), Industries de l'alimentation pour Georges Ray (1948), Industrie de transformation des produits agricoles pour Gérard Richez (1967), Industries agroalimentaire pour Roger Livet (1970), Industries agricoles et alimentaires pour Claude Cabanne (1973), l'agro-alimentaire pour André Fiette (1983), industrie agro-alimentaire pour Françoise Plet (1989), firmes agro-industrielles pour Jean-Paul Charvet (1996), etc. Cette diversité terminologique pour qualifier ces activités au fil du temps reflète une grande hétérogénéité. En effet, de manière générale, les IAA associent des activités cloisonnées articulées verticalement tout en étant étrangères les unes aux autres (sucre, boucherie, meunerie...). Pour autant, parallèlement à la généralisation de l'expression « industries agro-alimentaires » à partir des années 1970, un consensus semble toutefois prévaloir pour une définition principalement associée aux travaux de l'économiste Louis Malassis (1979), qui regroupe selon lui l'« ensemble des entreprises transformant des produits, en général d'origine agricole, pour satisfaire les besoins alimentaires des consommateurs ».

Cumulant un chiffre d'affaires de plus de 150 milliards d'euros et rassemblant plus de 10 000 entreprises qui emploient près de 400 000 salariés, les industries agroalimentaires constituent l'un des acteurs majeurs du paysage industriel français. La filière contribue encore aujourd'hui et de manière positive à la balance commerciale de la France, qui a longtemps été le premier exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires. Il s'agit donc d'un secteur fondamental de l'économie française, même s'il ne reste connu que de façon approximative compte-tenu de ses fortes spécificités et disparités au regard des autres branches de l'industrie. Les industries agroalimentaires réalisent essentiellement une activité de transformation de produits de l'agriculture et de la pêche en aliments et boissons pour l'homme ou l'animal. Elles sont donc situées, dans la chaîne de valeur, entre des producteurs ou des importateurs de matières premières agricoles et des réseaux de distribution qui alimentent le marché de consommation finale.

Les IAA occupent également une place importante en région Centre-Val de Loire, notamment en matière d'emplois. Le secteur se distingue des autres secteurs industriels par une meilleure résistance face aux différents épisodes de récessions économiques amorcés dès les années 2008-2009.

Déjà mature, le marché de l'agroalimentaire doit faire face à une concurrence de plus en plus forte provenant des pays émergents et intégrer de nouvelles réglementations, toujours plus strictes en matière de sécurité sanitaire des aliments. Les perspectives de croissance pour les entreprises régionales sont aujourd'hui centrées sur les efforts à l'innovation, le rachat de part de marché et le développement de l'exportation. Ces stratégies se traduisent mécaniquement par un mouvement de concentration des entreprises afin d'atteindre une taille critique, notamment par le rachat des PME.

Par ailleurs, l'émergence de circuits courts comme stratégie complémentaire de distribution, constitue une opportunité de développement pour les établissements industriels du secteur et répond à une demande et à une exigence grandissante de produits de terroir, de tradition, d'authenticité et de proximité.

Ce dossier sectoriel vise dans un premier temps à proposer un rapide éclairage des principales tendances économiques du secteur notamment en matière d'emploi. Après avoir identifié les principaux métiers exercés au sein du secteur et caractérisé leur évolution, il sera abordé la question du marché du travail et l'identification d'éventuels désajustements entre les offres et demandes d'emploi enregistrées. Enfin, l'approche formation permettra de mieux cerner l'offre existante en région ainsi que les évolutions des effectifs formés.

Ces éléments d'analyse synthétique doivent servir de support de travail à la mise en place du groupe de travail prospective sectorielle. Afin d'orienter de manière pertinente les échanges, une synthèse des principaux résultats des travaux prospectifs engagés par l'observatoire de la filière agroalimentaire (OBSERVIA) à l'échelle nationale complètera ce dossier sectoriel, sans oublier un chapitre spécifique sur les enjeux du développement durable pour l'industrie alimentaire et leur impact potentiel en matière de compétences et d'objectifs.

1 › Tissu économique et conjoncture

389 établissements en région Centre-Val de Loire

Bien que la région Centre soit la première région européenne pour la production de céréales, la première région française pour la culture de graines oléagineuses et dispose d'une production agricole diversifiée, les industries de transformation agro-alimentaire restent toutefois relativement peu représentées. En effet, en 2014, l'Industrie agroalimentaire régionale comptabilise 389 établissements répartis pour 80% dans les industries alimentaires et 20% dans les activités de fabrication de boissons.

Les industries alimentaires se décomposent en diverses activités dont les plus représentées, en termes d'établissements, les boulangeries-pâtisseries industrielles (30% des établissements du secteur), les industries alimentaires diverses (fruits, légumes…) (14%), la meunerie (12%), les industries de produits alimentaires élaborés (11%), les industries charcutières (8%), les industries laitières (8%) ou encore les industries des vins et spiritueux (7%).

Géographiquement, ce tissu d'établissements se concentre essentiellement autour des principaux pôles urbains régionaux et plus particulièrement encore au niveau de l'axe ligérien (Tours, Orléans) ainsi que dans l'Eure-et-Loir (zone de Chartres principalement).

La faiblesse de la transformation s'explique, en partie, par les typologies de productions présentes sur le territoire régional, la transformation de céréales étant, pour des raisons de marché, largement exportée vers l'Ile-de-France, la Bretagne, le Nord-Pas-De-Calais, voir même l'étranger.

Graph 01 - Décomposition du secteur par activités

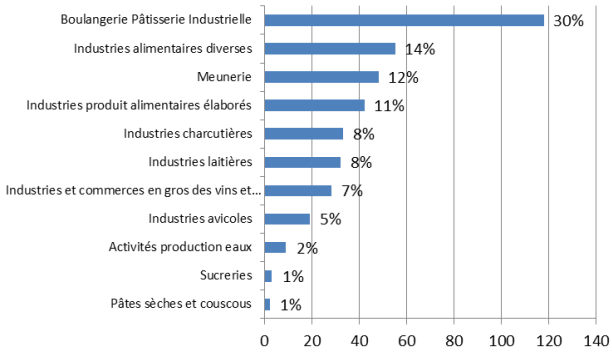

Source : Insee Sirene

Cart 01 - Localisation des établissements du secteur, par zones d'emploi

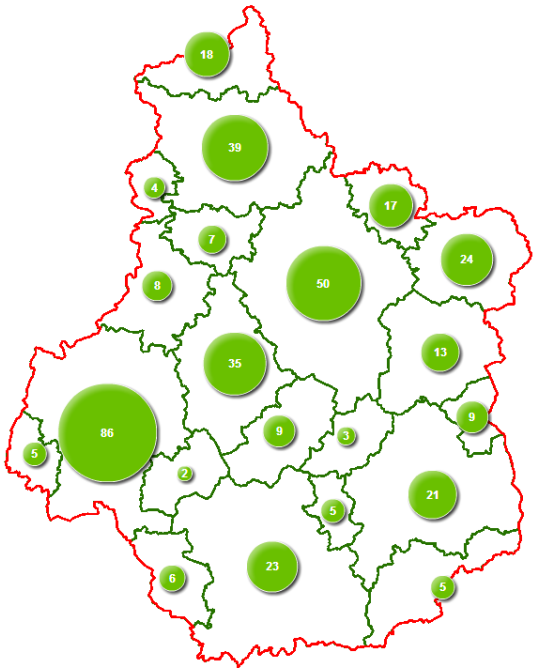

Source : Insee Sirene

Un tissu économique essentiellement composé de TPE et PME

La région présente quelques grands noms du secteur comme les entreprises Mars, Barilla, Antartic, Cargill Foods ou bien encore les laiteries Triballat et de Saint-Denis-de-l'hôtel.

A l'instar du niveau national, le tissu industriel agroalimentaire de la région Centre-Val de Loire présente une forte proportion de TPE et PME (les

établissements non employeurs ne sont pas intégrés dans ce champ, cf . note méthodologique). Ainsi plus d'un tiers des établissements ont moins de 10 salariés et près de la moitié de 10 à 49 salariés. Néanmoins, comparativement à l'ensemble de l'industrie, la proportion de PME de plus de 10 salariés y est plus importante dans le secteur.

Tab 01 - Principaux établissements employeurs

APE	Raison sociale	Effectifs à la centaine près
1051C	LAITERIES H. TRIBALLAT	600
1092Z	MARS PF FRANCE	600
1071A	BARILLA FRANCE	500
1012Z	S N V	300
1039A	LES CRUDETTES	300
1107B	LAITERIE DE SAINT-DENIS DE L'HOTEL	300

Source : Insee Sirene

Graph 02 – Ventilation des établissements par tranche d'effectifs

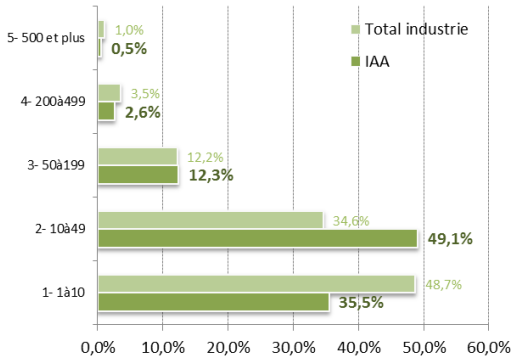

Source : Insee Sirene

Des centres de décision majoritairement régionaux malgré une tendance à la concentration

Comparativement aux autres secteurs industriels, l'agroalimentaire se caractérise par un tissu d'entreprises très majoritairement régionales. En effet, plus de 8 établissements sur dix ont leur siège social situé en région Centre – Val de Loire, ce qui est probablement la résultante de cette structuration du tissu autour de PME/TPE.

Par ailleurs, même si certains des principaux employeurs représentent des filiales de sociétés à capitaux internationaux (les américains Mars, Cargill ou encore l'italien Barilla…), l'emploi salarié associé à cette catégorie d'établissements reste relativement minoritaire (plus de 2/3 des emplois se concentrent dans les structures exclusivement régionales).

Il convient cependant de noter, depuis le début des années 2000, l'amplification des mouvements de rachat d'entreprises régionales par des groupes situés hors de la région.

Un stock d'établissements employeurs en diminution depuis 2010

A l'exception de l'année 2012, le nombre d'établissements est en diminution, avec une baisse sensiblement plus marquée en 2013 et 2014. Cette tendance est toutefois plus contenue comparativement à l'ensemble de l'industrie, en décroissance au cours de la même période.

En effet, le secteur enregistre une diminution de plus de 6.5%, entre 2009 et 2014 (en lien avec des fermetures d'entreprises mais aussi en raison de l'amplification des mouvements de concentration, tels qu'évoqués ci-dessus) alors que dans le même temps, l'ensemble de l'Industrie perd près de 20% de son stock d'établissements employeurs.

Graph 03 - Evolution du nombre d'établissements employeurs (indice base 100 = 2009) / Source Sirene 2014

Source : Insee SIRENE

Après plusieurs années de repli, le secteur enregistre des performances économiques orientées positivement en 2014

Bien que les habitudes alimentaires changent, que la consommation diminue, en lien avec la morosité conjoncturelle nationale, et malgré la succession d'une série de crises sanitaires, le secteur réussit cependant en 2014 à enregistrer un niveau d'activité en progression et proche de celui d'avant crise.

La dernière enquête de conjoncture menée par la Banque de France semble confirmer cette reprise, tout au moins à l'échelle régionale. Alors que l'activité régionale (évolution du chiffre d'affaires) connait un ralentissement de l'ordre de -2.5% au cours de l'année 2014, l'industrie agroalimentaire tire son épingle du jeu en affichant une progression de 3.8% du chiffre d'affaires entre 2013 et 2014. Les entreprises du secteur semblent bénéficier d'un environnement plus favorable, aussi bien sur le plan national, qu'international. De plus, les prévisions d'évolution du chiffre d'affaires pour 2015, bien qu'inférieures à 2014, demeurent positives (+2.1%, contre +1.3% pour l'ensemble de l'industrie).

Bien que les performances économiques soient globalement plus favorables en 2014, le niveau des exportations observe toutefois un léger repli sur l'année, après avoir enregistré une progression quasi continue depuis le début de l 'année 2011.

Graph 04- Evolution de la valeur ajoutée brute dans la branche agroalimentaire et comparaison avec le reste de l'Industrie - Indice base 100 en 1990

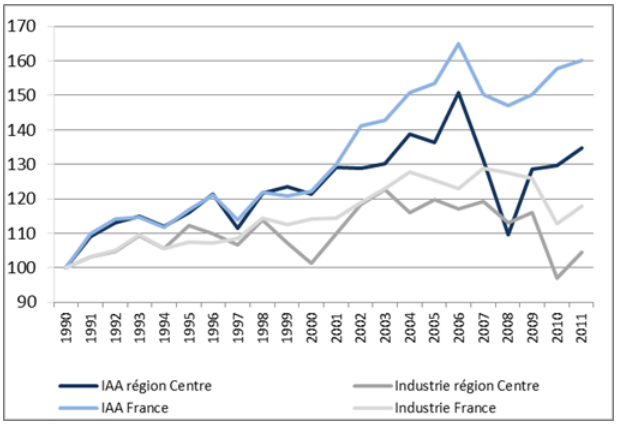

Source : Insee comptes régionaux

Graph 05 - Evolution des importations et exportations des produits des industries agroalimentaires, en région Centre (Données brutes en millions d'euros)

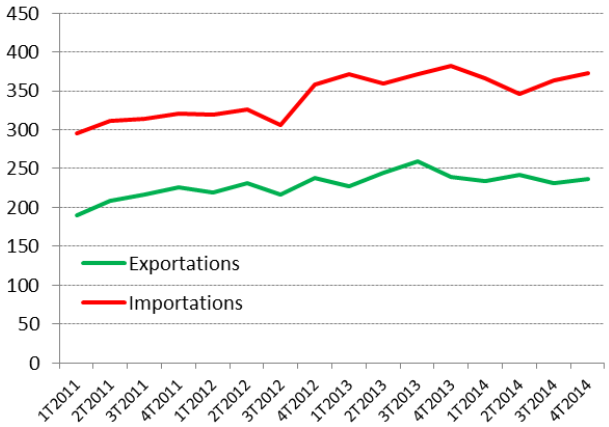

Source : Douanes, Kiosque de Bercy

L'innovation, au cœur de la stratégie des acteurs de la filière agroalimentaire

L'innovation est le vecteur principal de croissance et de différenciation des industries agroalimentaires lorsqu'elles se positionnent sur des secteurs porteurs tels que la santé, l'éthique, le bio…

Le marché joue un rôle moteur dans le processus d'innovation. Le risque d'échec dans la conception, la fabrication ou le lancement d'un nouveau produit étant important, les IAA privilégient l'innovation incrémentale qui s'appuie sur la modification, la transposition ou l'amélioration de produits et de procédés existants. Les innovations technologiques de rupture sont peu fréquentes en agroalimentaire. Par conséquent, les entreprises innovent avant tout pour répondre à la demande des consommateurs.

Ces dernières années ont été marquées par d'importantes innovations pour le développement de nouveaux procédés dans l'aseptisation ou la décontamination des aliments. D'une manière générale, les projets en matière d'équipements ont pour objectifs l'automatisation et le contrôle de la production, l'éco-conception ou encore la sécurité alimentaire.

Outre la santé, beaucoup de nouveaux produits mettent en avant la naturalité, comme par exemple les substituts au sucre. L'engouement pour un nouvel édulcorant naturel, le rébaudioside A, extrait de la plante Stevia rebaudiana, récemment autorisé sur le marché français, a suscité plusieurs projets d'innovation.

(Source : ARITT Centre)

Vers une alimentation plus saine et sécurisée

Le segment des produits de la diététique illustre bien la tendance générale de l'innovation technologique du secteur portée vers la nutrition et la santé. En effet, cette tendance n'est plus limitée aux produits spécialisés (compléments alimentaires, régimes spéciaux,…) mais s'observe dans l'ensemble des productions agroalimentaires (plats cuisinés, boissons, produits laitiers,…) que ce soit via la rénovation des recettes (utilisation de moins de sel, de sucre, allégées en matières grasses) ou le développement de nouveaux aliments et ingrédients à des fins de prévention de maladies.

(Source : ARITT Centre)

2 › Evolutions et caractéristiques des emplois

10 373 emplois recensés, soit près de 8% de l'emploi industriel régional

Bien qu'en retrait sur les activités de transformation, l'industrie agroalimentaire occupe une place non négligeable au sein du paysage économique régional. Avec plus de 10 000 emplois recensés, ce secteur représente, à lui seul, pas moins de 8% de l'emploi industriel régional.

Cette proportion reste néanmoins inférieure à la moyenne nationale puisqu'en France 11.5% de l'emploi industriel est dans l'industrie alimentaire.

L'industrie laitière, l'industrie des viandes ainsi que les activités de meunerie (travail du grain et des produits céréaliers) prédominent largement en termes d'emplois en région Centre-Val de Loire.

Néanmoins, l'activité agroalimentaire n'est pas homogène sur le territoire régional. Si le département du Loiret, qui concentre plus du tiers des effectifs salariés du secteur, présente une forte spécificité dans les secteurs de l'alimentation animale et des boissons (liée notamment à la présence d'entreprises comme Mars Pet Food ou bien Antartic), les départements du Loir-et-Cher et du Cher affichent eux aussi leurs typicités notamment dans la transformation et la préparation des viandes pour le premier et l'industrie laitière pour le second.

Tab 02 - Répartition de l'emploi (postes en ETP) selon la convention collective de rattachement, dans l'Industrie agroalimentaire

Libellés conventions collectives	Nb de postes (ETP 2011)	Proportions
Industries alimentaires diverses	2108	20%
Industries laitières	1597	15%
Industrie et commerce en gros des viandes	1320	13%
Meunerie	1141	11%
Industries avicoles	847	8%
Industries et commerces en gros des vins et spiritueux	746	7%
Boulangerie , Pâtisserie industrielle	607	6%
Industries produits alimentaires élaborés	571	6%
Industries charcutières	436	4%
Distributeurs conseils hors domicile	302	3%
Activités production eaux embouteillées	297	3%
Exploitations frigorifiques	214	2%
Sucreries, distilleries	187	2%
Total général	10373	100%

Source Insee DADS 2011

Une forte représentation des ouvriers

Le secteur présente une très large majorité d'ouvriers : 65%. Cette catégorie socio-professionnelle est par ailleurs plus fortement représentée dans l'industrie agro-alimentaire que dans les autres secteurs industriels. Ainsi, les fonctions supérieures et d'encadrement apparaissent proportionnellement moins représentées, ce qui souligne l'orientation essentiellement productive du tissu des IAA en région ainsi que la faiblesse des activités de transformation à haute valeur ajoutée, généralement associées à la recherche et développement.

Graph 06 – Répartition de l'emploi salarié du secteur selon la catégorie socio-professionnelle

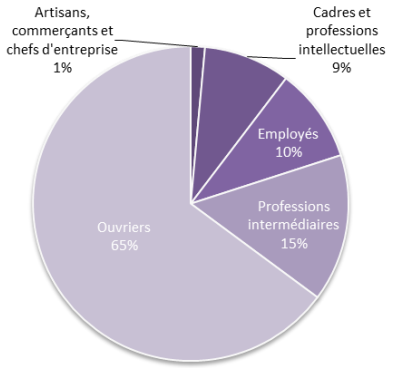

Source DADS 2011

Des titulaires de poste plus jeunes que dans le reste de l'industrie

L'analyse de la pyramide des âges permet de mettre en évidence une relative jeunesse des salariés du secteur, notamment par rapport à l'ensemble de l'industrie (la part des moins de 35 ans est de 5 points plus élevée). A contrario, la part des séniors de 50 ans et plus apparaît proportionnellement moins représentée (23% dans les IAA contre 28% dans l'Industrie).

Néanmoins, selon une étude de Centréco réalisée en 2012, le secteur devrait connaitre un vieillissement de ses salariés lié à une diminution de la part des jeunes de moins de 25 ans et une progression des séniors de 50 ans et plus.

Graph 07 – Répartition de l'emploi du secteur par tranche d'âge

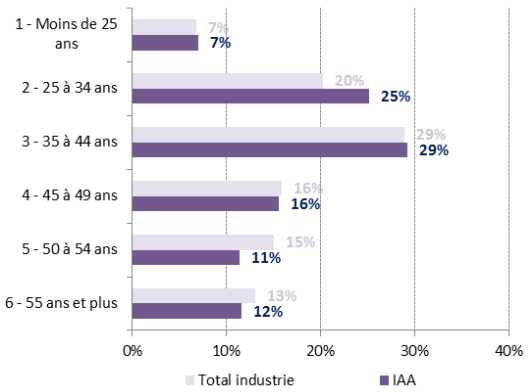

Source INSEE DADS (données 2011)[i]

Un secteur proposant des emplois pérennes

Bien que la très grande majorité des postes soit occupée sous contrat à durée indéterminée (CDI), les établissements du secteur agro-alimentaire emploient plus souvent en contrat à durée déterminée que dans les autres industries manufacturières : ces types de contrat représentent pas moins de 8% des postes du secteur contre 4% pour l'ensemble de l'industrie.

.

Graph 08 – Répartition de l'emploi salarié du secteur par types de contrat

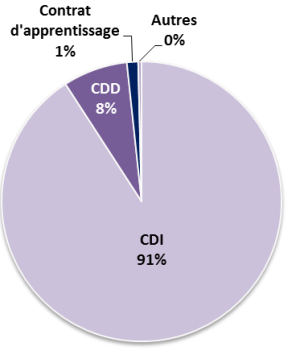

Source INSEE DADS (données 2011)

Une baisse de l'emploi moins marquée dans les industries alimentaires que dans le reste de l'industrie

A l'instar des observations connues au niveau national, l'emploi salarié du secteur en région est en repli entre 2009 et 2011, malgré un léger rebond en 2010. Il convient de rappeler que la baisse de l'emploi est constatée depuis le début des années 2000.

Cette contraction de l'emploi reste toutefois plus modérée par rapport à l'ensemble du secteur industriel (écart de 3.5 points). Dès l'année 2008, le secteur a en effet été affecté en région par une série de fermetures d'établissements qui s'est traduite par la disparition de plusieurs centaines d'emplois.

C'est notamment le cas du groupe volailler Doux qui s'est séparé de plus de 200 salariés en région, ou encore de la boulangerie industrielle Paindor-Rousseau et des abattoirs Gourault (74 salariés), Gauthier (37 salariés) et AIM (33 salariés).

L'emploi intérimaire observe également une tendance à la baisse des effectifs. Après avoir pourtant enregistré deux années consécutives de hausse (2012 et surtout 2013), l'intérim fléchit très nettement en 2014, à l'instar des évolutions constatées dans l'ensemble de l'industrie.

Graph 09a – Evolution de l'emploi salarié du secteur entre 2009 et 2011 – Indice base 100 = 2009

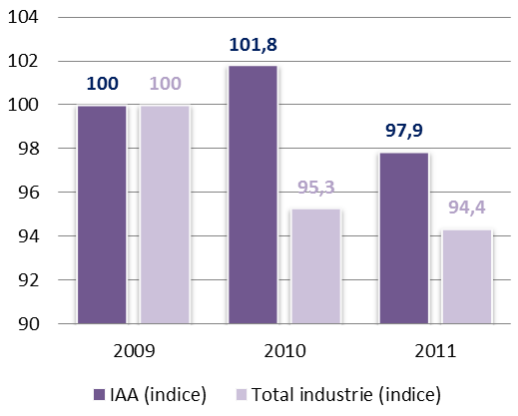

Source Insee DADS

Graph 09b – Evolution des effectifs intérimaires (en ETP) entre 2010 et 2014 – Indice base 100 = 2010

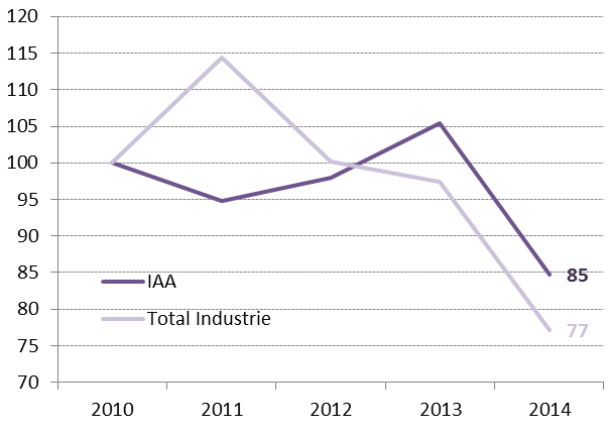

Source : DIRECCTE Centre

Au sein du secteur, ce sont principalement les activités de transformation, conservation et préparation de produits à base de viande qui enregistrent le nombre le plus important de disparitions de postes.

En revanche, bien que plus modestes en termes d'effectifs, l'industrie laitière, avicole ainsi que l'industrie des boissons affichent des évolutions positives en matière d'emploi. Ces activités ont ainsi continué à créer des emplois au cours de la période dans un contexte conjoncturel pourtant peu favorable.

Tab 03a - Evolution du nombre de postes (en ETP) entre 2009 et 2011 par activités du secteur IAA, en région Centre

Libellés conventions collectives	2009	2010	Nb postes ETP 2011	Tx de croissance annuel moyen 2009 - 2011	Solde net 2009 - 2011
Industries alimentaires diverses	2530	2333	2257	-5,5%	-273
Industries laitières	1502	1565	1597	3,1%	95
Industrie et commerce en gros des viandes	1363	1400	1350	-0,5%	-13
Meunerie	1197	1112	1141	-2,4%	-56
Industries avicoles	688	1094	847	10,9%	159
Industries et commerces en gros des vins et spiritueux	685	774	746	4,3%	61
Boulangerie , Pâtisserie industrielle	675	660	607	-5,2%	-68
Industries produits alimentaires élaborés	550	615	571	1,8%	20
Industries charcutières	582	474	436	-13,4%	-146
Distributeurs conseils hors domicile	294	290	302	1,3%	7
Activités production eaux embouteillées	283	280	297	2,4%	14
Exploitations frigorifiques	241	186	214	-5,8%	-27

Source INSEE DADS

Les principaux métiers exercés au sein du secteur d'activité

A l'image de nombreux secteurs industriels, l'agroalimentaire regroupe une variété de métiers. Néanmoins, un seul domaine professionnel[ii] regroupe à lui seul la grande majorité des effectifs en emploi : il s'agit des métiers des industries de process. Arrivent ensuite, dans des proportions moindres, le domaine professionnel du « Commerce » et des « Transports – Logistique ».

En affinant cette approche par familles d'activités professionnelles, les « ouvriers non qualifiés des industries de process » et les « ouvriers non qualifiés de la manutention » représentent à eux seuls 22% des individus en poste dans les industries alimentaires.

En dehors de ces postes non qualifiés, près de 2500 salariés (soit 23% des effectifs) occupent des emplois d'« ouvriers qualifiés » (Agents qualifiés de laboratoire, Pilotes d'installation lourde des industries de transformation) et de « techniciens des industries de process » (Techniciens de production et de contrôle-qualité, techniciens de R&D et des méthodes de production).

Avec plus de 1300 salariés, les métiers de la manutention présentent également une proportion relativement importante (13%). Parmi ces métiers, les conducteurs de chariots élévateurs/ caristes et les magasiniers sont les professions les plus caractéristiques.

Enfin, avec un volume certes moins important mais néanmoins caractéristique, les métiers de conducteurs (livreurs, coursiers, routiers) et bien évidemment les bouchers, charcutiers et boulangers de l'industrie, regroupent respectivement près de 644 et 575 salariés (environs 6% des effectifs).

Tab 04 – Principales familles d'activités professionnelles associées aux industries agro-alimentaires

Famille professionnelle (fap87)	Nb Postes ETP	Proportion (%)
Ouvriers qualifiés des industries de process	2004	19%
Ouvriers non qualifiés des industries de process	1629	15%
Ouvriers non qualifiés de la manutention	715	7%
Ouvriers qualifiés de la manutention	656	6%
Conducteurs de véhicules	644	6%
Bouchers, charcutiers, boulangers	575	5%
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	467	4%
Employés administratifs d'entreprise	403	4%
Ouvriers qualifiés de la maintenance	366	3%
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	297	3%
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	261	2%
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	244	2%
Vendeurs	227	2%

Source INSEE DADS

Tab 05 – Principales PCS associées aux industries agro-alimentaires

Libellé PCS	Nb Postes ETP	Proportion (%)
Autres opérateurs travaillant sur installations ou machines : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)	1127	11%
Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agroalimentaire	1005	10%
Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes	557	5%
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	525	5%
Opérateurs de la transformation des viandes	495	5%
Conducteurs livreurs, coursiers	409	4%
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	337	3%
Autres ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)	324	3%
Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie	290	3%
Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie,	276	3%
Conducteurs routiers et grands routiers	224	2%
Magasiniers qualifiés	222	2%
Manutentionnaires non qualifiés	191	2%
Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels	190	2%
Vendeurs en alimentation	181	2%
Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	177	2%
Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels	165	2%

Source INSEE DADS

2.1 Focus sur les ouvriers non qualifiés des industries de process dans les industries alimentaires

Tab 06 - Répartition par PCS des ouvriers non qualifiés des industries de process travaillant dans l'Industrie agroalimentaire (en nb de postes ETP)

	Données 2011	Part 2011
Ouvriers de production non qualifiés : industrie agroalimentaire	**1562**	**95,9%**
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	66	**4,1%**
Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication des papiers et cartons	N.S	**N.S**
TOTAL	**1628**	**100,0%**

Graph 10 – Répartition Hommes / Femmes

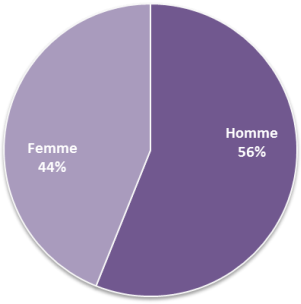

Graph 11 – Pyramide des âges des salariés

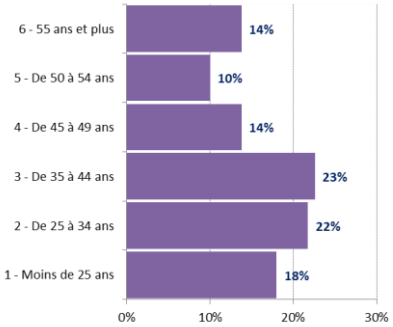

Graph 12 – Répartition par type de contrat

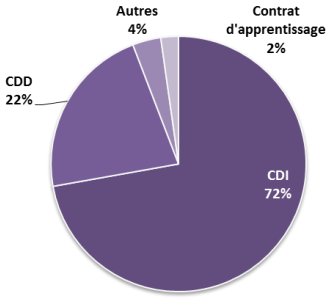

Source des données : Insee DADS

Les ouvriers non qualifiés des industries de process occupent quasi intégralement des postes d'ouvriers de production. Même si près de trois quarts de ces ouvriers sont en CDI, la part des CDD reste particulièrement importante (22%). Toutefois, l'industrie agroalimentaire présente statistiquement une plus forte proportion de salariés en CDI comparativement aux autres secteurs industriels recruteurs d'ouvriers non qualifiés des industries de process.

Ces métiers non qualifiés présentent l'un des taux de féminisation les plus élevés de l'industrie. En effet, 44% des postes sont occupés par des femmes.

La pyramide des âges de cette catégorie d'ouvriers présente une surreprésentation de jeunes de moins de 25 ans (18% contre 7% pour l'ensemble des IAA). En revanche, la part des salariés âgés de plus de 50 ans apparaît proche des observations faites pour l'ensemble des métiers du secteur.

Les ouvriers non qualifiés des industries de process en région

- ⇨ En 2011, 22 116 salariés sont ouvriers non qualifiés des industries de process.
- ⇨ 6% travaillent dans l'industrie agroalimentaire
- ⇨ 59% des salariés de la famille d'activité sont des hommes.
- ⇨ 45.7% des ouvriers non qualifiés ont moins de 35 ans (21.4% pour les moins de 25 ans). Les séniors de 50 ans et plus représentent 18.9% des effectifs.
- ⇨ 45.2% des ouvriers non qualifiés sont en CDI.

2.2 Focus sur les ouvriers qualifiés des industries de process dans les industries alimentaires

Tab 07 – Répartition par PCS des ouvriers qualifiés des industries de process travaillant dans l'Industrie agroalimentaire (en nb de postes ETP)

	Données 2011	Part 2011
Opérateurs travaillant sur installations ou machines	**1127**	**56,3%**
Ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine	324	16,2%
Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire	290	14,5%
Pilotes d'installation lourde des industries de transformation	158	7,9%
Ouvriers qualifiés divers de type industriel	102	5,1%
Ouvriers qualifiés des autres industries	N.S	N.S
Agents qualifiés de laboratoire	N.S	N.S
TOTAL	**2001**	**100,0%**

Graph 13 – Répartition Hommes / Femmes

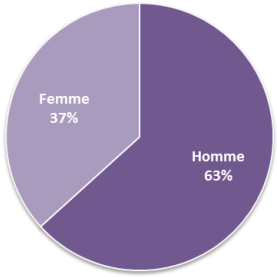

Graph 14 – Pyramide des âges des salariés

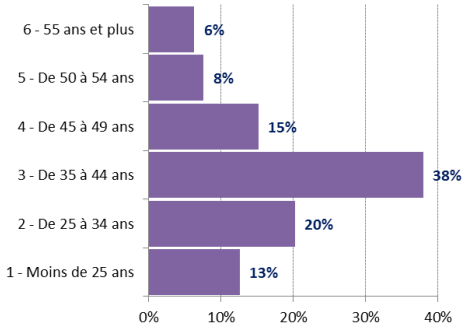

Graph 15 – Répartition par type de contrat

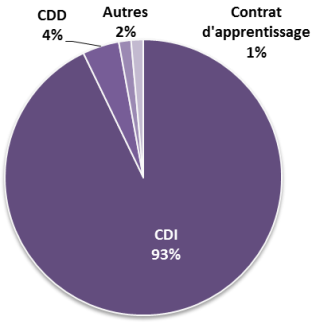

Source des données : Insee DADS

Les ouvriers qualifiés des industries de process occupent pour plus de 56% d'entre eux des postes d'opérateurs travaillant sur installations ou machines, pour 16% d'ouvriers de production et 14.5% de pilotes d'installation lourde. Ces derniers sont majoritairement en CDI et à temps complet.
Par ailleurs, ces métiers sont peu féminisés. En effet, la majorité des postes d'ouvriers qualifiés sont occupés par des hommes (63%). Néanmoins, il convient de préciser qu'il y a cependant plus de femmes dans les IAA que dans l'industrie en général.

La pyramide des âges des ouvriers qualifiés des industries de process présente de nombreuses différences avec celle observée pour l'ensemble des salariés exerçant dans les entreprises du secteur. Il est ainsi constaté une sous-représentation particulièrement marquée des jeunes de moins de 35 ans (23% parmi les ouvriers qualifiés contre 45.5% pour l'ensemble des IAA). Cette différence s'explique par la forte concentration des jeunes occupant des postes non qualifiés dans le secteur.

La structure de la pyramide des âges ne laisse pas entrevoir d'importants mouvements de départs en retraite ; tout au moins à court terme, ni même laisser supposer de problématiques spécifiques en matière de renouvellement de la main d'œuvre.

Les ouvriers qualifiés des industries de process en région

- ⇨ En 2011, 20 412 salariés sont ouvriers qualifiés des industries de process.
- ⇨ 9.8% travaillent dans l'industrie agroalimentaire (ces métiers sont principalement concentrés dans l'industrie du caoutchouc, pharmacie, chimie et métallurgie).
- ⇨ 70.7% des salariés de la famille d'activité sont des hommes.
- ⇨ 32.4% des ouvriers qualifiés ont moins de 35 ans (10.3% pour les moins de 25 ans). Les séniors de 50 ans et plus représentent 23% des effectifs.
- ⇨ 73.7% des ouvriers qualifiés sont en CDI.

2.3 Focus sur les techniciens et agents de maitrise des industries de process

Tab 08– Répartition par PCS des techniciens et agents de maîtrise des industries de process travaillant dans l'Industrie agroalimentaire (en nb de postes ETP)

	Données 2011	Part 2011
Agents de maîtrise en fabrication	276	59,0%
Techniciens de production et de contrôlequalité des industries de transformation	133	28,5%
Techniciens de recherche développement et des méthodes de production des industries de transformation	58	12,5%
TOTAL	**467**	**100,0%**

Graph 16 – Répartition Hommes / Femmes

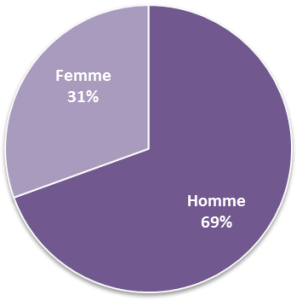

Graph 17 – Pyramide des âges des salariés

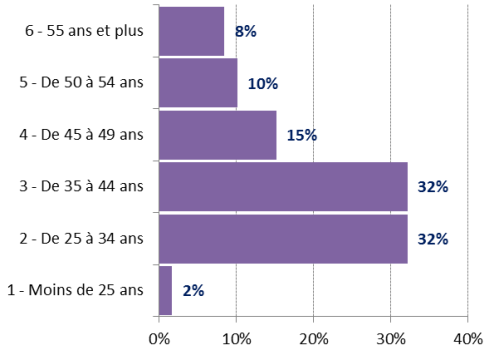

Graph 18 – Répartition par type de contrat

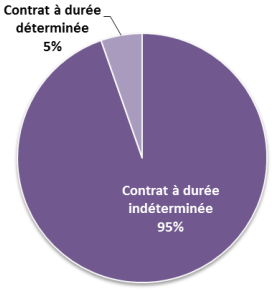

Source des données : Insee DADS

Avec près de 500 salariés, la famille d'activité professionnelle des techniciens et agents de maîtrise des industries de process occupe une place non négligeable parmi les métiers exercés dans le secteur. Les postes les plus caractéristiques de cette famille professionnelle sont représentés par les agents de maîtrise et/ou chefs d'équipe en fabrication agroalimentaire (59% des effectifs de la famille d'activité), les techniciens de production et de contrôle-qualité (28.5%) et enfin les techniciens en recherche et développement (12.5%).

A l'instar des ouvriers qualifiés, les techniciens sont en CDI et le plus souvent à temps plein. Le taux de féminisation reste comparable à celui constaté dans l'ensemble de l'industrie (31%). En effet, le volume des personnes formées aux métiers de techniciens et agents de maîtrise, est caractérisé par une forte proportion d'hommes. Toutefois, il s'agit de l'un des taux de féminisation les plus élevés du secteur.

Même si l'analyse de la pyramide des âges laisse apparaître une très faible proportion de jeunes de moins de 25 ans (2%), la tranche d'âge des moins de 35 ans (34%) reste très nettement supérieure à celle de 50 ans et plus (18%). Compte-tenu d'un volume relativement limité des salariés proches de la retraite et face à une surreprésentation des classes d'âge inférieures, les potentialités de renouvellement de la main d'œuvre existent théoriquement.

Les techniciens et agents de maitrise des industries de process en région

- ⇨ En 2011, 8544 salariés sont techniciens ou agents de maîtrise des industries de process.
- ⇨ 5.5% travaillent dans le secteur industriel agroalimentaire (20% dans l'industrie de pharmaceutique)
- ⇨ 69.7% des salariés de la famille d'activité sont des hommes
- ⇨ 29,6% des techniciens ont moins de 35 ans (6% pour les moins de 25 ans). Les séniors de 50 ans et plus représentent 24% des effectifs
- ⇨ 88% des techniciens sont en CDI

2.4 Focus sur les ouvriers non qualifiés de la manutention

Tab 09 - Répartition par PCS des ouvriers non qualifiés de la manutention travaillant dans l'Industrie agroalimentaire (en nb de postes ETP)

	Données 2011	Part 2011
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition	525	73,4%
Manutentionnaires non qualifiés	191	26,6%
TOTAL	**715**	**100,0%**

Graph 19 – Répartition Hommes / Femmes

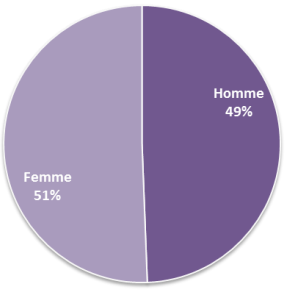

Graph 20 – Pyramide des âges des salariés

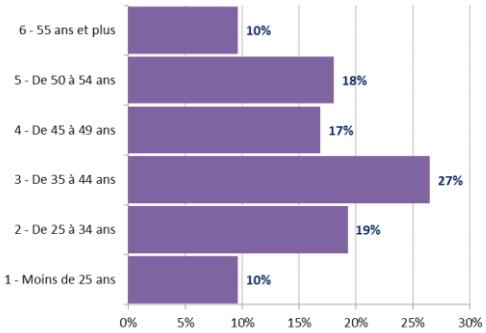

Graph 21 – Répartition par type de contrat

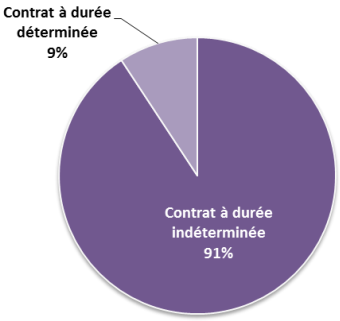

Source des données : Insee DADS

Troisième famille professionnelle la plus représentée dans le secteur, les ouvriers non qualifiés de la manutention représentent 715 salariés. Le poste le plus caractéristique de cette famille professionnelle est celui des ouvriers de tri, de l'emballage et de l'expédition (73%). Cette famille de métiers se caractérise par une proportion de femmes supérieure à 50%. Les postes sont durables, puisque 91% des contrats sont à durée indéterminée (contre 44% sur ces métiers en région et 62% tous métiers confondus en région).

L'analyse de la pyramide des âges présente une structure caractérisée par une proportion de salariés âgés de plus de 50 ans (28% contre 23% pour l'ensemble des métiers du secteur) équivalente aux jeunes de moins de 35 ans (29%). Par conséquent, et malgré l'importance des mouvements de départs en retraite, la structure de cette pyramide des âges ne laisse pas supposer de problématiques spécifiques en matière de renouvellement de la main d'œuvre

Les ouvriers non qualifiés de la manutention en région

- ⇨ En 2011, 29 148 salariés sont ouvriers non qualifiés de la manutention
- ⇨ 2.4% travaillent dans le secteur industriel agroalimentaire (50% dans les activités de services administratifs et de soutien)
- ⇨ 59% des salariés de cette famille sont des hommes
- ⇨ 54% des salariés ont moins de 35 ans.
- ⇨ 44% sont employés en CDI et 43% en contrat de travail temporaire

2.5 Focus sur les ouvriers qualifiés de la manutention

Tab 10 - Caractéristiques de salariés occupant un poste d'ouvrier qualifié de la manutention dans l'industrie agro-alimentaire

	Données 2011	Part 2011
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	337	51,4%
Magasiniers qualifiés	222	33,8%
Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	50	7,6%
Responsables d'entrepôt, de magasina	47	7,2%
TOTAL	**656**	**100,0%**

Graph 22 – Répartition Hommes / Femmes

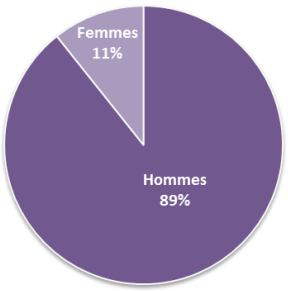

Graph 23 – Pyramide des âges des salariés

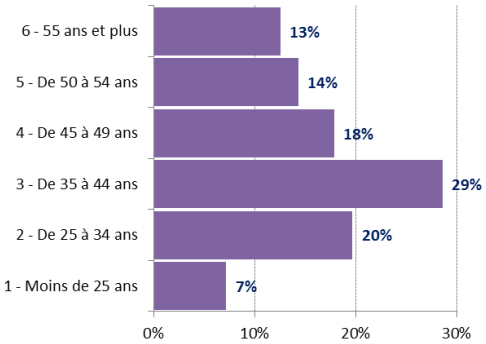

Graph 24 – Répartition par type de contrat

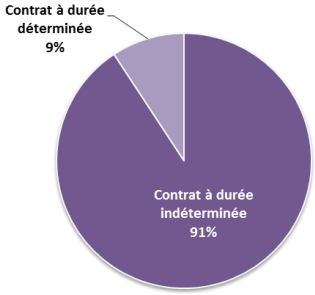

Source des données : Insee DADS

Les ouvriers qualifiés de la manutention représentent en 2011, 656 salariés dans l'industrie agroalimentaire. Ces derniers occupent, pour plus de 51% d'entre eux, des postes de conducteurs de chariots élévateurs / caristes et pour 33.8% des postes de magasiniers. Les effectifs restants se partagent entre responsables du tri, de l'emballage ou encore responsables d'entrepôt et de magasinage. Ces postes sont occupés principalement en temps complet et en CDI. Si l'industrie agroalimentaire semble privilégier les CDI, ce n'est pas le cas des autres secteurs employeurs de ces ouvriers où les contrats de travail temporaire sont davantage répandus (43% des OQ de la manutention, tous secteurs confondus, disposent de ce type de contrat).

A l'instar des autres métiers du secteur, le taux de féminisation est particulièrement faible (11%). En revanche, la répartition est plus homogène chez les ouvriers non qualifiés de la manutention. Les femmes sont ainsi davantage représentées sur des postes à moindre niveau de qualification.

L'analyse de la structure de la pyramide des âges de la famille d'activité ne laisse pas supposer de problématiques spécifiques en matière de renouvellement de la main d'œuvre. En effet, la part de moins de 35 ans (27%) est similaire à celle des plus de 50 ans. Néanmoins, il convient de rappeler la difficulté du secteur à attirer les plus jeunes (moins de 25 ans) qui sont proportionnellement sous-représentés. En effet, ces derniers représentent près de 30% des OQ de la manutention, quel que soit le secteur de rattachement, contre 7% travaillant dans les IAA.

Les ouvriers qualifiés de la manutention en région

- ⇨ En 2011, 29 148 salariés sont ouvriers qualifiés de la manutention
- ⇨ 3.4% travaillent dans le secteur industriel agroalimentaire (49% dans les activités de services administratifs et de soutien)
- ⇨ 41% des salariés de la famille d'activité sont des femmes
- ⇨ 53.9% ont moins de 35 ans (29.2% pour les moins de 25 ans). Les séniors de 50 ans et plus représentent 15.3% des effectifs
- ⇨ 43.7% des OQ de la manutention sont en CDI et 43% en contrat de travail temporaire.

Tab 11 - Caractéristiques de salariés occupant un poste d'ouvrier qualifié de la manutention dans l'industrie agro-alimentaire

	Données 2011	Part 2011
Conducteurs livreurs, coursiers	409	63,6%
Conducteurs routiers et grands routiers	224	34,8%
Conducteurs de voiture particulière	11	1,7%
TOTAL	**644**	**100,0%**

Graph 25 – Répartition Hommes / Femmes

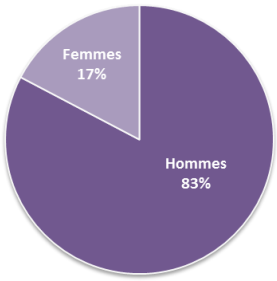

Graph 26 – Pyramide des âges des salariés

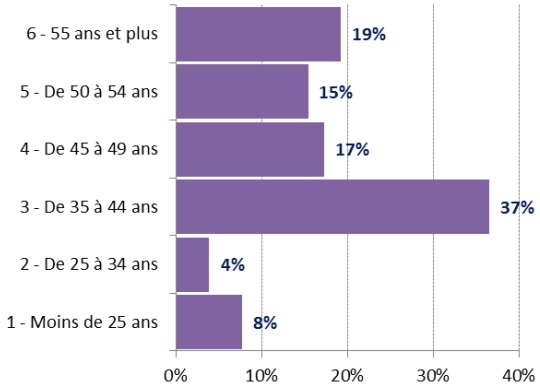

Graph 27 – Répartition par type de contrat

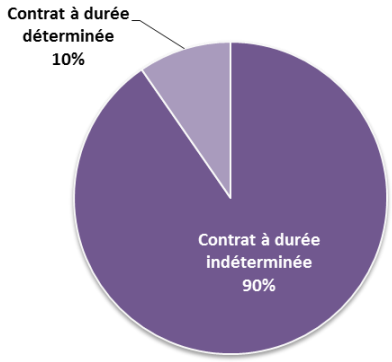

Source des données : Insee DADS

Avec plus de 600 salariés en 2011, les conducteurs de véhicules constituent le quatrième métier « qualifié » le plus représenté dans les industries agroalimentaires. Néanmoins, les IAA ne concentrent que 2% des salariés occupant cette fonction, quel que soit le secteur d'activité d'exercice.

Les conducteurs de véhicules regroupent deux professions principales : les conducteurs livreurs et coursiers (64%) et les conducteurs routiers (35%). Ces postes sont majoritairement occupés par des hommes, principalement à temps complet et en CDI. Le taux de féminisation est toutefois plus élevé dans les IAA que dans les autres secteurs employeurs de conducteurs de véhicules.

La moyenne d'âge des conducteurs en poste dans l'agroalimentaire apparaît plus élevée que dans les autres secteurs. En effet, la répartition par tranche d'âge se caractérise par une très nette sous–représentation des moins de 35 ans (12% contre 26% dans l'ensemble des secteurs) alors que les séniors de 50 ans et plus représentent plus d'un tiers des effectifs. Le profil de cette pyramide des âges pose la question du renouvellement de la main d'œuvre à court et moyen terme dans le secteur, notamment au regard des départs qui devraient encore s'amplifier au cours des prochaines années (19% de 55 ans et plus).

Les conducteurs de véhicules en région

- ⇨ En 2011, 32 424 salariés sont conducteurs de véhicules
- ⇨ 2,1% travaillent dans le secteur industriel agroalimentaire (54% dans le transport et la logistique)
- ⇨ 89% des salariés de la famille d'activité sont des hommes
- ⇨ 26% des conducteurs de véhicules ont moins de 35 ans (5.6% pour les moins de 25 ans). Les séniors de 50 ans et plus représentent 31% des effectifs
- ⇨ 84% des conducteurs sont en CDI.

Tab 12 - Caractéristiques de salariés occupant un poste de boucher, boulanger, charcutier dans l'industrie agro-alimentaire

	Données 2011	Part 2011
Total	575	100%
Opérateurs de la transformation des viandes	495	86%
Boulangers, pâtissiers (sauf activité industrielle)	34	6%
Bouchers (sauf industrie de la viande)	24	4%
Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers	15	3%
Charcutiers (sauf industrie de la viande)	7	1%

Graph 28 – Répartition Hommes / Femmes

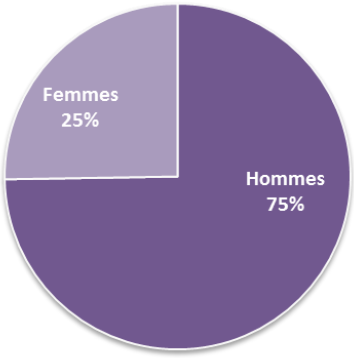

Graph 29 – Pyramide des âges des salariés

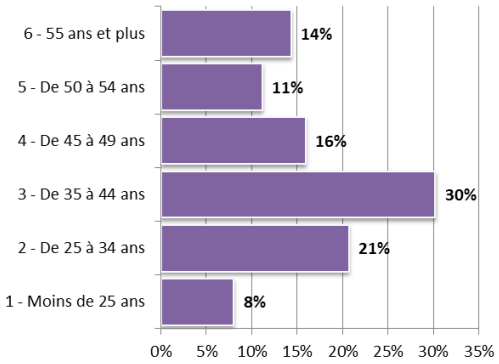

Graph 30 – Répartition par type de contrat

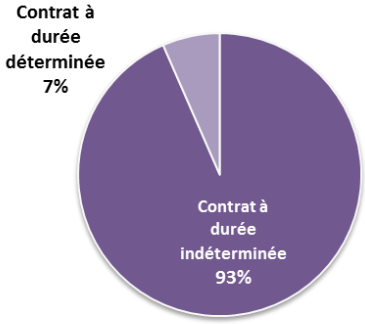

Source des données : Insee DADS

En 2011, 575 bouchers, boulangers et charcutiers travaillent dans les industries agroalimentaires. Près de 90% d'entre eux sont des opérateurs de la transformation des viandes.

Cette famille d'activité professionnelle présente une très large majorité d'hommes (75%).

L'analyse de la pyramide des âges laisse apparaître une plus forte proportion de séniors de 55 ans et plus que de jeunes de moins de 25 ans, ce qui laisse potentiellement présager des difficultés en matière de renouvellement de la main d'œuvre et de remplacements des départs à la retraite. Cette faible proportion des jeunes bouchers/boulangers dans l'industrie agroalimentaire peut en partie s'expliquer par le faible volume d'apprentis, par ailleurs très présents dans l'alimentation en détail.

Ces salariés exercent leur activité très majoritairement en CDI.

Les bouchers, charcutiers et boulangers en région

- ⇨ En 2011, 9012 salariés sont bouchers, charcutiers ou boulangers
- ⇨ 6.6% travaillent dans le secteur industriel agroalimentaire (47% dans les activités artisanales de l'alimentation et 38% dans le commerce de détail alimentaire)
- ⇨ 85% des salariés de la famille d'activité sont des hommes
- ⇨ 61.4% des salariés de la famille professionnelle ont moins de 25 ans (43% pour les moins de 25 ans). Les séniors de 50 ans et plus représentent 15% des effectifs

3 › Marché du travail

3.1 – Caractéristiques des demandeurs d'emploi issus du secteur

Avant de proposer une analyse des demandeurs d'emploi à la recherche des six principales familles professionnelles déclinées dans la précédente partie, il convient d'apporter quelques éléments d'éclairage concernant les caractéristiques de la DEFM issue du secteur.

Une hausse importante du nombre de chômeurs issus du secteur

Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C a connu une forte progression depuis janvier 2010 (+50% entre janvier 2010 et décembre 2014). En effet, les flux d'inscriptions ne cessent de progresser, essentiellement en raison de « fin de contrat à durée déterminée » ou de « fin de mission d'intérim ». La hausse du nombre de demandeurs d'emploi issus du secteur est particulièrement importante, notamment au regard de l'évolution constatée dans l'industrie (+15% au cours de la même période)

Graph 31- Evolution de la DEFM[iii] cat ABC issue du secteur

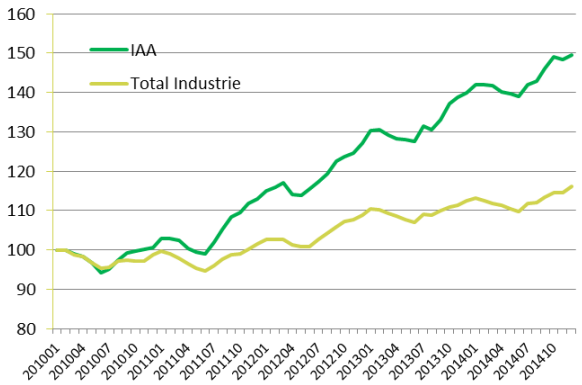

Source : DARES – Pôle emploi

Une forte augmentation de la demande d'emploi de longue durée

Les demandeurs issus de ce secteur présentent une forte proportion de jeunes de moins de 25 ans (22 %). De plus, le niveau de formation apparait relativement faible puisque seuls 27% des demandeurs ont un diplôme supérieur au CAP/BEP.

Ce niveau de formation semble toutefois en concordance avec les emplois qui se trouvent dans le secteur. D'ailleurs, cela se vérifie également au regard de l'ancienne qualification des demandeurs puisque 40% d'entre eux étaient ouvriers ou employés non qualifiés des IAA.

L'évolution des demandeurs d'emploi évolue positivement sur l'ensemble des catégories et plus spécifiquement chez les séniors de 50 ans et plus (+8%) et ceux inscrits depuis plus de deux ans (+26%).

Tab 13 – Caractéristiques de la DEFM

DEFM ABC	Décembre 2014	Part décembre 2014	Evolution n-1
Moins de 25 ans	1189	22%	3%
25 à 49 ans	3211	58%	8%
50 ans et plus	1126	20%	8%
niveau III et plus	648	12%	8%
niveau IV	917	17%	13%
niveau V	2714	49%	6%
niveau Vbis	495	9%	8%
niveau VI	751	14%	1%
employé non qualifié	1144	21%	5%
employé qualifié	1884	34%	11%
Ingénieurs et cadres	196	4%	15%
ouvrier non qualifié	1042	19%	4%
ouvrier qualifié	992	18%	3%
Technicien, agents de maîtrise	268	5%	5%
Moins d'un an	3027	55%	-1%
Un à deux ans	1312	24%	13%
Plus de deux ans	1187	21%	26%

Source : DARES – Pôle emploi

Un volume d'offres d'emploi et de demandes d'emploi en repli

La forte progression du nombre de demandeurs d'emploi présentée ci-dessus est certes liée à la présence de contrats courts (près de la moitié des offres correspondent à des emplois non durables), impliquant de fait une réinscription dans l'année, mais également à une diminution importante des offres d'emploi enregistrées. Ainsi entre 2010 et 2014, les offres d'emploi fléchissent de près de 40%, alors que dans le même temps, la baisse est de 25% pour les offres originaires de l'ensemble des entreprises du secteur industriel.

L'essentiel des offres strictement industrielles, déposées en 2014, concernaient les métiers de « conduite d'équipement de production alimentaire » (125 offres déposées), la « manutention manuelle de charge » (45 offres) ou encore « l'installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation » (43 offres).

Dans 60% des cas, les offres déposées concernent des postes d'ouvriers ou d'employés qualifiés. Ainsi, les postes de techniciens et de cadres représentent moins de 10% des offres.

Graph 32 – Evolution du nombre OEE dans l'Industrie agroalimentaire (indice base 100 = 2010)

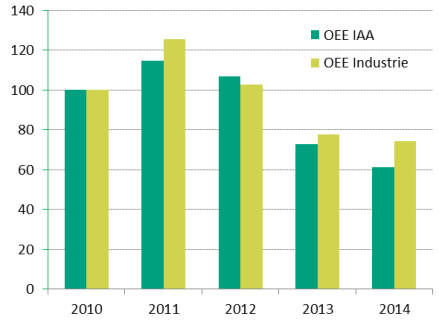

Source : DARES, Pôle emploi

Des flux d'inscriptions en augmentation

Concomitamment à la baisse des offres d'emploi de l'industrie agroalimentaire, les flux de demandes d'emploi ont continué à progresser entre 2010 et 2014. Cette tendance se distingue des observations constatées dans le reste de l'industrie où la baisse des offres s'accompagne d'une baisse des flux d'inscriptions.

Par ailleurs, en dehors du motif « autres cas », l'essentiel des inscriptions sur le marché du travail sont liées à des fins de contrats à durée déterminée ou à des fins de missions d'intérim. Les licenciements économiques ou autres licenciements représentent en 2014 moins de 10% des inscriptions. Il convient également de noter qu'entre 2010 et 2014, les licenciements économiques ont diminué de près de 30% alors que dans le même temps, les fins de missions d'intérim ont bondi de plus de 8%.

Graph 33 – Evolution du nombre DEE dans l'industrie agroalimentaire (indice base 100 = 2010)

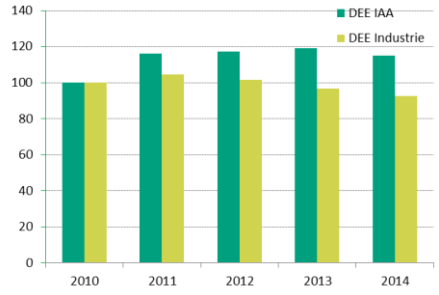

Source : DARES, Pôle emploi

Des tensions globalement faibles

L'écart entre les flux de demandes et d'offres reste sensiblement important pour le secteur. Ceci se traduit par des difficultés de recrutement globalement plus rares et des niveaux de tension « faibles » sur le marché du travail.

Graph 34 – Taux de tension

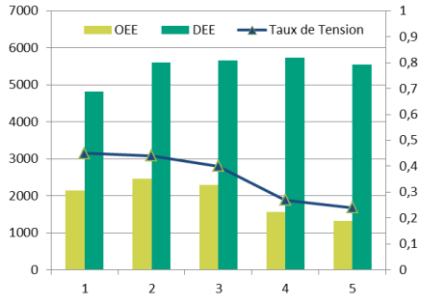

Source : DARES, Pôle emploi

3.2 – Focus sur les métiers d'« Ouvriers qualifiés industries de process »

Bien représenté (20% des effectifs du secteur), le métier d'ouvrier qualifié des industries de process constitue un ensemble de compétences socles au sein des industries agroalimentaires. L'analyse des caractéristiques des demandeurs d'emploi à la recherche d'un métier de cette famille professionnelle est donc indispensable pour mieux appréhender certains phénomènes ou désajustements pouvant exister sur le marché du travail. Au regard d'une sensible augmentation du nombre de demandeurs d'emploi issus du secteur, une réflexion sur d'éventuelles passerelles peut être envisagée. Les métiers d'ouvriers qualifiés des industries de process sont en effet également présents dans d'autres secteurs notamment dans l'industrie chimique, du caoutchouc ou encore l'industrie pharmaceutique.

Une tendance à la hausse du nombre de chômeurs à la recherche d'un poste d'ouvrier qualifié

Le nombre de demandeurs d'emploi cherchant à exercer un métier de la famille d'activité professionnelle enregistre une progression quasi continue depuis janvier 2010, notamment en catégories A, B et C. Cette augmentation du nombre de demandeurs s'inscrit dans un contexte conjoncturel particulièrement dégradé.

Graph 35 - Evolution de la DEFM cat A et ABC de la FAP « Ouvriers qualifiés des industries de process »

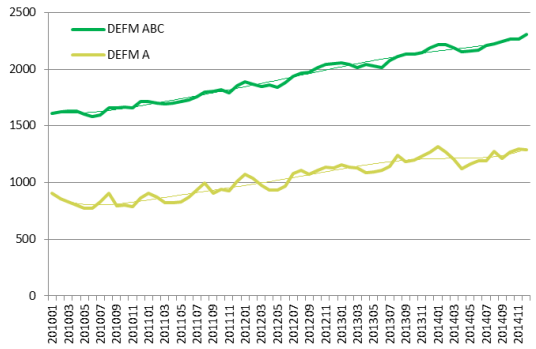

Source : DARES – Pôle emploi

Des demandeurs d'emploi plutôt âgés, diplômés et qualifiés

Avec une part de 13%, les chômeurs de moins de 25 ans restent bien moins représentés que les séniors de 50 ans et plus (21%). Cet écart tend d'ailleurs à s'amplifier avec une progression presque deux fois plus rapide des demandeurs de plus de 50 ans par rapport aux jeunes de moins de 25 ans, entre décembre 2013 et décembre 2014 (respectivement +6% et +3%). De plus, près de 90% des demandeurs ont précédemment occupé un poste d'employé ou d'ouvrier qualifié et 84% sont au moins titulaires d'un diplôme de niveau BEP/CAP. En termes d'évolutions, le volume des demandeurs les moins formés (inférieur au niveau V) tend à diminuer, en lien avec les départs progressifs à la retraite des séniors (qui statistiquement sont les moins diplômés) et l'arrivée sur le marché du travail de plus jeunes, davantage formés et diplômés (niveaux V et IV notamment). Enfin, la hausse de la demande d'emploi est principalement portée par les demandeurs de longue durée alors qu'il diminue pour ceux inscrits depuis moins d'un an.

Tab 14 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC de la FAP « Ouvriers qualifiés des industries de process »

DEFM ABC	Décembre 2014	Part décembre 2014	Evolution n-1
Moins de 25 ans	300	13%	3%
25 à 49 ans	1516	66%	5%
50 ans et plus	492	21%	6%
niveau III et plus	316	14%	6%
niveau IV	559	24%	8%
niveau V	1069	46%	7%
niveau Vbis	175	8%	-5%
niveau VI	188	8%	-2%
Employé non qualifié	53	2%	8%
Employé qualifié	905	39%	5%
Ingénieurs et cadres	13	1%	18%
Ouvrier non qualifié	42	2%	-9%
Ouvrier qualifié	1156	50%	6%
Technicien, agents de maîtrise	139	6%	3%
Moins d'un an	1098	48%	0%
Plus de deux ans	686	30%	13%
Un à deux ans	524	23%	7%

Source : DARES – Pôle emploi

Des difficultés de recrutement corolaires au contexte conjoncturel

La fluctuation des volumes d'offres déposées est sensiblement liée au contexte conjoncturel. En effet, en période de ralentissement économique, le nombre d'offres concernant des postes d'ouvriers qualifiés des industries de process tend à diminuer alors qu'il progresse en période de reprise, avec toutefois un certain décalage dans le temps (baisse des offres entre 2012 et 2013 et non entre 2011 et 2012 tel que généralement observé).

Graph 36 – Evolution des OEE et des DEE chez les ouvriers qualifiés des industries de process

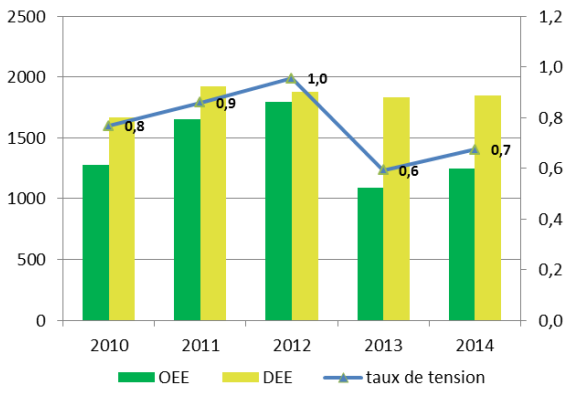

(Source DARES Pôle emploi)

Après avoir enregistré une forte baisse du nombre d'offres en 2013, la tendance repart à la hausse en 2014. Le nombre d'offres déposées augmente sensiblement alors que les flux d'entrées sur le marché du travail restent stables depuis désormais quatre années. Cette tendance se traduit mathématiquement par une accentuation des tensions déjà existantes les années précédentes.

C'est notamment le cas des postes de « conduite d'équipement de production alimentaire », pour lesquels les difficultés de recrutement restent les plus importantes. Par ailleurs, selon la dernière enquête BMO (2015), des difficultés de recrutement apparaissent sur les métiers d'agents qualifiés de laboratoire. En effet, parmi les 77 projets de recrutements, 90% semblent présenter des difficultés. Il convient de noter que plus de 84% de ces projets concernent des emplois saisonniers.

Ces niveaux de tension sur le marché du travail peuvent peut-être s'expliquer, tout au moins en partie, par la nature des offres déposées. En effet, les CDI restent faiblement représentés : seules 21% des offres se font sous ce type de contrat, contre 41% en missions intérim, 15% sous CDD de moins de 6 mois et 22% sous CDD de plus de 6 mois.

Les flux d'entrées (DEE) sur le marché du travail se caractérisent logiquement par le poids important des fins de missions d'intérim et les fins de contrats à durée déterminée (près de la moitié des motifs d'inscriptions).

Tab 15 – OEE et DEE des ROME associées à la famille d'activité « Ouvriers qualifiés des industries de process » (données 2014)

	OEE 2014	OEE du secteur	DEE 2014	Taux de tension 2014	Taux de tension 2013
Conduite d'équipement de production alimentaire	357	23%	310	1,2	1,0
Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	274	N.S	426	0,6	0,6
Conduite d'équipement de conditionnement	139	2.2%	446	0,3	0,3
Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle	131	16%	229	0,6	0,4

Source DARES Pôle emploi

3.3 Focus sur les techniciens et agents de maitrise industries de process

Complémentaires aux ouvriers qualifiés de production, les techniciens des industries de process peuvent intervenir à toutes les phases du processus de fabrication du produit alimentaire (phase de préparation de la machine, intervention technique ou encore la phase qualité conformité). Bien qu'ils représentent moins de 5% des effectifs de l'industrie alimentaire régionale, ces métiers compilent des compétences techniques indispensables pour la bonne conduite du processus de production. Grâce à leurs compétences transversales et applicables dans divers secteurs d'activité, ces profils de techniciens sont souvent très sollicités, notamment dans l'industrie pharmaceutique.

Une augmentation du nombre de demandeurs

Bien que le nombre de demandeurs d'emploi à la recherche d'un poste de technicien des industries de process ne connaisse pas une augmentation aussi marquée que sur les postes d'ouvriers qualifiés, la progression reste toutefois significative, portée notamment par la faiblesse de la reprise économique (+31% de demandeurs de catégorie A inscrits entre décembre 2010 et décembre 2014 et +21% pour les demandeurs de catégories A, B et C).

Graph 37 - Evolution de la DEFM cat A et ABC des techniciens et agents de maîtrise des industries de process

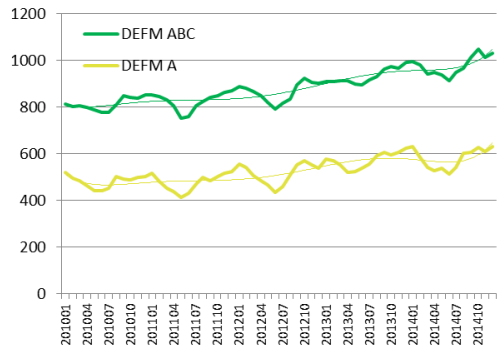

Source DARES Pôle emploi

Des demandeurs d'emploi relativement jeunes, qualifiés et diplômés

Pour ce type de métier, les demandeurs d'emploi présentent des niveaux de formation relativement élevés : Plus de 60% sont titulaires d'un diplôme au moins équivalent au BTS/DUT.

Toutefois, un quart des demandeurs d'emploi à la recherche d'un métier de cette famille d'activité est peu ou pas diplômé (équivalent ou inférieur au niveau V). Ce niveau de formation, relativement élevé peut s'expliquer en partie par la proportion des jeunes de moins de 25 ans, sortant plus récemment du système scolaire avec davantage de diplômes que leurs ainés.

Ce niveau globalement élevé de formation peut aussi être mis en relation avec le niveau de qualification, caractérisé naturellement par une proportion importante de techniciens et agents de maîtrise (60%). Il convient de noter néanmoins que 34% des demandeurs n'ont jamais occupé un poste de niveau au moins équivalent au technicien ou agent de maîtrise.

Tab 16 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC de la FAP « Techniciens et agents de maîtrise des industries de process»

DEFM ABC	Décembre 2014	Part décembre 2014	Evolution n n-1
Moins de 25 ans	243	24%	11%
25 à 49 ans	606	59%	2%
50 ans et plus	181	18%	1%
niveau III et plus	633	61%	6%
niveau IV	137	13%	-4%
niveau V	196	19%	7%
niveau Vbis	33	3%	6%
niveau VI	31	3%	-14%
Employé non qualifié	62	6%	41%
Employé qualifié	173	17%	9%
Ingénieurs et cadres	58	6%	4%
Ouvrier non qualifié	43	4%	19%
Ouvrier qualifié	72	7%	11%
Technicien, agents de maîtrise	621	60%	-2%
Moins d'un an	584	57%	-1%
Plus de deux ans	222	22%	14%
Un à deux ans	224	22%	9%

Source : DARES – Pôle emploi

Une légère baisse des offres d'emploi de techniciens et agents de maîtrise

Le volume d'offres d'emploi déposées au cours des trois dernières années enregistre une baisse relativement contenue. Les besoins de recrutements sont restés importants, malgré le contexte conjoncturel. En parallèle, les flux de demandes d'emploi enregistrées restent quasi stables au cours de la même période.

Hormis l'année 2010, communément apparentée comme le creuset de l'activité économique régionale et marquée par un fléchissement des offres, le rapport entre offres et demandes laisse paraître des phénomènes de tensions sur le marché du travail.

En effet, un certain nombre de postes apparaissent en tension depuis 2011. C'est notamment le cas en « intervention technique en méthodes et industrialisation » et en « encadrement d'équipe en industrie de transformation » (140 offres enregistrées pour 114 demandes d'emploi enregistrées). Les résultats de l'enquête BMO 2015 semblent d'ailleurs confirmer ce constat puisque parmi les 230 projets de recrutements de techniciens et agents de maîtrise des industries de process, 43% présentent des difficultés de recrutement. Ces projets de recrutement concernent, dans 24% des cas, des emplois saisonniers.

Le métier d'« intervention technique en méthodes et industrialisation » vise notamment à l'étude et l'optimisation de solutions techniques de production ou fabrication. Les profils recherchés sur ce type de poste se singularisent par des compétences techniques transversales, qui peuvent être sollicitées par l'ensemble des secteurs industriels, notamment dans la métallurgie, la plasturgie, la pharmaceutique et l'agroalimentaire entre autres.

Le constat est similaire concernant le métier « d'encadrement d'équipe en industrie de transformation ». Compte-tenu des potentialités de mobilités intersectorielles, les difficultés de recrutement sur ce type de poste peuvent apparaitre plus fortes dans certains secteurs, comme cela peut être le cas dans l'agroalimentaire notamment.

Graph 38 – Evolution des OEE et des DEE chez les techniciens et agents des industries de process

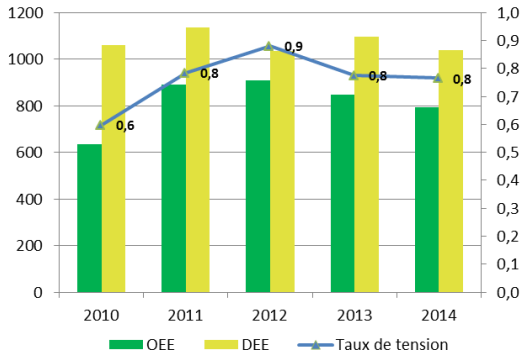

Source : DARES, Pôle emploi

Tab 17 – OEE et DEE des ROME associées à la famille d'activité « Techniciens et agents de maîtrise des industries de process» (données 2014)

	OEE 2014	OEE du secteur	DEE 2014	Taux de tension 2014	Taux de tension 2013
Intervention technique en méthodes et industrialisation	310	N.S	336	0,9	1,2
Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle	217	2.3%	293	0,7	0,6
Encadrement d'équipe en industrie de transformation	140	6.5%	114	1,2	0,8
Intervention technique en études, recherche et développement	104	3%	263	0,4	0,4

Source : DARES, Pôle emploi

3.4 – Focus sur les métiers « d'ouvriers qualifiés de la manutention »

Les métiers d'ouvriers qualifiés de la manutention, regroupant manutentionnaires, préparateurs ou encore caristes occupent une place plus modeste en proportion dans le panorama des métiers de l'industrie agroalimentaire (6% des emplois du secteur, soit autant d'emplois que les bouchers, charcutiers et boulangers industriels). Il apparait néanmoins important de pouvoir proposer un zoom spécifique sur cette catégorie de métiers, notamment au regard du marché du travail.

Une hausse continue des demandeurs d'emploi

A l'instar des autres métiers de l'industrie agroalimentaire, le nombre de demandeurs d'emploi enregistre une forte progression au cours des quatre dernières années. La DEFM de catégorie A augmente ainsi de plus de 54% entre décembre 2010 et décembre 2014 (+43% pour la DEFM de catégories A, B et C).

Par ailleurs, l'évolution de la DEFM se caractérise par des pics saisonniers se situant généralement au début du premier trimestre de chaque année.

Graph 39 - Evolution de la DEFM cat A et ABC des « Ouvriers qualifiés de la manutention »

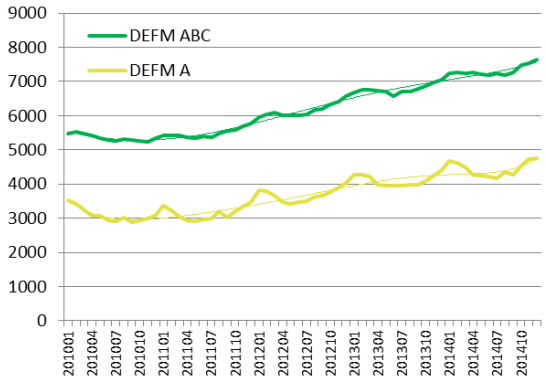

Source : DARES, Pôle emploi

Une croissance de la demande d'emploi quel que soit le profil du demandeur…

La grande majorité des demandeurs d'emploi à la recherche d'un métier de cette famille professionnelle (77%) sont titulaires d'un diplôme au plus équivalent au CAP.

La ventilation par niveau de qualification permet de montrer que la quasi-intégralité des demandeurs d'emploi occupaient précédemment des postes d'employés ou d'ouvriers qualifiés. Cette forte proportion d'ouvriers et d'employés qualifiés peut en partie s'expliquer par le poids important des chômeurs âgés de plus de 25 ans, ces derniers ayant vraisemblablement pu accéder à des postes qualifiés par le biais de l'expérience professionnelle.

Par ailleurs, il convient de noter la forte augmentation du nombre de chômeurs très qualifiés (Niveau III et supérieur). L'atonie de l'activité économique marquée par la succession de plusieurs années de croissance faible, finit par toucher les catégories les plus qualifiées, jusqu'alors relativement épargnées par le chômage.

Enfin, les plus de 50 ans sont également particulièrement concernés puisque leur nombre a progressé de plus de 13%. Le chômage de longue durée s'est également encore accru avec une hausse de 27% des demandeurs depuis plus de deux ans.

Tab 18 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC de la FAP « Ouvrier qualifié de la manutention» (Source : DARES, Pôle emploi)

DEFM ABC	décembre 2014	Part décembre 2014	Evolution n-1
Moins de 25 ans	950	12%	8%
25 à 49 ans	5234	69%	7%
50 ans et plus	1446	19%	13%
niveau III et plus	390	5%	15%
niveau IV	1292	17%	9%
niveau V	4432	58%	9%
niveau Vbis	717	9%	4%
niveau VI	799	10%	3%
Employé non qualifié	N.S	N.S	N.S
Employé qualifié	4417	58%	9%
Ingénieurs et cadres	N.S	N.S	N.S
Ouvrier non qualifié	N.S	N.S	N.S
Ouvrier qualifié	3123	41%	7%
Technicien, agents de maîtrise	79	1%	-1%
Moins d'un an	3839	50%	4%
Plus de deux ans	2089	27%	26%
Un à deux ans	1702	22%	-1%

Source : DARES, Pôle emploi

Importante diminution des OEE depuis 2011

Les offres d'emploi relatives aux postes d'ouvriers qualifiés de la manutention ont augmenté jusqu'en 2011 pour ensuite décroître de manière significative jusqu'en 2014. En revanche, les demandes d'emploi enregistrées augmentent entre 2010 et 2011 pour ensuite se stabiliser. L'amplification de l'écart entre les flux d'offres et de demandes s'accompagne d'une très nette réduction des taux de tension, pourtant déjà peu élevés. Ces métiers ne présentent donc pas de difficultés de recrutement statistiquement apparentes.

Toutefois, l'enquête BMO 2015 laisse apparaitre certaines difficultés. En effet, sur les 346 projets de recrutements recensés, près de 40% sont catégorisés comme « difficiles ». La part de l'emploi saisonnier parmi ces projets reste relativement limitée (13.5%).

Les offres d'emploi enregistrées concernent en premier lieu des postes de « Magasinage et préparation des commandes » (près de 60% des offres) ainsi que la « Conduite d'engins de déplacement des charges » (30% des OEE). Bien que statistiquement, aucun métier ne semble présenter de difficulté de recrutement, la réalité peut s'avérer plus nuancée sur le terrain. En effet, certains professionnels peuvent être attirés par des secteurs recruteurs considérés plus attractifs par rapport aux conditions d'exercice de l'activité.

Graph 40 – Evolution des OEE et des DEE chez les ouvriers qualifiés de la manutention

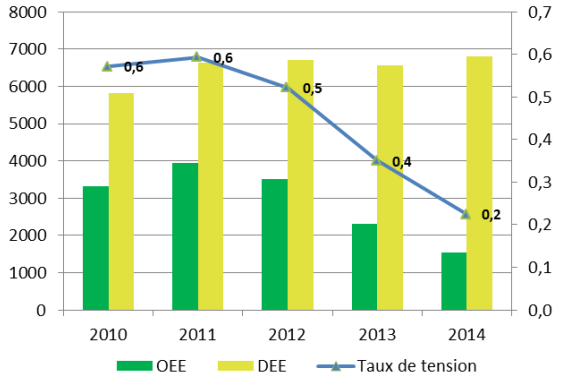

Source : DARES, Pôle emploi

Tab 19 – OEE et DEE des ROME associées à la famille d'activité « Ouvriers qualifiés de la manutention» (données 2014)

	OEE 2014	OEE du secteur	DEE 2014	Taux de tension 2014	Taux de tension 2013
Magasinage et préparation de commandes	901	N.S	3690	0,2	0,4
Conduite d'engins de déplacement des charges	467	2%	1498	0,3	0,4
Manutention manuelle de charges	127	2.4%	1487	0,1	0,1
Direction de site logistique	23	N.S	49	0,5	0,5
Déménagement	14	N.S	82	0,2	0,2

Source : DARES, Pôle emploi

Davantage associée au secteur du Transport et de la logistique, la famille d'activité des « conducteurs de véhicules » affiche néanmoins certains débouchés dans l'industrie agroalimentaire. Avec plus de 600 salariés, soit près de 6% des effectifs du secteur, des besoins de recrutement existent sur ces types de métiers.

Une tendance à la hausse du nombre de chômeurs à la recherche d'un poste de conducteurs de véhicules

A l'instar des observations faites lors de l'analyse des demandeurs d'emploi issus du secteur, le nombre de demandeurs d'emploi de la famille d'activité professionnelle connaît une hausse continue depuis 2010, aussi bien en catégorie A (+30% entre décembre 2010 et décembre 2014) que pour les catégories A,B et C (+30%).

L'évolution de la DEFM se caractérise par ailleurs, par des pics saisonniers se situant au premier trimestre de l'année.

Graph 41 - Evolution de la DEFM cat A et ABC des « Conducteurs de véhicules»

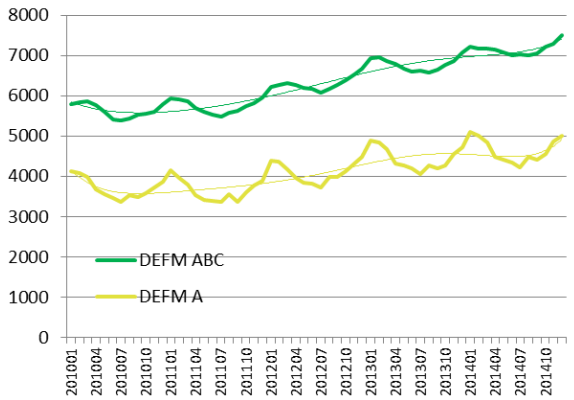

Source : DARES, Pôle emploi

Des demandeurs d'emploi de longue durée en très forte augmentation

La hausse du volume de demandeurs d'emploi est constatée dans l'ensemble des catégories de diplôme, même les plus élevés (+11% chez les titulaires d'un diplôme de niveau III et plus).

Cependant, les demandeurs d'emploi sont majoritairement peu ou pas diplômés : seuls 21% d'entre eux sont titulaires d'un diplôme au moins équivalent au bac. Les titulaires d'un CAP/BEP représentent la majorité avec 60% des effectifs.

Malgré un niveau de formation relativement faible, le niveau de qualification apparait plus en phase avec le type de métier recherché, puisque 70% des demandeurs occupaient précédemment un poste d'ouvrier ou d'employé qualifié. Ces derniers ont vraisemblablement pu occuper des postes qualifiés grâce à l'expérience accumulée au cours des années d'exercice. En effet, l'âge moyen des demandeurs d'emploi apparait ici particulièrement élevé puisque que la part des seniors âgés de 50 ans et plus représente plus d'un quart des effectifs.

Les jeunes de moins de 25 ans, plus faiblement représentés, constitue est l'une des rares catégories de demandeurs à connaître une baisse du nombre d'inscrits (-6% entre décembre 2013 et décembre 2014).

Tab 20 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC de la FAP « Conducteurs de véhicules » (Source : DARES, Pôle emploi)

DEFM ABC	décembre 2014	Part décembre 2014	Evolution n-1
Moins de 25 ans	468	6%	-6%
25 à 49 ans	4932	66%	6%
50 ans et plus	2109	28%	10%
niveau III et plus	424	6%	13%
niveau IV	1089	15%	5%
niveau V	4393	59%	6%
niveau Vbis	693	9%	11%
niveau VI	910	12%	2%
Employé non qualifié	1481	20%	6%
Employé qualifié	3862	51%	6%
Ingénieurs et cadres	N.S	0%	-30%
Ouvrier non qualifié	647	9%	3%
Ouvrier qualifié	1449	19%	8%
Technicien, agents de maîtrise	62	1%	35%
Moins d'un an	4190	56%	2%
Plus de deux ans	1686	22%	26%
Un à deux ans	1633	22%	0%

Source : DARES, Pôle emploi

Un fléchissement des offres d'emploi enregistrées

Les flux d'offres d'emploi sur le métier des conducteurs de véhicules diminuent de manière continue au cours des cinq dernières années. Si la baisse demeurait contenue entre 2010 et 2012, le flux des offres d'emploi fléchit significativement à partir de 2013 (-43,3% par rapport à l'année précédente). Par ailleurs, plus de la moitié de ces offres concernent des CDD de moins de 6 mois, les CDI ne représentant qu'un peu moins de 20% des OEE. Il convient néanmoins de rappeler que ces résultats sont à considérer avec prudence dans la mesure où 2013 est marquée par un changement dans la méthodologie de collecte des offres par Pôle emploi.

En parallèle, les flux de demandes d'emploi enregistrent une augmentation jusqu'en 2011 puis se réduisent ensuite, mais de manière modérée. En 2014, les inscriptions se faisaient suite à une fin de CDD, dans près de 20% des cas. Les licenciements économiques restent marginaux sur cette famille d'activité professionnelle puisqu'ils représentent moins de 3% des DEE. Ainsi, sur la période considérée, l'écart entre les offres et les demandes a eu tendance à diminuer, réduisant fortement le taux de tension. Jusqu'en 2013, les métiers de conducteurs de véhicule présentaient des taux de tension élevés. La persistance de la récession économique a fini par impacter le secteur du transport et de la logistique, principal secteur émetteur d'offres d'emploi de la famille d'activité.

Parmi les projets de recrutement de conducteurs routiers recensés pour 2015 (enquête BMO), 67% seraient considérés comme «difficiles ». Il convient de noter que l'emploi saisonnier représente ici près de 30% des projets. La part de projets difficiles atteint 38% sur les métiers de conducteurs et livreurs sur courte distance (18% d'emplois saisonniers).

Graph 42 – Evolution des OEE et des DEE chez les conducteurs de véhicules

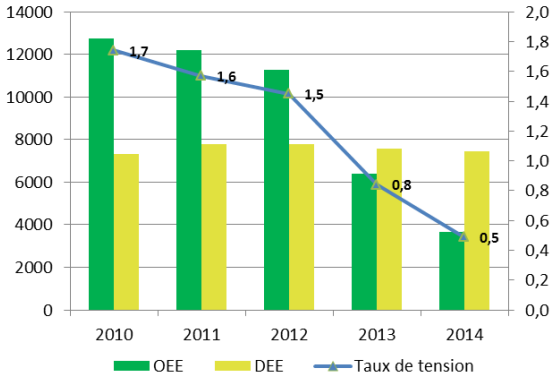

Source : DARES, Pôle emploi

Tab 21 – OEE et DEE des ROME associées à la famille d'activité « Conducteurs de véhicules » (données 2014)

	OEE 2014	OEE du secteur	DEE 2014	Taux de tension 2014	Taux de tension 2013
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	1454	1%	2833	0,5	0,5
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	689	3.5%	3011	0,2	0,3

Source : DARES, Pôle emploi

3.6 – Focus sur les métiers « Bouchers, charcutiers et boulangers » et zoom sur l'« Abattage et découpage de la viande »

Principalement présents dans le secteur de l'alimentation en détail (confère dossier éponyme), les métiers de bouchers, charcutiers et boulangers représentent toutefois pas moins de 5% des effectifs de l'industrie alimentaire (près de 600 postes), principalement présents dans les activités de l'abattage. Il convient de rappeler que dans l'industrie, ces métiers sont très majoritairement représentés par des opérateurs de la transformation des viandes et que les métiers « traditionnels » de bouchers, charcutiers ou boulangers/pâtissiers ne représentent que quelques dizaines d'emplois.

Néanmoins, afin de compléter cette série de focus, il paraît indispensable d'apporter un regard croisé sur cette famille professionnelle et plus spécifiquement sur les métiers de l'abattage et découpage de la viande, plus caractéristiques du champ d'analyse.

Une tendance à la hausse du nombre de chômeurs

Le nombre de demandeurs d'emploi de l'ensemble de la famille d'activité professionnelle connaît une hausse continue depuis 2010, aussi bien en catégorie A (+74% entre décembre 2010 et décembre 2014) que pour les catégories ABC réunies (+75%). L'évolution de la DEFM se caractérise par des effets saisonniers se situant de mars à septembre, période creuse de l'activité.

La tendance de l'évolution des demandeurs d'emploi est globalement similaire pour les métiers de l'abattage et découpage de la viande. La DEFM de catégorie A enregistre une augmentation de +74% entre décembre 2010 et décembre 2014, et +75% pour les catégories A, B et C réunies, au cours de la même période. Compte-tenu du faible volume de demandeurs (une centaine en moyenne mensuelle en 2014), il est moins aisé d'identifier statistiquement des phénomènes saisonniers sur ces métiers.

Graph 43 - Evolution de la DEFM cat A et ABC des « Bouchers, charcutiers et boulangers»

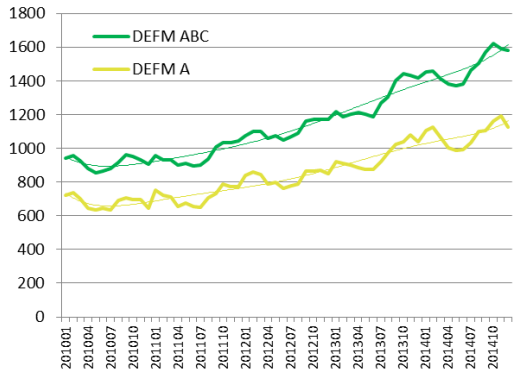

Source : DARES, Pôle emploi

Graph 44 - Evolution de la DEFM cat A et ABC : zoom sur le métier « d'abattage et découpage de la viande »

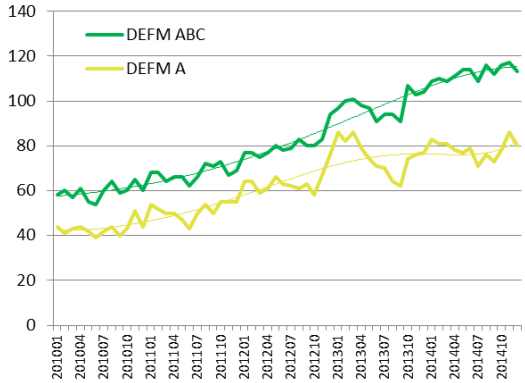

Source : DARES, Pôle emploi

Des demandeurs d'emploi jeunes et majoritairement titulaires d'un diplôme de niveau V

Les demandeurs d'emploi à la recherche d'un métier de « boucher, charcutier, boulanger » présentent l'une des plus fortes proportions de jeunes de moins de 25 ans (44% en décembre 2014). A contrario les séniors ne représentent que 13% des effectifs de chômeurs. Cette part importante de jeunes peut en partie expliquer le faible niveau des demandeurs d'emploi de longue durée, près de 70% sont effectivement inscrits depuis moins d'un an. Toutefois, les demandeurs inscrits à Pôle emploi depuis plus de 2 ans sont en nette augmentation (+35,2% entre décembre 2013 et décembre 2014).

Les demandeurs d'emploi sont, pour 80% d'entre eux, titulaires d'un CAP ou BEP. De plus, 11,4% disposent d'un niveau de formation supérieur (Bac et diplômes du supérieur). Ce niveau de formation semble à priori suffisant pour exercer le métier puisque 76% d'entre eux ont déjà occupé un poste d'employé ou d'ouvrier qualifié. En outre, l'augmentation du volume de demandeurs d'emploi est observable dans toutes les catégories de diplôme, bien qu'elle touche plus fortement les niveaux de formation les plus élevés (supérieurs au niveau V).

Des demandeurs d'emploi à la recherche d'un métier de l'abattage et découpage de la viande moins formés et moins qualifiés

Le métier d'abattage se distingue des autres métiers de la famille d'activité à plusieurs niveaux, notamment sur l'âge, le niveau de formation et de qualification. La moyenne d'âge des demandeurs apparaît ici plus élevée, les séniors de 50 ans et plus représentent près de 30% des effectifs (il s'agit toutefois de la seule catégorie à enregistrer une baisse du nombre de chômeurs). Ces demandeurs se distinguent également par un niveau de formation moins élevé, puisque 58% n'ont pas atteint le niveau V. Ce niveau de diplôme peut ici aisément être corrélé au niveau de qualification, lui aussi inférieur à ce qui est observé dans le reste de la famille professionnelle (60% d'ouvriers ou d'employés non qualifiés).

Tab 22 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC de la FAP « bouchers, charcutiers, boulangers »

DEFM ABC	Décembre 2014	Part Décembre 2014	Evolution n-1
Moins de 25 ans	696	43,9%	10,5%
25 à 49 ans	680	42,9%	17,0%
50 ans et plus	209	13,2%	0,0%
niveau III et plus	38	2,4%	35,7%
niveau IV	142	9,0%	15,4%
niveau V	1 267	79,9%	10,6%
niveau Vbis	49	3,1%	8,9%
niveau VI	89	5,6%	14,1%
Employé non qualifié	160	10,1%	4,6%
Employé qualifié	562	35,5%	24,1%
Ingénieurs et cadres	N.S	N.S	N.S
Ouvrier non qualifié	191	12,1%	12,4%
Ouvrier qualifié	643	40,6%	3,7%
Technicien, agents de maîtrise	23	1,5%	43,8%
Moins d'un an	1 076	67,9%	6,5%
Plus de deux ans	169	10,7%	35,2%
Un à deux ans	340	21,5%	19,3%

Source : DARES, Pôle emploi

Tab 23 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC : zoom sur le métier « d'abattage et découpage de la viande » (Source : DARES, Pôle emploi)

DEFM ABC	décembre 2014	Part décembre 2014	Evolution n-1
Moins de 25 ans	N.S	N.S	N.S
25 à 49 ans	77	68%	24%
50 ans et plus	33	29%	-6%
niveau III et plus	N.S	N.S	N.S
niveau IV	N.S	N.S	N.S
niveau V	40	35%	11%
niveau Vbis	10	9%	11%
niveau VI	55	49%	8%
Employé non qualifié	17	15%	42%
Employé qualifié	15	13%	25%
Ingénieurs et cadres	N.S	N.S	N.S
Ouvrier non qualifié	51	45%	-2%
Ouvrier qualifié	29	26%	4%
Technicien, agents de maîtrise	N.S	N.S	N.S
Moins d'un an	61	54%	-8%
Plus de deux ans	22	19%	69%
Un à deux ans	30	27%	20%

Source : DARES, Pôle emploi

Des difficultés de recrutement persistantes sur les métiers de l'abattage

Les flux d'offres d'emploi de la famille d'activité des bouchers, charcutiers, boulangers n'enregistrent pas d'évolutions aussi marquées comparativement aux autres métiers caractéristiques de l'agroalimentaire. En effet, la baisse du nombre d'offres d'emploi déposées diminue plus faiblement entre 2011 et 2013 (-7% en croissance annuelle moyenne) avant de connaître une reprise plus franche entre 2013 et 2014 (+5.4%). Dans 82% des cas, ces offres concernent des emplois durables (+ de 6 mois). De plus, près de six offres sur dix sont des postes qualifiés.

Les flux de demandes d'emploi sur le métier des bouchers, charcutiers, boulangers augmentent, quant à eux, de manière continue au cours de ces quatre dernières années (+2% en croissance annuelle moyenne entre 2010 et 2014). En 2014, les inscriptions se faisaient suite à une fin de CDD, dans près de 28% des cas. Les licenciements économiques sont très marginaux sur ce métier puisqu'ils représentent moins de 1% des DEE.

Ainsi, sur la période considérée, l'écart entre les offres et les demandes a eu tendance à s'accroître très légèrement, réduisant le taux de tension (de 0,9 en 2011 à 0,7 en 2014). Toutefois, ce dernier demeure relativement élevé et traduit des difficultés de recrutement pour les entreprises.

Outre les métiers de bouche qui connaissent des difficultés récurrentes de recrutement, le métier d'abattage enregistre lui aussi un taux de tension élevé. Ces tensions peuvent en partie s'expliquer par les caractéristiques de ces postes qui nécessitent des compétences spécifiques sollicitées dans un environnement de travail peut-être moins « attirant » que dans d'autres activités (horaires, travail dans le froid…).

Graph 45 – Evolution des OEE et des DEE chez les bouchers, charcutiers et boulangers

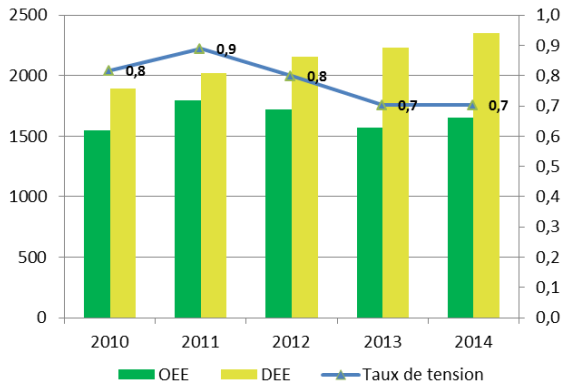

Source : DARES, Pôle emploi

Tab 24 – OEE et DEE des ROME associées à la famille d'activité « Bouchers, charcutiers et boulangers » (données 2014)

	OEE 2014	OEE du secteur	DEE 2014	Taux de tension 2014	Taux de tension 2013
Boucherie	554	2%	473	1,2	1,5
Boulangerie - viennoiserie	541	38%	925	0,6	0,5
Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	399	40%	783	0,5	0,5
Charcuterie - traiteur	122	21.3%	131	0,9	1,0
Abattage et découpe des viandes	36	64%	40	0,9	0,8

Source : DARES, Pôle emploi

4 › Formation et parcours

L'identification des établissements et des formations de la filière agroalimentaire a été faite sur la base du portefeuille des formations directement rattachées aux domaines de formation « Agroalimentaire » et « Industrie process ».

Une offre de formation principalement localisée en Eure-et-Loir et Indre-et-Loire

Il existe en région Centre-Val de Loire, à la rentrée 2013, 22 établissements proposant des formations menant vers les métiers de l'agroalimentaire, et plus globalement de l'industrie de process.

Ces établissements se concentrent pour l'essentiel dans le nord de la région (Dreux, Chartres) et la Touraine.

Il est ainsi recensé :

- Trois établissements de formation initiale scolaire (Lycée Maurice Viollette de Dreux, le Lycée Gustave Eiffel en Indre-et-Loire et le Lycée Ampère de Vendôme).

- Trois Centres de Formation d'Apprentis (CFA), à la Chapelle-Saint-Mesmin (45), Orléans et Bourges.

- Quatre Maisons Familiales Rurales (MFR), toutes localisées dans le département de l'Indre-et-Loire (Azay-le-Rideau, Neuvy-le-Roi et Tours)

- Six Lycées Agricoles (Lycée agricole Privé Notre Dame à La Loupe dans l'Eure-et-Loir, le Lycée général et technologique agricole à Sours dans l'Eure-et-Loir, le Lycée Agricole privé Gabriel Bridet à Anet dans l'Eure-et-Loir, le Lycée professionnel agricole de Beaune la Rolande et le Lycée de Chambray les Tours dans l'Indre-et-Loire).

Cart 02 – Localisation des établissements de formation « agroalimentaire » et « industrie process »

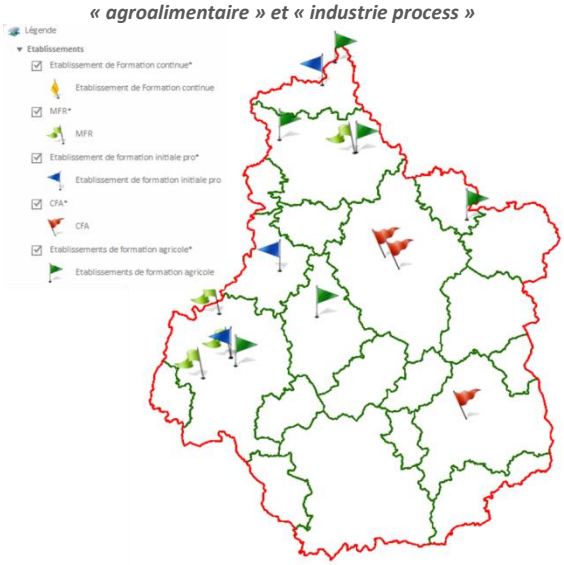

Source : Rectorat Académie Orléans- Tours, Région Centre, DRAAF

Tab 25– Répartition des établissements de formation des domaines de formation « agroalimentaire » et « industrie process » (données rentrée 2014)

Zone d'emploi	Type d'établissement	Nb d'établissements
Blois	Agricole	1
Chartres	Agricole	2
Dreux	Agricole	1
Pithiviers	Agricole	1
Tours	Agricole	1
Bourges	CFA	1
Orléans	CFA	2
Blois	Formation continue	1
Chartres	Formation continue	1
Orléans	Formation continue	2
Tours	Formation continue	2
Dreux	Formation initiale professionnelle	1
Tours	Formation initiale professionnelle	1
Vendôme	Formation initiale professionnelle	1
Chartres	MFR	1
Tours	MFR	3

Source : Rectorat, Conseil régional, DRAAF

Des formations allant du niveau V au niveau III

➔**La filière de formation « Agroalimentaire »** se structure autour de deux diplômes de niveau IV (Bac professionnel) ainsi que trois diplômes de niveau III (BTS).

-Le Bac Pro Bio-Industries de la transformation (BIT) et sa variante Bac ProA Alimentation Bio-industrie de laboratoire. Ce diplôme vise à former des professionnels capables d'assurer la commande et la coordination des opérations de production sur des installations automatisées. Ces professionnels sont également en mesure d'appliquer un planning de fabrication, de contrôler les installations de s'assurer au bon état de fonctionnement du matériel. Si l'industrie agroalimentaire reste l'un des principaux secteurs recruteur de ce type de profil, l'industrie pharmaceutique, cosmétique et parfumerie constituent également des débouchés potentiels. Ce diplôme est préparé dans trois établissements, le Lycée agricole de Chartres, le Lycée Maurice Viollete de Dreux et la MFR de Tours Val-de-Loire.

-Le BTSA Sciences et Technologies des Aliments. Ce diplôme de niveau III forme de futurs techniciens capables d'organiser la production, depuis la fabrication jusqu'au conditionnement. Ces derniers peuvent également intervenir en laboratoire, dans un service qualité, recherche et développement ou approvisionnement et commercialisation des produits alimentaires. L'industrie agroalimentaire constitue l'un des principaux secteurs recruteur des titulaires de ce diplôme. Ce diplôme est préparé en région dans deux établissements : Le CFA de l'Eure-et-Loir et le Lycée Professionnel Agricole de Chartres.

➔**La filière de formation « Industrie de process »** s'organise en région autour de deux diplômes, de niveau CAP et Bac professionnel.

-**Le CAP Conducteur d'installations de production**. Ce diplôme doit permettre à son titulaire d'être en mesure d'assurer la conduite en production d'un système industriel. Il est capable de lancer la production, de conduire l'installation et contrôler la qualité des produits. Ce dernier trouve de nombreux débouchés dans l'industrie agroalimentaire, mais aussi dans la pharmacie, la cosmétologie, l'électronique, la métallurgie, et plus généralement dans l'ensemble des secteurs industriels dont les processus présentent un certain niveau d'automatisation. Ce diplôme est préparé au Lycée des Métiers Maurice Viollete de Dreux ainsi qu'au Lycée Professionnel Gustave Eiffel en Indre-et-Loire.

-Le Bac pro Pilote de ligne de production. Ce bac forme des professionnels capables de préparer la production sur une ligne automatisée ou semi-automatisée. Ces professionnels sont en mesure de conduire la ligne de production tout en coordonnant les opérateurs. Il peuvent également intervenir soit sur la partie de transformation primaire du produit en exécutant des tâches centrées sur la conduite de l'installation de production, soit hors de la transformation primaire du produit sur des activités telles que le conditionnement en aval ou en amont (approvisionnement). Ces derniers trouvent ainsi des débouchés dans l'ensemble des industries de transformation, d'élaboration et de conditionnement et présentant des processus automatisés, coordonnés ou intégrés. A la rentrée 2014, ce diplôme est dispensé au CFAI Centre de La Chapelle-Saint-Mesmin et au Lycée Professionnel Ampère de Vendôme.

Non associés aux domaines de formation « Agroalimentaire » et « Industrie de process », il apparait néanmoins pertinent de faire mention des **BTS Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques** ainsi que du **BTS Qualité dans les industries alimentaires et les bio industries**, qui sont initialement rattachés, dans la nomenclature de formations de l'ORFE, au domaine « R&D Analyse et Qualité » :

-**Le BTS Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques** forme des techniciens spécialisés dans la préparation et la mise en œuvre d'analyses indispensables en biologie, biochimie et microbiologie. Cette formation est dispensée dans deux établissements, le LEGTA de Vendôme et le CFAAD du Loir-et-Cher à Blois.

-**Le BTS Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries**, proposé au Lycée Rotrou de Dreux, forme des techniciens maîtrisant le suivi de la qualité à tous les niveaux de la production (de l'approvisionnement au conditionnement).

Un nombre d'apprenants en formation initiale en diminution depuis la rentrée 2012

A la rentrée 2014, 390 élèves et 67 apprentis sont inscrits dans l'un des diplômes des filières de formation « Agroalimentaire», « industrie process » et « R&D Analyse et Qualité ». Les CFA ont perdu depuis la rentrée 2012 une dizaine d'inscrits dans les formations du champ d'analyse. Dans le même temps, les Lycées professionnels affichent une baisse particulièrement importante, notamment entre la rentrée 2013 et 2014 (-40 élèves inscrits).

Depuis la rentrée 2012, plusieurs changements sont intervenus concernant l'offre proposée en région. Dès la rentrée 2013, et dans le cadre de la réforme sur le Bac pro en trois ans, les CAP Conduite de systèmes industriels Option Agroalimentaire et option Fabrication et assemblage ont été supprimés pour être en partie rattaché au seul CAP encore existant en 2014, à savoir le CAP Conducteur d'installations de production.

Il convient par ailleurs de rappeler que la baisse des effectifs inscrits dans la filière n'est pas spécifique au domaine de formation mais est constatée dans plusieurs autres filières industrielles.

Des apprenants en niveau IV principalement

Les formations en baccalauréat professionnel concentrent plus de 77% des inscrits. Le Bac pro Bio-industries de transformation forme à lui seul plus des deux tiers des effectifs, suivi ensuite par le BTS Sciences et Technologies Alimentaires (STA), regroupant 12.5% des inscrits (voies scolaires et apprentissage).

Tab 26a– Répartition du nombre d'élèves inscrits par diplômes associés aux domaines de formation « agroalimentaire » et « industrie process »

Libéllé diplôme	2012	2013	2014
CAP CONDUCTEUR D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION	28	33	29
CAP CONDUITE DE SYSTEMES INDUSTRIELS OPTION AGROALIMENTAIRE	10		
CAP CONDUIT.SYST.IND.OPT.FAB.ASSEMBL.	18		
BAC PRO AG ALIMENTATION BIO-INDUSTRIES LABORATOIRE	32	42	27
BAC PRO AG BIO INDUSTRIE DE TRANSFORMATION	133	150	133
BAC PRO BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	72	73	69
BAC PRO PILOTAGE DES SYSTEMES DE PRODUCTION AUTOMATISEE	18	11	
BAC PRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	10	20	35
BTSA STA PRODUITS ALIMENTAIRES	47	44	36
TOTAL	**312**	**340**	**300**

Tab 26b– Répartition du nombre d'élèves inscrits par diplômes associés au domaine de formation « R&D Analyse et Qualité »

Libéllé diplôme	2012	2013	2014
BTSA ANALYSES AGRICOLES BIOLOGIQUES ET BIOTECHNOLOGIQUES	44	41	48
BTS QUALITE DANS LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET LES BIO INDUSTRIES	38	36	42
TOTAL	**82**	**77**	**90**

Source : Rectorat, conseil régional, DRAAF

Tab 27a– Répartition du nombre d'apprentis par diplômes associés aux domaines de formation « agroalimentaire » et « industrie process »

Libéllé diplôme	2012	2013	2014
CAP CONDUCTEUR D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION	2	5	4
CAP CONDUIT.SYST.IND.OPT.FAB.ASSEMBL.	3		
BAC PRO PILOTAGE DES SYSTEMES DE PRODUCTION AUTOMATISEE	4	1	
BAC PRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	2	3	3
BTSA STA PRODUITS ALIMENTAIRES	10	6	7
DUT MESURES PHYSIQUES			8
DUT MESURES PHYS TECHN INSTRUMENTALES	10	12	
DUT QUALITE, LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION			23
DUT QUALITE, LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION OPTION ORGANISATION ET GESTION DES FLUX	24	28	
TOTAL	**55**	**55**	**45**

Tab 27b– Répartition du nombre d'apprentis par diplômes associés au domaine de formation « R&D Analyse et Qualité »

Libéllé diplôme	2012	2013	2014
BTSA ANALYSES AGRICOLES BIOLOGIQUES ET BIOTECHNOLOGIQUES	9	14	12
TOTAL	**9**	**14**	**12**

Source : Rectorat, conseil régional, DRAAF

Une part importantes de « perdus de vue »

A la rentrée 2009, 194 jeunes se sont inscrits en première année de CAP ou de BAC PRO 3 ans dans un des diplômes cités précédemment (1,4 % du total des inscrits). Parmi eux, 65 entraient en 1ère année de CAP Conduite de systèmes industriels. Agés de 16,4 ans en moyenne, ils sont issus à 49 % de classe de troisième (46 % pour l'ensemble des CAP). Cependant ils se caractérisent surtout par une proportion très élevée de jeunes venant de classe SEGPA (29%, 13% en moyenne). C'est d'ailleurs peut-être la raison pour laquelle les parcours de formations sont si heurtés. En effet, alors qu'en moyenne 73% poursuivent leur CAP, seul 62% des élèves inscrits à la rentrée 2009 ont suivi leur formation intégralement. 35% ont d'ailleurs totalement disparus des fichiers d'inscrits de l'académie l'année suivante et seuls 3% se sont réorientés

Graph 42 – Parcours de formation 2009-2011, en CAP des domaines de formation « Agroalimentaire » et « Industrie de process » (données rentrée 2013)

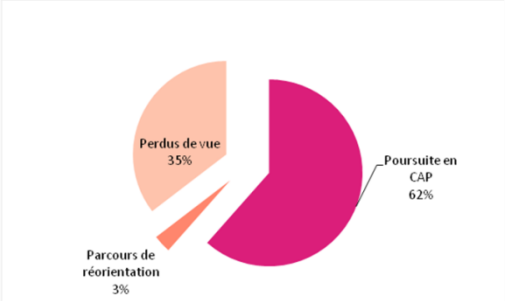

De l'autre côté, 78 entraient en seconde professionnelle dans les formations de l'Éducation Nationale (Bio-industries de transformation, Pilotage de système de production automatisé) ou de l'enseignement agricole (Alimentation bio-industrie de transformation, Laboratoire contrôle qualité). Leur profil, sensiblement différent, se caractérise par un âge moyen de 16 ans mais ils sont quant à eux majoritairement issus de classes de troisième (70 %, 74 % en moyenne). Cependant, tout comme pour les CAP, ces formations de niveau IV se distinguent par une part de parcours linéaire beaucoup plus faible que la moyenne régionale : 59% contre 68% en moyenne tous BAC PRO confondus.

Graph 43 – Parcours de formation 2009-2011, en BAC PRO des domaines de formation « Agroalimentaire » et « Industrie de process » (données rentrée 2013)

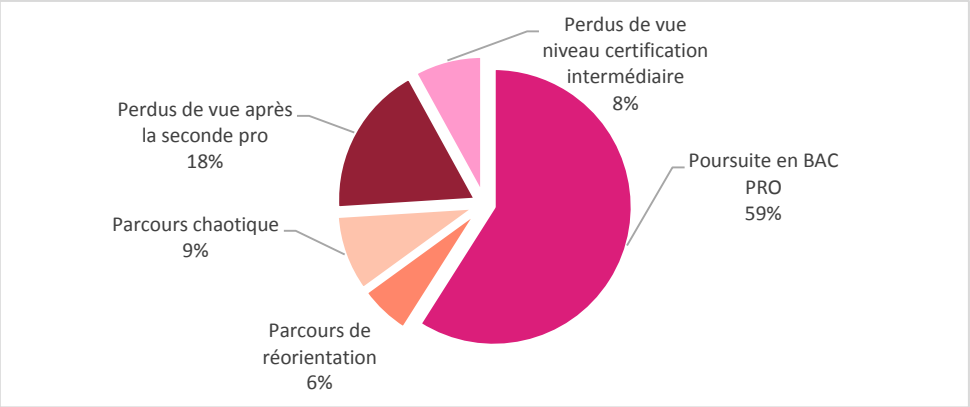

Source : ORFE – Observatoire de la voie professionnelle

La formation continue à destination des demandeurs d'emploi

L'offre de formation continue à destination des demandeurs d'emploi est représentée en région Centre-Val de Loire par au moins cinq organismes de formation, dont l'Association pour la formation professionnelle des adultes ainsi que le Centre de Formation Continue de Sainte Croix St-Euverte à Orléans.

Deux titres professionnels sont dispensés en région :

-Le Titre professionnel « Agent de fabrication industrielle » (proposé par l'AFPA)

-Le Titre professionnel « Conducteur d'installations et de machines automatisées » (proposé par l'AFPA)

Un certificat de technicien spécialisé en bio production industrielle est également proposé à l'Institut des Métiers et des Technologies (IMT) de Tours.

Enfin, le Centre de Formation Continue de Sainte Croix-Saint Euverte (Orléans) dispense deux formations directement liées au champ d'investigation :

-Titre professionnel « Conducteur d'installations de machines automatisées » (titre de niveau V)

-Titre professionnel « Technicien de production industrielle » (titre de niveau IV).

Cart 03 : Répartition des établissements de formation continue des domaines de formation « Agroalimentaire » et « Industrie de process »

Source : Base Offres du Gip Alfa Centre

Focus sur l'Enseignement supérieur :

Il convient d'aborder le volet de l'enseignement supérieur lorsqu'il est question de la filière de « Agroalimentaire », d'autant plus qu'elle apparaît relativement bien représentée en région.

En effet, trois DUT, quatre Licences professionnelles ainsi qu'un Master professionnel sont dispensées en région :

-**Le DUT Techniques de commercialisation orientation agroalimentaire.** Cette formation forme de futurs commerciaux polyvalents capables de vendre, acheter, distribuer et gérer les stocks. L'orientation « agroalimentaire » lui permet en plus de maîtriser le génie agroalimentaire, la biochimie agroalimentaire et le contrôle-qualité.

-**Le DUT Qualité, Logistique et organisation (QLIO)**. Ce diplôme vise à former des techniciens supérieurs spécialisés dans la maîtrise des flux, le management de la qualité et l'optimisation de l'organisation. Le titulaire peut par exemple être recruté en tant que responsable de fabrication agroalimentaire.

-**Le DUT Mesures Physiques**. Les titulaires sont formés aux techniques de mesure, de traitement du signal et des données, à la caractérisation des matériaux ou bien encore au contrôle qualité. Ces compétences peuvent être exploitées dans l'agroalimentaire même si les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et de l'électronique constituent les principaux débouchés.

-**La Licence Professionnelle Industrie agroalimentaire, alimentation, spécialité méthode et technique en analyse sensorielle.** Ce diplôme, préparé à l'UFR des sciences et techniques de l'Université de Tours, forme chaque année une vingtaine de techniciens supérieurs spécialisés en neurosciences et en métrologie sensorielle, compétences contribuant à la mise en pratique d'une politique de qualité gustative.

-**La Licence Professionnelle Transformations industrielles spécialité valorisation des ressources végétales**. Cette formation, dispensée à l'Antenne scientifique universitaire de Chartres, forme des professionnels capables de maîtriser les savoirs liés aux métiers dans les domaines techniques d'extraction et de purification, les techniques de production et d'amélioration des végétaux, de la physiologie végétale, biochimie et chimie analytique. SI certains débouchés existent dans l'agroalimentaire, les secteurs de cosmétique et de la pharmacie restent les principaux recruteurs de cette catégorie de diplômés.

- La Licence pro « Management des organisations, gestion des risques adaptée aux entreprises agricoles et agroalimentaires ». Cette Licence forme de futurs cadres intermédiaires capables d'une approche transversale du risque dans le domaine de l'agriculture. Ces débouchés existent dans l'agroalimentaire mais aussi dans le secteur bancaire et assurantiel.

-**Le Master Sciences, Technologies, Santé Mention Biologie Intégrative et Agrosciences Spécialité sensoriel et innovation en agroalimentaire**. Enseigné à L'UFR des Sciences et Techniques de l'Université de Tours, cette formation s'inscrit dans l'approfondissement des enseignements déjà proposés par la Licence professionnelle agroalimentaire, alimentation. Ce diplôme vise donc à former de futurs cadres maîtrisant les méthodes et les techniques nécessaires à la conception de produits alimentaires.

5 › Développement durable

A l'instar d'un certain nombre d'activités industrielles, l'industrie agroalimentaire produit des quantités importantes de déchets, engendre des rejets aqueux chargés en polluants divers (pollution particulaire et organique en particulier) ainsi que certaines nuisances, notamment d'ordre olfactif. Ces caractéristiques obligent depuis de nombreuses années les entreprises du secteur à intégrer la question environnementale au sein même de leur stratégie, et en l'envisageant d'un point de vue directement lié aux performances de l'entreprise. La prise en compte de la notion de développement durable semble donc constituer un véritable atout économique. En effet, dans un secteur où la confiance des consommateurs représente une condition indispensable à la pérennité même de l'entreprise, la capacité de valorisation de son image et de son éthique semble fondamentale. Il convient toutefois de rappeler que la prise en compte de ce concept de développement durable est apparu relativement tôt dans l'industrie agro-alimentaire avec notamment la mise en place dès le milieu des années 70' de la réglementation « Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)[iv] ».

Par ailleurs, le chapitre « énergie et industrie » du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique définit un ensemble d'actions prioritaires applicables pour l'ensemble de l'industrie. Parmi ces actions prioritaires, deux mesures phares sont développées :
- la mise en place d'un système d'obligation de capacité électrique afin de mieux gérer l'émergence de pointes de consommations électriques estivales
- le recours à des équipements de refroidissement plus efficaces ou utilisant des sources d'énergies renouvelables ou de récupération.

Plus globalement, le secteur doit faire face à plusieurs défis environnementaux qui passent par la maîtrise de la consommation d'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'optimisation de la consommation d'eau dans les processus de fabrication, la diminution des transferts de polluants dans les milieux « eau-sol-air » ou encore la valorisation des déchets industriels.

Ces défis convergent vers le concept d'« éco-conception ». Ce concept implique une coopération intégrée entre les différents acteurs de l'entreprise (ouvriers, techniciens, cadres, ingénieurs…), ce qui se traduit par l'apparition de nouvelles méthodes de travail mais aussi par l'acquisition de nouvelles compétences afin de mieux répondre aux réglementations de plus en plus strictes.

Dans un autre registre, la mise en place de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) doit permettre aux entreprises de mieux associer les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités.

Pour les entreprises industrielles du secteur, ce concept doit contribuer à transformer des éléments de contraintes telles que les réglementations environnementales ou le dialogue social en opportunités de performance et de pérennité de l'entreprise. Cela peut en effet constituer un levier d'innovation tout en améliorant les performances environnementales.

FOCUS SUR LES PROFESSIONS VERTES ET VERDISSANTES

Le réseau des CARIF-OREF (RCO) se base sur l'approche de l'Observatoire National des Emplois et Métiers de l'Économie Verte (ONEMEV) pour analyser l'emploi et les métiers de l'économie verte. Cette dernière est une économie qui tient compte des enjeux environnementaux. Elle est peu créatrice de nouveaux métiers mais implique l'évolution de nombreux métiers existants.

Deux approches de l'emploi ont été mises en place par l'ONEMEV : l'une permet de mesurer les emplois liés à la production, mais les données utilisées ne permettent pas de régionaliser ces emplois. L'autre approche repose sur l'identification de métiers verts et verdissants à dire d'experts, sur la base de définitions partagées. A partir des métiers verts et verdissants (ROME) a ainsi été identifiée la nomenclature des professions vertes et verdissantes (PCS) : 9 PCS vertes et 66 PCS verdissantes. Pour ces dernières, précisons que l'ensemble des emplois liés à la profession est intégré même si le verdissement de la profession ne concerne pas encore tous les emplois. L'utilisation des PCS permet cependant de mesurer

l'emploi à partir de différentes sources de données : recensement de la population, DADS … L'analyse de l'ORFE repose sur cette nomenclature. Les données utilisées sont issues de la base de données : Fiches métiers/Lorraine Parcours Métiers.

Pour rappel, **un métier vert** est un métier dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement. Le métier vert peut être nouveau ou être référencé depuis longtemps. Il peut être amené à s'exercer dans tous les secteurs d'activité.

En revanche, les **métiers verdissants** n'ont pas une finalité environnementale. Ils intègrent néanmoins de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier.

Dans le secteur de l'industrie agroalimentaire, quatre professions verdissantes représentatives sont ainsi identifiées :

- Techniciens de recherche et développement et des méthodes de production des industries de transformation (métier verdissant)
- Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation
- Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire agroalimentaire (métier verdissant)
- Agents qualifiés de laboratoire (métier verdissant)

Graph 44 – Poids du métier dans l'ensemble de l'économie verte (%) en 2011

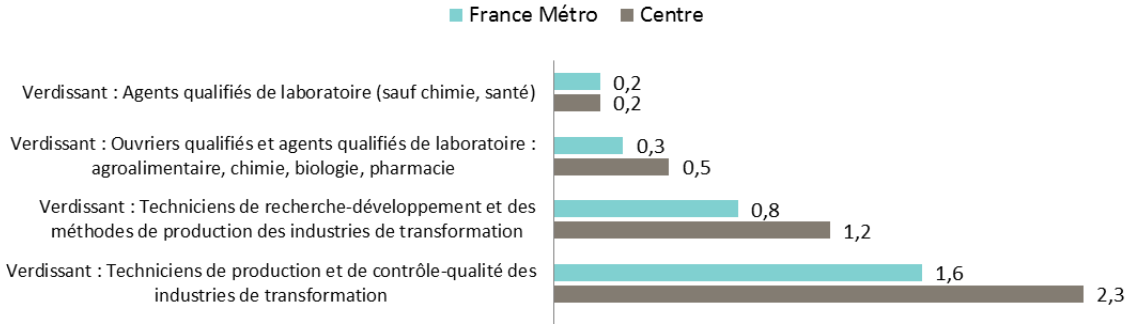

Source : Gip Lorraine Parcours métiers

En région, l'ensemble des professions verdissantes identifiées comme appartenant (en partie) au secteur des IAA se trouve surreprésenté par rapport à la France métropolitaine, en particulier les techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation (poids dans l'ensemble de l'économie verte en région Centre :2,3 % contre 1,6 % en France métropolitaine)..

Caractéristiques de ces métiers verdissants :

Les femmes sont particulièrement bien présentes parmi les ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire (60 % en région, 48 % au niveau France) et les agents qualifiés de laboratoire (63 %). Parmi les techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation, les femmes représentent 31 % des personnes en emploi en région, et seulement 16 % au niveau France.

Les techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation se distinguent en région par une forte proportion de diplômés de niveau CAP/BEP parmi les 35 ans et plus (23 % en région, contre 19 % en France). Parmi les ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie, les seniors âgés de 50 ans et plus sont particulièrement nombreux (36 %, contre 26 % au niveau national).

Graph 45– Evolution 2006-2011 des métiers verdissants en région Centre et en France métropolitaine

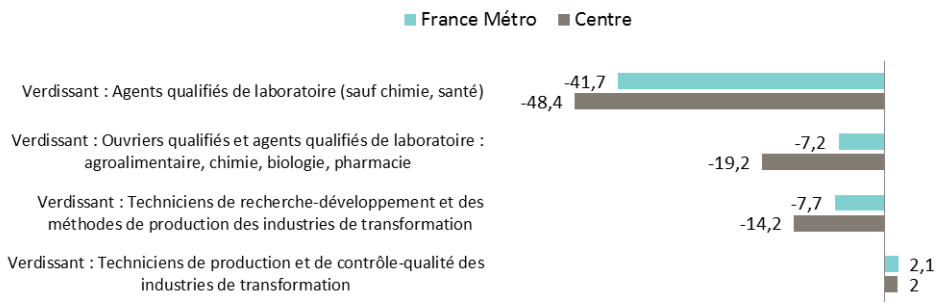

Source : Gip Lorraine Parcours métiers

Sur la période 2006-2011, seuls les techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation enregistrent une évolution positive (+ 2 %). Contrairement à la tendance à la hausse observée dans les métiers verts et verdissants, les autres professions perdent des emplois entre 2006 et 2011, en région Centre-Val de Loire davantage encore qu'en France métropolitaine : les agents qualifiés de laboratoire (- 48,4 %), les OQ et agents qualifiés de laboratoire (- 19,2 %) et les techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation (- 14,2 %). Seuls les OQ des autres industries diminuent moins rapidement en région (- 3,9 %) qu'au niveau national (- 8,2 %).

Graph 46 – Secteurs employeurs des métiers verdissants en 2011 en région Centre

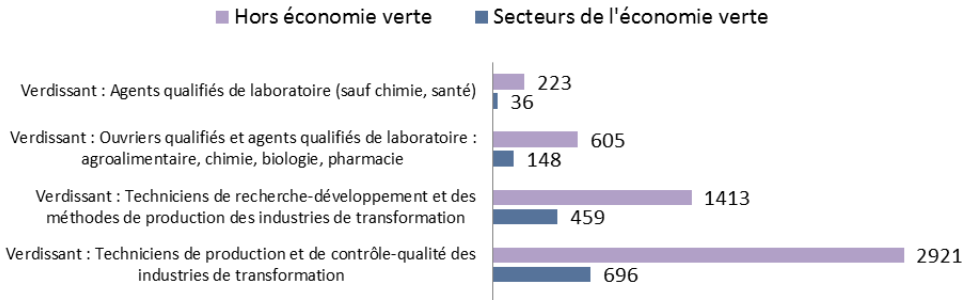

Source : Gip Lorraine Parcours métiers

Les métiers verdissants sont plutôt exercés dans des secteurs en dehors de l'économie verte, à l'instar des industries agroalimentaires. 80 % ou plus des personnels qualifiés de laboratoire et des techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation exercent leur métier hors de l'économie verte.

FORMATION INITIALE DANS LE CHAMP DE L'ENVIRONNEMENT

Parmi les formations professionnelles initiales répertoriées dans le champ de l'environnement, la licence professionnelle « Management des organisations, gestion des risques adaptée aux entreprises agricoles et agroalimentaires » et la Master professionnel « STS biologie-santé-alimentation qualité et environnement en productions animales » peuvent permettre de travailler dans une entreprise de l'industrie agroalimentaire. En 2012, 16 personnes étaient inscrites dans cette licence pro en région Centre, autant qu'en 2010. Le nombre d'inscrits enregistre cependant une tendance à la baisse, en particulier par rapport aux années 2006-2007 (respectivement 28 et 29 étudiants).

La Master recence à la rentrée 2011, 36 étaudiants (deux années confondus), un effectif en baisse depuis la rentrée 2008.

Graph 46 – Evolution des effectifs inscrits en Licence pro « Management des organisations, gestion des risques adaptée aux entreprises agricoles et agroalimentaires »

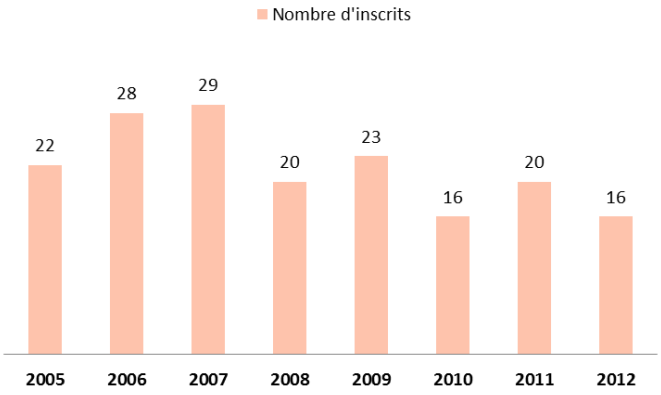

Source : SOeS, 2014, d'après données Céreq, base Reflet – MESR, bases BCP et SISE

Graph 46 – Evolution des effectifs inscrits en Master pro « Management des organisations, gestion des risques adaptée aux entreprises agricoles et agroalimentaires »

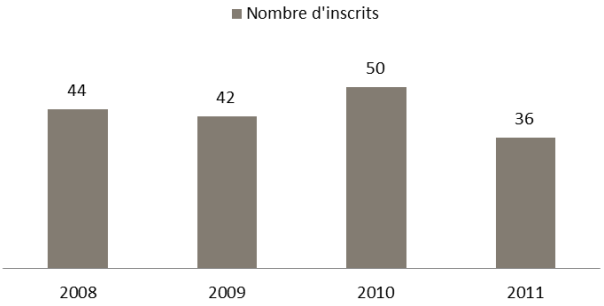

Source : SOeS, 2014, d'après données Céreq, base Reflet – MESR, bases BCP et SISE

6 › Projection d'emploi et prospective

6.1 – Projection d'emploi du secteur en région Centre

Depuis maintenant plusieurs années, l'ORFE met à jour un modèle de projection d'emploi constituant un support d'aide à la réflexion et à la prise de décisions.

Ce dernier, basé sur un calcul simplifié, a pour objectif d'identifier les futurs besoins de recrutement d'un secteur d'activité, en s'appuyant à la fois sur différentes tendances économiques, chacune caractéristique d'une temporalité significative, ainsi que des flux de renouvellement de la main d'œuvre en activité.

Pour l'analyse de l'emploi à l'horizon 2025, l'ORFE a retenu trois périodes caractéristiques ainsi que deux hypothèses.

- La première période, de **2001 à 2005,** est caractérisée par une phase de **croissance économique « molle »**.

- La seconde période, **de 2005 à 2007**, est associée à un environnement économique marqué par sa tonicité ainsi qu'une **croissance franche.**

- La troisième période, de **2007 à 2012**, est cette fois-ci marquée par un net **ralentissement de l'activité économique**, évoluant vers la récession voire la crise.

Enfin, les hypothèses correspondent à l'âge de départ à la retraite, fixé d'une part à 62 ans et d'autre part à 65 ans.

Les postes à pourvoir à horizon 2025

➔Selon l'hypothèse de départ à la retraite à 62 ans :

Les flux de départs à la retraite des salariés âgés de plus de 62 ans pourraient se traduire, quel que soit le contexte de croissance économique en région Centre-Val de Loire, par des besoins croissants en ressources humaines d'ici 2025. Le scénario le plus favorable s'accompagnerait d'un des volumes de besoins en recrutement les plus importants de l'ensemble de la sphère industrielle, uniquement devancé par le secteur de la métallurgie.

➔Selon l'hypothèse de départ à la retraite à 65 ans :

Si les perspectives de recrutements restent positives selon l'hypothèse de départ à la retraite à 65 ans, le volume de recrutements serait en revanche moins important comparativement à la précédente hypothèse.

Il convient néanmoins de retenir que quel que soit l'hypothèse de l'âge de départ à la retraite et du contexte conjoncturel, les besoins de recrutement resteront important d'ici les dix prochaines années, en raison notamment d'un volume de départ plus conséquent.

Graph 47 – Projection d'emploi = Besoins de recrutements à horizon 2025 (hypothèse de départ à la retraite à 62 ans) (CA – Fabrication de denrées alimentaires)

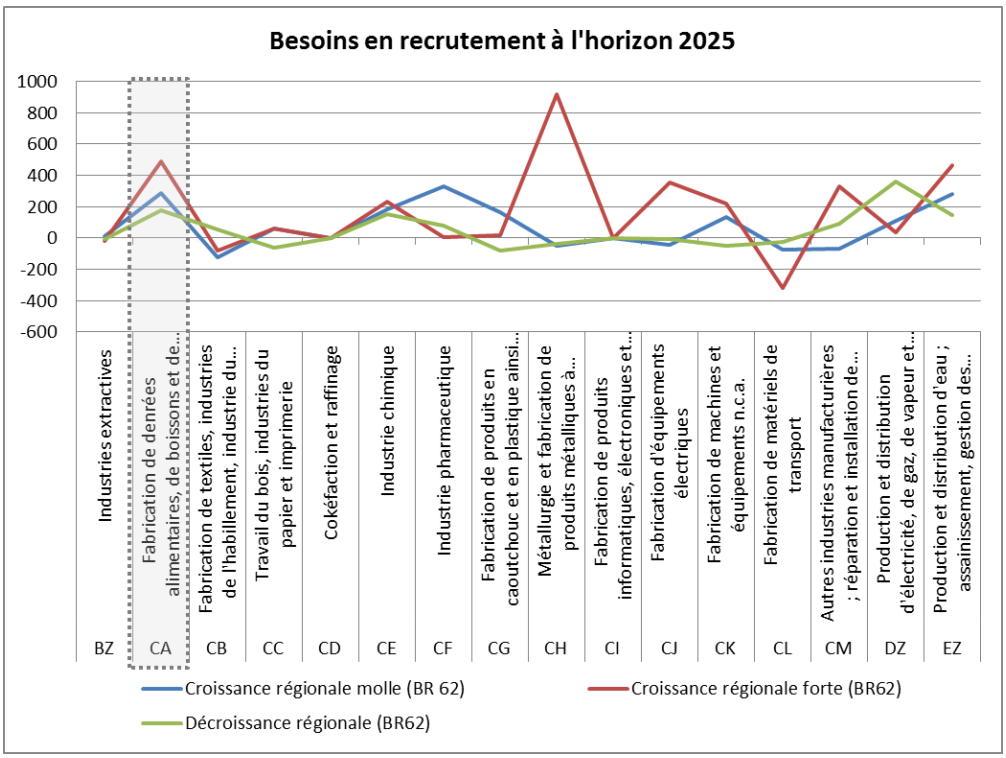

Source : GIP Alfa Centre - ORFE

Graph 48 – Projection d'emploi = Besoins de recrutements à horizon 2025 (hypothèse de départ à la retraite à 65 ans) (CA – Fabrication de denrées alimentaires)

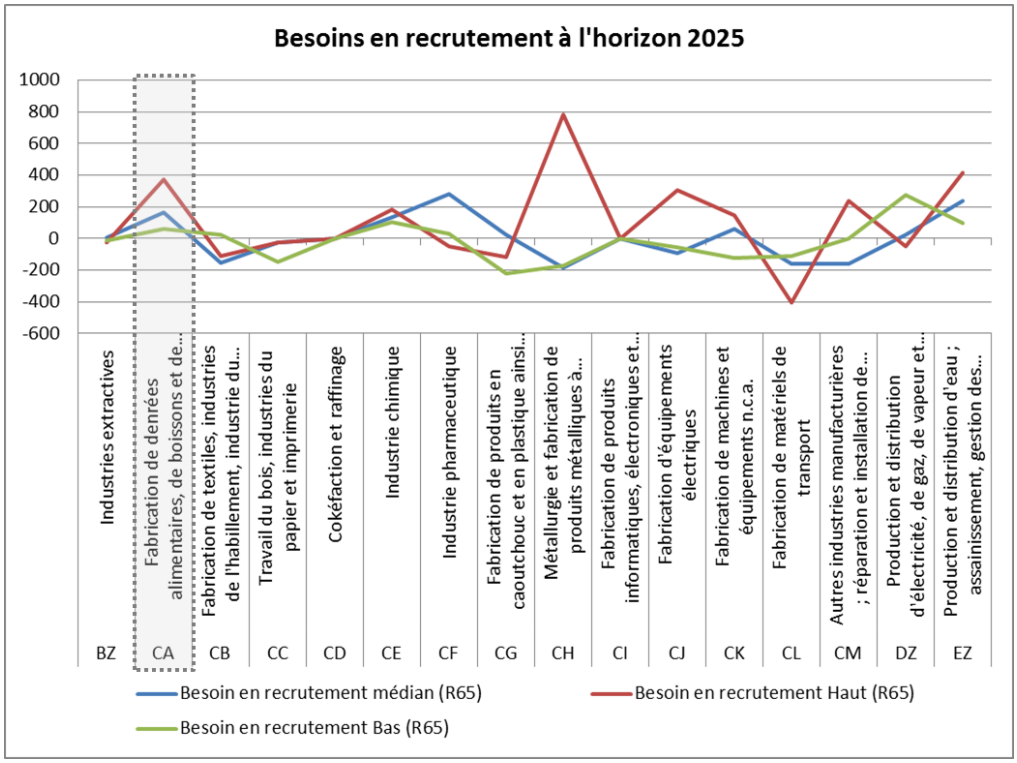

Source : GIP Alfa Centre - ORFE

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications des industries alimentaires a réalisé avec l'appui du cabinet FUTURIBLES, une étude prospective sur l'évolution des emplois et des métiers de l'agroalimentaire. Voici dressés ci-dessous quelques éléments de synthèse de cette étude qui ont également servi de support à la structuration des travaux prospectifs du secteur pour la région Centre-Val de Loire.

Préalablement à l'identification des scénarios prospectifs, un travail de contextualisation et de définition des facteurs d'évolution du secteur est nécessaire et indispensable.

Contextualisation et identification des principaux facteurs d'évolution du secteur

Il existe une série de facteurs qui peuvent influencer l'évolution de l'industrie agroalimentaire, aussi bien sur le plan des performances économiques et de production que sur la stratégie de gestion des ressources humaines.

Les facteurs d'évolution économiques

- ⇨ L'industrie agroalimentaire évolue dans un environnement fortement internationalisé et concurrentiel, notamment en provenance des pays émergents et des autres grands pays agricoles. Ce contexte amène notamment à s'interroger sur la compétitivité des entreprises du secteur face à la mondialisation du processus de production.
- ⇨ Les fluctuations du cours des matières premières et plus spécifiquement des produits agricoles, peuvent impacter significativement les marges des entreprises et à fortiori, leur capacité de développement endogène et exogène.
- ⇨ L'évolution des coûts de l'énergie (pétrole, gaz…) impacte directement les moyens alloués aux transports de produits agro-alimentaires, poste de dépense relativement important dans le secteur.

Les facteurs sociaux et démographiques

- ⇨ L'évolution démographique et les caractéristiques de la structure de la population figurent parmi les principaux facteurs impactant l'évolution du secteur.
- ⇨ Dans la lignée des caractéristiques démographiques, l'analyse et le suivi des tendances sociétales et des modes de vie, ou encore l'évolution de la structure de consommation des ménages (exemple de la nucléarisation familiale)
- ⇨ L'évolution des revenus et du pouvoir d'achat des ménages (chômage, capacité d'emprunt, endettement des ménages) sont directement corrélés au contexte conjoncturel. Les effets de crises impactent directement et rapidement les modes de consommation ainsi que les habitudes alimentaires.

Facteurs réglementaires

Différents facteurs réglementaires peuvent intervenir, notamment :

- ⇨ Les réglementations européennes et internationales en matière d'hygiène (le « Paquet hygiène »)
- ⇨ Les réglementations en termes de traçabilité des produits
- ⇨ Les réglementations environnementales relatives à la gestion des emballages et autres déchets
- ⇨ La loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (Loi Galland) visant à réglementer les relations entre distributeurs et fournisseurs (Loi Dutreil II, Loi Châtel…)

Facteurs technologiques et environnementaux

- ⇨ Les innovations incrémentales (amélioration de produits et procédés existants) qui se traduisent par une automatisation croissante, le contrôle de la production, l'écoconception et la sécurité alimentaire.
- ⇨ Les projets d'innovation évoluant vers de nouveaux marchés stratégiques tels que la santé (naturalité des produits), le bio notamment.

Des besoins de recrutements confirmés au niveau national

A l'instar du modèle de projection régional, la conclusion selon laquelle l'industrie alimentaire enregistrerait des besoins de recrutement à horizon 2022 ans a été réaffirmée par la dernière étude de France stratégie.

Bien que ces projections soient cette fois-ci réalisées au niveau des familles professionnelles et non pas au niveau d'un secteur, l'étude des métiers des industries de process nous permet de tirer les grandes tendances dans l'industrie agro-alimentaire.

Selon les projections de France stratégie, et au regard de leurs différents scénarii, le volume de postes à pourvoir serait positif d'ici 2022, et ce malgré une tendance de fond à la destruction d'emplois, tant sur les postes d'ouvriers non qualifiés que sur ceux d'ouvriers qualifiés des industries de process.

A titre d'exemple, selon le scénario central, France Stratégie comptabilise près de 193 000 postes à pourvoir dans les métiers industriels de process, sur la période 2012-2022. Ces postes seraient pour l'essentiel liés à des départs en retraite (186000 soit 2.4% des personnes en emploi du domaine professionnel, chaque année). Toutefois, la proportion de postes à pourvoir serait plus faible sur les postes peu qualifiés d'ouvriers (2.2%/an). En effet, ces postes connaîtraient une hausse plus limitée de l'emploi combiné à une réduction des départs en fin de carrière.

Tab 28– Départs en fin de carrière et postes à pourvoir à l'horizon 2022 selon le scénario central (en milliers)

Famille professionnelle	Effectif 2022	Postes à pourvoir 2012-2022	dont		Postes à pourvoir annuellement (en %)
			créations nettes d'emplois	départs en fin de carrière	
ONQ des industries de process	220	**49**	– 2	51	**2,2**
OQ des industries de process	313	**77**	– 1	78	**2,5**
Techniciens et AM des industries de process	234	**67**	10	57	**2,9**
Ensemble du domaine	**766**	**193**	**7**	**186**	**2,5**
Ensemble des métiers	*27 582*	*7 966*	*1 774*	*6 192*	*3,0*

Source : France Stratégie

Nb : rappelons que l'industrie de process représente plus d'un emploi sur trois dans le secteur des IAA et que 12% des salariés de ce domaine professionnel, hors intérim, travaillent dans les IAA.

Identification des quatre scénarios nationaux retenus pour la filière agroalimentaire.

Observia et Futuribles identifient quatre scénarios d'évolution pour la filière qui sont les suivants :

1 - Un scénario tendanciel « Spécialisation des industries alimentaires »

2 – Scénario « Relocalisation de produits » et sa variante « Industries alimentaires proactives »

3 – Scénario « Promotion de la qualité et du service »

4 – Et enfin un scénario de rupture « Révolution biotechnologique »

1 – Scénario tendanciel « Spécialisation des industries alimentaires »

Ce scénario tendanciel s'inscrit dans un contexte où le prix de l'énergie et des matières premières se stabilisent à un niveau élevé. Sur le plan économique et social, la conjoncture reste peu dynamique ce qui se traduit par une alimentation de plus en plus duale caractérisée par des produits low-cost pour la majorité de la population et des produits de plus grande qualité pour les individus les moins impactés par la récession. Ce scénario intègre également l'hypothèse de l'amplification des phénomènes de concentration des IAA (diminution du nombre de fournisseurs notamment) et de la délocalisation croissante de la première transformation à proximité des zones de production agricole à moindre coûts. A contrario, les productions agricoles locales se spécialisent encore davantage dans les produits premium, moins impactés par ces mouvements de délocalisation.

Futuribles précise dans son rapport que ce scénario suppose que « rien ne change et que personne

bouge ». Il s'agit donc d'un scénario particulièrement « défavorable », mais qui présente une certaine probabilité dans la mesure où il pourrait perdurer à horizon 2020.

2- Scénario « Relocalisation de produits » :

Face à la crise énergétique et l'augmentation du coût des transports de marchandises, liées en partie à diverses mesures environnementales, les échanges agroalimentaires se recentrent davantage en périphérie, notamment autour du bassin méditerranéen. Ce scénario implique donc une relocalisation des produits agroalimentaires au sein de chaque marché.

La première transformation reste localement alors que la seconde transformation maintien des petites unités près des centres de consommation pour les produits haut de gamme alors que les produits plus « standards » sont transformés dans un nombre réduits de grosses unités (effets d'échelle).

Le développement des biotechnologies impacte le coût des processus de transformation (qui s'en trouve réduit) tout en augmentant la fonctionnalité des aliments. Enfin, les habitudes alimentaires évoluent vers des produits toujours plus fonctionnels et préparés rapidement.

Ce scénario part donc de l'hypothèse d'une crise énergétique majeure. Les préoccupations en matière d'autosuffisance alimentaire et de maîtrise de l'énergie deviennent ainsi cruciales.

2bis - Scénario bis « Industries alimentaires proactives »

Ce scénario part de l'hypothèse que les habitudes des consommateurs évoluent vers des produits « sur-mesure », et toujours plus adaptés aux besoins individuels. La proactivité des industries alimentaires est ainsi liée à la capacité du tissu à développer une vaste gamme de produits tout en mettant en place de véritables niches de commerce direct (sites de produits alimentaires spécialisés, offre spécialisée dans la restauration…). Ces nouvelles niches commerciales prennent ainsi le relai de la distribution face à la grande distribution. L'effort d'innovation et l'intégration de nouvelles technologies dédiées aux processus de production permettent une utilisation plus conséquente de microorganismes naturels ainsi que le développement d'unités de fabrication spécifiques nécessaires pour couvrir une offre de plus en plus variée.

Dans ce scénario, les nouvelles technologies de l'information prennent la relève en matière de transactions commerciales, ce qui implique un couplage homme – ordinateur toujours plus fort. Néanmoins, Futuribles précise bien dans son analyse que même si « ces évolutions sont en cours , elles prennent du temps » et que ce scénario suppose « la volonté de mutualisation de moyens par les industriels de l'agroalimentaire pour construire une offre commune et de nouveaux métiers ».

3 - Scénario « Promotion de la qualité et du service »

Ce scénario s'inscrit dans un contexte où les flux des échanges commerciaux internationaux s'ouvrent encore davantage et s'amplifient (renforcement des partenariats Europe-bassin méditerranéen, MERCOSUR, ASEAN…). Cette tendance participe favorablement au développement de l'industrie agroalimentaire ainsi qu'aux activités connectées telles que la grande distribution et les grandes firmes ou conglomérats de l'agronomie. Afin de se distinguer des concurrents proposant des produits low-cost, la seconde transformation présente localement mise principalement sur la traçabilité, l'origine et la qualité garantie des ingrédients. Par ailleurs, les

Industries agro-alimentaires développent de nouvelles compétences telles que l'achat et l'assemblage (étiquetage high-tech, traçabilité renforcée).

Ne nécessitant pas d'évolution technologique majeure et impulsé par la volonté des principaux acteurs de la distribution, ce scénario peut démarrer à court terme.

4 - Scénario « Révolution biotechnologique »

L'industrie agro-alimentaire s'inscrit dans une profonde mutation. Les OGM se développent et les biotechnologies enregistrent un essor considérable, notamment en Europe qui rattrape ainsi leur retard. La convergence de ces nouveaux facteurs permet une plus grande diversification des produits ainsi qu'une réduction généralisée des couts de productions et des prix. Cette diversification s'accompagne par l'émergence de formats de ventes spécialisés.

Ce scénario s'inscrit davantage dans un horizon temporel long-termiste (pas avant 2020, selon Futuribles), notamment par la faible probabilité de l'apparition des OGM intégrant la fonction nutritionnelle et l'utilisation massive de biotechnologies (encore aujourd'hui balbutiante).

Les principaux enseignements liés à l'impact des scénarios nationaux sur les compétences et les métiers

Les scénarios développés ci-dessus laissent apparaître des besoins en compétences dans différents domaines :

Avec l'augmentation constante des attentes en matière de qualité et d'information sur les produits (traçabilité), les profils spécialisés en « qualité » deviennent incontournables, aussi bien sur des niveaux techniciens qu'ingénieurs. Par ailleurs, des compétences plus spécifiques en toxicologie et en biologie s'avèrent de plus en plus recherchées, notamment en lien avec les besoins d'information et de caractérisation des produits.

Le développement de la robotique et de l'automatisation requiert des profils de conducteurs de machines ou de lignes. De plus, afin de répondre à une demande diversifiée et de plus en plus variée, des compétences plus pointues en programmation et maintenance s'avèrent indispensables (mise à jour régulière des machines). Enfin, les compétences en conditionnement sont également attendues afin de répondre aux problématiques de conditionnement à faible consommation énergétique.

Le métier de la logistique tend à devenir incontournable. Dans le scénario intégrant la régionalisation des échanges commerciaux, la logistique doit permettre de rationnaliser la consommation des transports. A contrario, dans le scénario impliquant une concentration des unités de production, le logisticien devient indispensable pour gérer les approvisionnements internationaux.

Dans une logique de réduction des coûts et de multiplication des sources d'approvisionnement, la compétence d'acheteur devient particulièrement importante.

Les besoins de compétences en marketing et vente directe tendent également à s'accroitre, en lien notamment avec la croissance de la restauration hors domicile et les exigences spécifiques de la clientèle professionnelle.

En conclusion, les besoins de compétences évoluent « *vers la gestion d'une plus grande diversité d'informations, d'achats, de références voire de canaux de distribution* » (source : FUTURIBLES).

Afin d'élaborer des scénarios d'évolution du secteur des industries agro-alimentaires en région Centre-Val de Loire, l'ORFE a réuni un groupe de travail lors de trois séances d'échanges : la première étant consacrée au partage du diagnostic sectoriel et à l'identification des variables d'impact, la seconde à l'élaboration des scénarios à l'échelle régionale à un horizon de 10 ans et la dernière aux impacts métiers et compétences que ces derniers impliquent. Ce groupe de travail est composé d'acteurs institutionnels régionaux (Conseil régional, Direccte), d'experts économiques (CCI Centre), de partenaires sociaux (employeurs et salariés) et de la branche professionnelle. Ont ainsi participé à cette phase de prospective :

Liste des participants aux réunions prospectives du secteur :

- Alexandre MORIN – ORFE
- Anne-Claire BONHOURE – DRAAF Centre-Val de Loire
- Basile TCHIKLADZE – CARGILL FOODS
- Brigitte WOLPIN – RECTORAT
- Camille THERIN – CONSEIL REGIONAL
- Christelle CASTELL – CCIR Centre-Val de Loire
- Christophe SCHWEYER – CFE-CGC
- Emmanuelle BERGOEND – APECITA
- Emilie DANQUECHIN – POLE EMPLOI
- Frédérique RUE-DAVID – MEDEF Centre-Val de Loire
- Gilles TATIN – DRAAF Centre-Val de Loire
- Hervé LE MERDY – Conseil Régional
- Jérôme DE FREMONT – POLE EMPLOI
- Laurent HAON – ARIAC
- Lucie BAGGI – ORES-COMUE CVLU
- Ludovic BERTRAND – ORFE
- Manuel MACHADO – ARIAC
- Marion HILLAU – DIRECCTE
- Monsieur FRELAT - ARIAC
- Nicolas BIENVENU – ARACT Centre
- Philippe VILLEVALOIS – ARIAC
- Stéphane BON – AFPA Centre-Val de Loire

Le groupe de travail s'est réuni trois fois entre le 29 juin et le 16 juillet 2015. Les séances se sont décomposées de la façon suivante :

Réunion n°1 (29 juin 2015) : Diagnostic sectoriel et variables d'impact

- Rappel de la méthodologie utilisée, des échéances
- Partage du diagnostic sectoriel
- Identification des variables d'évolution impactant le secteur

Réunion n°2 (6 juillet 2015) : Prospective économique : avis des entreprises et positionnement national

- Présentation des scénarios de prospective économique régionale et débats
- Positionnement par rapport aux travaux réalisés au niveau national
- Identification des métiers pouvant être impactés ou à travailler

Réunion n°3 (16 juillet 2015) : Dynamique d'évolution de l'emploi et des compétences

- Présentation des impacts métiers en fonction du ou des scénarios prospectifs

Les variables d'impact

Lors de ces séances de travail, plusieurs variables d'impact ont été identifiées et classées en quatre catégories avec la formulation de plusieurs hypothèses d'évolution :

a - Variables de contexte, géo-économie et politique publique

- **La croissance économique** : Il s'agit de l'évolution annuelle de la production de biens et services à l'échelle nationale

- **Le prix des matières premières agricoles** : Une dépréciation du prix des matières premières agricoles peut déstabiliser les marges des entreprises du secteur et impacter le niveau des investissements. Au contraire, une hausse des prix trop importante relèvera une tension entre l'offre et la demande et impactera la consommation, notamment pour certaines catégories de ménages.

- **Le prix de l'énergie :** L'évolution du prix des produits pétroliers peut se répercuter sur les prix industriels, conséquence d'une réévaluation du coût des transports et de la production (fonctionnement de l'outil de production).

- **L'organisation mondiale de la production** : La géo-économie mondiale peut se traduire par la poursuite de la division internationale du travail ou par un mouvement de relocalisation de la production.

- **L'organisation nationale de la production** peut se caractériser par une concentration de la production dans un nombre limité de bassins ou alors, par une spécialisation géographique, c'est-à-dire un développement parcellaire de l'activité, générant une forme d'interdépendance spatiale de la production.

- **La réglementation du marché des échanges agroalimentaires** ou plutôt le niveau de réglementation est généralement lié aux orientations des politiques économiques favorisant soit une logique protectionniste (du marché national) ou une logique de déréglementation ou de libéralisation du marché (accroissement des échanges et de fait de la concurrence).

- **Cadre réglementaire (normes sanitaires)** : En matière de réglementation sanitaire, les normes peuvent varier selon les pays, même au sein de l'Union Européenne. Cette hétérogénéité peut avoir un impact sur le plan des exportations.

- **La politique publique** vis-à-vis de la filière agroalimentaire, dont l'engagement peut être accompagnant ou, au contraire, basé sur la volonté de laisser faire le marché.

b - Variables exogènes, relatives à la demande

- **La démographie des ménages** : Cette variable permet de quantifier l'offre.

- **La mobilité et l'intensité des migrations pendulaires** : L'appréciation du niveau des flux de déplacement permet de mettre en relief certaines évolutions sur les habitudes et modes de consommation de produits agroalimentaires des individus.

- **Le pouvoir d'achat et les revenus** : Une amplification des écarts de revenus caractérise une forme de dualisation de la société. A contrario, la baisse généralisée des revenus ou la baisse du pouvoir d'achat des ménages a une incidence directe sur la demande et le prix des produits fabriqués.

- **La préoccupation face aux risques sanitaires** : Il ne s'agit pas ici d'une variable au sens strict mais plutôt d'une appréciation du niveau d'implication citoyenne concernant ces questions de risques et de la médiatisation qui peut en être liée.
- **L'évolution des critères de choix de la consommation alimentaire** : Ces critères peuvent soit être portés par la dimension prix, la recherche de qualité intrinsèque des produits alimentaires ou encore une recherche de consommation hédoniste voire utile.

- **Les comportements alimentaires et modes de consommation** : Les modes de vie et le temps consacré aux repas influent les comportements et modes de consommation

alimentaire. La consommation peut alors être soit individuelle (tout préparé), mixte (partage entre repas loisirs le weekend et repas « rapides » en semaine), ou encore « fait maison ».

c - Variables endogènes, relatives à l'offre (tissu productif régional)

- **La maturité du marché** : Il convient ici d'identifier, selon la maturité du marché, les nouveaux leviers de développement et de croissance de la filière.

- **Le niveau des exportations** : Quelle est la capacité exportatrice du tissu économique régional, en matière de produits agroalimentaires ?

- **L'organisation régionale des entreprises** : Le tissu économique local peut se caractériser par une concentration des établissements ou bien au contraire par un développement de nouvelles unités de production avec l'arrivée de nouveaux acteurs.

- **Le développement du tissu régional** ou plutôt l'évolution potentielle du tissu économique (vers une densification ou une diminution du nombre d'établissements).

- **Les innovations technologiques en matière de process de fabrication** : Les innovations peuvent être de différents niveaux, soient incrémentales ou alors caractérisées par une évolution rapide en lien avec la forte automatisation et robotisation de la production.

- **Le développement des services alimentaires** peut se traduire par l'éclosion de services spécifiques tels que les services connectés ou les achats sur-mesure.

- **Le développement des biotechnologies** en lien avec le niveau d'acceptation des technologies liées aux organismes génétiquement modifiés.

- **La relation avec les réseaux de distribution**

d - Variables complémentaires, relatives aux politiques locales

- **Le soutien de la filière en région et politique en faveur de « made in région » et de la labélisation.**

- **Le développement du tourisme alimentaire :** Bien que constituant une niche potentielle de développement, l'évaluation des perspectives de développement du tourisme alimentaire doivent être appréhendées.

Les scénarios régionaux sont établis à partir de la combinaison de ces différentes variables. Ils mêlent ainsi des facteurs d'évolution générale à des variables propres à la branche des industries agroalimentaires. Au cours des deux premières séances de travail, le débat prospectif s'est structuré autour de quatre scénarios, à savoir :

- Scénario tendanciel « *Entre spécialisation des industries agroalimentaires et promotion de la qualité : vers une dualisation du marché de consommation finale* »
- Scénario souhaitable « *Une industrie agro-alimentaire qui se consolide et davantage tournée vers l'international* »
- Scénario alternatif « *Développement des biotechnologies sur fond de crise énergétique* »
- Scénario alternatif complémentaire « Crise environnementale »

Les scénarios régionaux

1 - Scénario tendanciel « Entre spécialisation des industries agroalimentaires et promotion de la qualité : vers une dualisation du marché de consommation finale »

Ce scénario est le continuum des tendances observées au cours des dernières années et intègre les évolutions récentes.

Description du scénario

Sur fond de crise européenne (dettes souveraines, risque déflationniste, crise monétaire, conflits militaires aux portes de l'Europe), l'activité économique est durablement grippée et peine à retrouver le rythme de croissance d'avant 2008. L'augmentation continue mais modérée des prix de l'énergie et plus particulièrement du pétrole (développement de l'exploitation mondiale des nouvelles sources pétrolifères et du gaz de schiste) ne motive pas les états européens à accélérer les efforts en matière de rationalisation de la consommation des ressources énergétiques et de réduction des gaz à effet de serre. Les pays européens maintiennent leurs positions et prérogatives en matière de réglementations sanitaires, ce qui bloque toutes tentatives d'homogénéisation.

Le faible niveau de la croissance économique ne permet pas d'améliorations notables de la situation de l'emploi toujours caractérisée par un chômage de masse touchant notamment les jeunes, les séniors et les moins qualifiés. Cette situation contribue à amplifier les écarts de revenus et à dessiner une société de plus en plus duale aussi bien sur les revenus que sur la consommation. Ainsi, deux comportements d'achats de produits alimentaires se font face : d'un côté une partie de la population se tournant prioritairement vers des produits de premiers prix, généralement importés, et de l'autre, une population attachée à la naturalité, la qualité et l'authenticité des aliments, le plus souvent produits localement ou issus de l'agriculture biologique ou d'un terroir. A l'image du dualisme de la société, le niveau de préoccupation des risques sanitaires varie selon les catégories de consommateurs. Les produits de masse restent perçus comme de moindre qualité contrairement aux produits labélisés ou locaux.

La concentration des entreprises conduit à de plus grandes sociétés qui disposent d'une capacité d'investissement plus importante. Les investissements productifs permettent une amélioration de la productivité, grâce notamment aux efforts réalisés en matière d'automatisation et de robotisation. Les grosses unités industrielles produisent ainsi des volumes de denrées alimentaires à moindre coût tout en garantissant un certain niveau de qualité. Cette stratégie permet de gagner en compétitivité, même face à des pays à moindre coûts de main d'œuvre moins avancés en matière d'automatisation. Bien que l'augmentation des volumes produits soit modérée, elle reste suffisante pour stimuler les exportations.

Parallèlement, de nouveaux acteurs, de taille plus modeste, font leur apparition. Ces derniers sont principalement positionnés sur des marchés de niches et disposent d'une certaine flexibilité et adaptabilité de leur appareil de production afin de proposer une plus large diversité de produits. Les faibles volumes produits répondent néanmoins à des besoins locaux voire internationaux de produits « sur mesure », associant qualité et la dimension « terroir ». Cette filière bénéficie également de l'engagement des politiques locales en faveur du développement des labels régionaux et du « Made in Région Centre-Val de Loire » ainsi que de l'engouement croissant du tourisme vert et agroalimentaire (valorisation des spécialités culinaires régionales).

a - Les variables de contexte, géo-économie et politique publique

Croissance économique	Nulle voir négative	**Stable (0,5 à 1,5)**	Reprise (>+1,5)
Prix de l'énergie	Baisse, abondance énergétique	**Hausse des prix à un niveau encore supportable**	Vers une nouvelle crise énergétique, forte augmentation de la demande
Prix des matières premières agricoles	Baisse tendancielle	**Volatilité**	Hausse liée à une tension croissante entre offre et demande
Société – préoccupation environnementale	Faible	**Neutre**	Forte
Organisation mondiale de la production	Délocalisation vers les pays à faible coûts de main d'œuvre	**Division internationale du travail**	Relocalisation de la production dans les pays avancés
Organisation nationale de la production	**Concentration de la production dans quelques bassins**	Spécialisation géographique (développement parcellaire)	
Réglementation du marché des échanges agroalimentaires	Politique plus protectionniste	**Poursuite des tendances**	Déréglementation et libéralisation accrue
Cadre réglementaire (normes sanitaires)	Harmonisation internationale de la réglementation	**Concurrence accrue liée à des niveaux de réglementations hétérogènes**	Réglementation limitée, laissez faire
Politique publique en faveur de la filière	Politique volontariste, accélération des programmes pour atteindre les objectifs	Désengagement et gel voire suspension des programmes	**Poursuite progressive des programmes mais sur une plus longue temporalité**

b - Variables exogènes, relatives à la demande

Démographie des ménages	**Poursuite de la tendance, augmentation modérée**	Baisse de la population liée à une chute de la fécondité	Forte augmentation de la population impulsée par excédent migratoire
Mobilité, intensité déplacements	Stabilité des flux	**Intensification des flux**	
Pouvoir d'achat, revenus	**Amplification des écarts de revenus, dualisation de la société**	Croissance globale des revenus, atténuation des écarts de revenus couplée à une politique de redistribution	Baisse généralisée des revenus, chute du pouvoir d'achat des ménages
Préoccupation des risques sanitaires	Faible implication citoyenne	Renforcement de l'implication citoyenne	**Niveau de préoccupation variable selon les catégories de population**
Evolution des critères de choix de la consommation alimentaire	**Choix par le prix : Consommation alimentaire de nécessité, à moindre coût**	**Recherche de la qualité, naturalité, produits du terroir fabriqués localement**	Recherche de produits « santé » et « intelligents », consommation utile

Comportements alimentaires, modes de consommation	Temps consacré aux repas réduits, recherche du "tout préparé", consommation individuelle	Préparation des repas choix des ingrédients, mode du "fait maison"	**Modes mixtes, partage entre repas loisirs le weekend et repas « collectifs » en semaine**

c - Variables endogènes, relatives à l'offre (tissu productif régional)

Maturité du marché	**Marché mature (croissance stable)**	Nouveaux leviers de développement	
Volume de la production	Diminution	**Stable à faible augmentation**	Forte augmentation
Niveau des exportations	Ralentissement des exportations de produits agroalimentaires	Maintien du niveau des exportations dans un contexte de déficit de la balance commerciale de la branche	**Augmentation progressive des exportations**
Organisation régionale des entreprises	**Concentration et diminution des PME**	Ralentissement des mouvements de concentration, résistance du tissu de PME	**Développement de nouvelles unités de fabrication, arrivée de nouveaux acteurs**
Développement du tissu régional	Diminution	**Stable**	Augmentation
Innovations technologiques - process	**Innovations incrémentales, amélioration des procédés déjà existants**	**Forte automatisation et robotisation de la production**	Lente évolution technologique, robotisation faiblement développée
Innovation produit	Faible, peu de diversification des produits	**Forte, capacité importante en matière de diversification**	
Développement des services alimentaires	Faible - peu de services alimentaires complémentaires	**Fort - services connectés, achats sur mesure/packaging**	
Développement des biotechnologies	Intervention sur la nature inexistante, interdiction des OGM	**Intervention sur la nature acceptée dans la limite de valeurs communes**	Intervention systématique et généralisée, acception des OGM
Relation avec les distributeurs	**Relations de plus en plus tendues**	Relations difficiles mais stable	Amélioration des relations (davantage de compromis)

d - Variables complémentaires, relatives aux politiques locales

Soutien de la filière en région, politique du « Made in Région Centre »	Faible engagement	**Fort engagement**	
Développement du tourisme vert / agroalimentaire	Développement limité, qui reste marginal	**Marché en forte croissance**	

2 - Scénario souhaitable « Une industrie agroalimentaire qui se consolide et davantage tournée vers l'international »

Ce scénario part de l'hypothèse d'une franche reprise de la croissance économique et de l'amélioration de l'environnement économique.

Description du scénario

Après une dizaine d'années de croissance très faible, la reprise économique s'installe plus durablement sur le plan national, puis en région avec un rythme de croissance annuelle supérieur à 1.5%. Cette reprise, liée à la conjugaison de plusieurs indicateurs économiques réorientés positivement (hausse de la consommation, compétitivité renforcée par la baisse de la devise européenne et une hausse de la productivité…), stimule l'ensemble du tissu industriel. L'augmentation des volumes de produits alimentaires échangés et la multiplication des accords commerciaux (avec les pays du pourtour méditerranéen, le MERCOSUR, l'ASEAN…) s'inscrivent dans une logique de division internationale du travail (produits « premium » fabriqués localement et produits « d'entrée de gamme » ou « premiers prix » importés). Par ailleurs, la baisse des tarifs douaniers ainsi qu'une plus grande ouverture des marchés publics participent à l'accélération du volume des échanges commerciaux. Portée par cette dynamique commerciale, l'offre industrielle tend même de nouveau à se consolider voire à s'étoffer localement. Parallèlement, l'augmentation régulière des coûts de l'énergie couplée à la volatilité des matières premières motive les pouvoirs publics à atteindre les objectifs en matière de bonnes pratiques environnementales et de réduction des gaz à effet de serre.

La population régionale continue de progresser, sur un rythme toutefois modéré. Cette augmentation est principalement portée par un excédent migratoire même si le taux de fécondité reste relativement élevé. L'amélioration du contexte économique se traduit très progressivement par une baisse du chômage et une augmentation significative des revenus du travail.

Cette tendance s'accompagne d'une évolution des modes de consommation et des comportements alimentaires. Face à des contraintes horaires et à des rythmes journaliers plus décousus et segmentés, le choix du consommateur porte principalement sur des produits « semis-préparés » ou « prêt à consommer » de gammes premium. Ce dernier privilégie néanmoins des produits plus élaborés qualitativement le week-end, lorsqu'il peut dégager davantage de temps pour la préparation.

La poursuite des mouvements de concentration des entreprises régionales augmente la capacité d'investissement et d'innovation, ce qui se traduit par un rattrapage en matière d'automatisation et de robotisation de la production. L'augmentation des volumes produits ainsi que leur qualité, via l'émergence des biotechnologies (à des fins uniquement nutritionnelles, amélioration de la qualité intrinsèque des aliments) participent amplement à dynamiser le niveau de la production et des exportations notamment avec les autres pays de l'Union européenne.

Le développement des technologies de la communication couplée à la convergence des services sur supports mobiles conduit à des changements majeurs dans les modes d'achats et dans la relation de l'industrie vis-à-vis de ses clients (développement du principe de magasins d'usine agroalimentaire à l'image de ce qui peut déjà exister dans l'industrie textile). Cette tendance implique la mise en place de nouveaux services, adaptés et connectés pour des achats davantage orientés « sur mesure ».

En aval de la filière, les relations avec les principaux canaux de distribution restent tendues. Néanmoins, le développement de circuits courts couplé à l'affirmation de l'engagement en faveur du « Made in Région Centre » concourt à une certaine forme de désintermédiation de la distribution. Cette désintermédiation participe à la concentration des marges et permet à l'industrie agroalimentaire ainsi qu'au consommateur final d'obtenir des prix mieux ajustés ainsi qu'une plus grande diversité de produits.

a - Les variables de contexte, géo-économie et politique publique

Croissance économique	Nulle voir négative	Stable (0,5 à 1,5)	**Reprise (>+1,5)**
Prix de l'énergie	Baisse, abondance énergétique	**Hausse des prix à un niveau encore supportable**	Vers une nouvelle crise énergétique, forte augmentation de la demande
Prix des matières premières agricoles	Baisse tendancielle	**Volatilité**	Hausse liée à une tension croissante entre offre et demande
Société – préoccupation environnementale	Faible	**Neutre**	Forte
Organisation mondiale de la production	Délocalisation vers les pays à faible coûts de main d'œuvre	**Division internationale du travail**	Relocalisation de la production dans les pays avancés
Organisation nationale de la production	**Concentration de la production dans quelques bassins**	Spécialisation géographique (développement parcellaire)	
Réglementation du marché des échanges agroalimentaires	Politique plus protectionniste	**Poursuite des tendances**	Déréglementation et libéralisation accrue
Cadre réglementaire (normes sanitaires)	Harmonisation internationale de la réglementation	**Concurrence accrue liée à des niveaux de réglementations hétérogènes**	Réglementation limitée, laissez faire
Politique publique en faveur de la filière	Politique volontariste, accélération des programmes pour atteindre les objectifs	Désengagement et gel voire suspension des programmes	**Poursuite progressive des programmes mais sur une plus longue temporalité**

b - Variables exogènes, relatives à la demande

Démographie des ménages	**Poursuite de la tendance, augmentation modérée**	Baisse de la population liée à une chute de la fécondité	Forte augmentation de la population impulsée par excédent migratoire
Mobilité, intensité déplacements	**Stabilité des flux**	**Intensification des flux**	
Pouvoir d'achat, revenus	Amplification des écarts de revenus, dualisation de la société	**Croissance globale des revenus, atténuation des écarts de revenus couplée à une politique de redistribution**	Baisse généralisée des revenus, chute du pouvoir d'achat des ménages
Préoccupation des risques sanitaires	Faible implication citoyenne	**Renforcement de l'implication citoyenne**	**Niveau de préoccupation variable selon les catégories de population**
Evolution des critères de choix de la consommation alimentaire	Choix par le prix : Consommation alimentaire de nécessité, à moindre coût	**Recherche de la qualité, naturalité, produits du terroir fabriqués localement**	**Recherche de produits « santé » et « intelligents », consommation utile**
Comportements alimentaires, modes de consommation	**Temps consacré aux repas réduits, recherche du "tout préparé", consommation individuelle**	Préparation des repas choix des ingrédients, mode du "fait maison"	**Modes mixtes, partage entre repas loisirs le weekend et repas "collectifs" en semaine**

c - Variables endogènes, relatives à l'offre (tissu productif régional)

Maturité du marché	**Marché mature (croissance stable)**	Nouveaux leviers de développement	
Volume de la production	Diminution	Stable à faible augmentation	**Forte augmentation**
Niveau des exportations	Ralentissement des exportations de produits agroalimentaires	Maintien du niveau des exportations dans un contexte de déficit de la balance commerciale de la branche	**Augmentation progressive des exportations**
Organisation régionale des entreprises	**Concentration et diminution des PME**	Ralentissement des mouvements de concentration, résistance du tissu de PME	Développement de nouvelles unités de fabrication, arrivée de nouveaux acteurs
Développement du tissu régional	**Diminution**	Stable	Augmentation
Innovations technologiques - process	Innovations incrémentales, amélioration des procédés déjà existants	**Forte automatisation et robotisation de la production**	Lente évolution technologique, robotisation faiblement développée
Innovation produit	Faible, peu de diversification des produits	**Forte, capacité importante en matière de diversification**	
Développement des services alimentaires	Faible - peu de services alimentaires complémentaires	**Fort - services connectés, achats sur mesure/packaging**	
Développement des biotechnologies	Intervention sur la nature inexistante, interdiction des OGM	**Intervention sur la nature acceptée dans la limite de valeurs communes**	Intervention systématique et généralisée, acception des OGM
Relation avec les distributeurs	**Relations de plus en plus tendues**	Relations difficiles mais stable	Amélioration des relations (davantage de compromis)

d - Variables complémentaires, relatives aux politiques locales

Soutien de la filière en région, politique du « Made in Région Centre »	Faible engagement	**Fort engagement**	
Développement du tourisme vert / agroalimentaire	Développement limité, qui reste marginal	**Marché en forte croissance**	

3 - Scénario alternatif « Développement des biotechnologies sur fond de crise énergétique »

Ce scénario part de l'hypothèse d'une forte augmentation du coût de l'énergie liée à l'épuisement des principales sources et l'augmentation croissante de la demande.

Description du scénario

L'aggravation de la situation géopolitique au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, la dégradation des relations diplomatiques avec la Russie (principaux pays exportateurs d'énergie gaz/pétrole) et la raréfaction des ressources énergétiques fossiles dans un contexte de demande toujours plus croissante des besoins mondiaux d'énergie (poussés par la Chine, l'Inde, l'Amérique du sud…), impliquent une forte inflation des prix de l'énergie. Cette crise énergétique freine la croissance économique et entraîne un nouveau cycle de récession.

Face à cette crise énergétique, associée à une plus grande volatilité du cours des matières premières agricoles, les acteurs publics et économiques se rapprochent pour atteindre plus rapidement les objectifs de réduction et de rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles et énergétique.

Bien que la politique en matière de protectionnisme agricole tende à se rigidifier, la division internationale du travail se poursuit par la fabrication de produits élaborés « premium » localement et l'importation de produits « premiers prix » conçus dans des régions moins éloignées qu'auparavant (Europe du sud et pourtour méditerranéen essentiellement). L'inflation du coût des transports priorise une implantation des unités de production au plus proche des régions de culture. Ainsi, l'atténuation des mouvements de délocalisation permet au tissu industriel de se maintenir.

La population régionale continue de progresser, sur un rythme modéré. Cette augmentation reste portée par un excédent migratoire même si le taux de fécondité se maintient à un niveau positif. Les phénomènes de décohabitation semblent néanmoins s'atténuer au même titre que les flux de mobilité. Bien au contraire, de nouvelles formes de cohabitation se développent (colocation, covoiturage…) dans un souci d'économie d'échelle et de réduction des dépenses liées au logement et au transport.

Le faible niveau de croissance de l'activité économique entraîne une érosion des revenus du travail et du pouvoir d'achat. Cette tendance impacte les critères de choix de consommation des ménages qui priorisent en premier lieu le prix des produits. Même si la dimension « qualité » reste un critère de choix de consommation, elle n'intervient désormais que dans un second plan. Dans le même temps, les modes de consommation évoluent vers davantage de préparation de repas « faits maison » toujours dans un souci d'économie (développement des potagers individuels).

La dégradation de l'environnement économique et la baisse de la demande des principaux partenaires commerciaux européens s'accompagnent d'une baisse des volumes produits et d'un ralentissement des exportations de produits agroalimentaires. Déjà impactées par des coûts de transport devenus prohibitifs, les échanges sont également affectés par la généralisation de politiques protectionnistes ainsi que la limitation voire l'interdiction de la diffusion de certains produits fabriqués en région (vins, fromages, viandes…).

Le tissu de PMI résiste difficilement dans un tel contexte. Ces dernières, quand elles ne sont pas rachetées par des grands groupes, disparaissent faute d'investissements d'envergure pour l'adaptation de leurs outils de production. Les entreprises du secteur qui tirent leur épingle du jeu sont celles qui disposent d'une plus grande capacité de diversification de la production ainsi que d'une forte capacité d'investissement et d'intégration des nouvelles technologies et plus spécifiquement des biotechnologies. En effet, les progrès des biotechnologies permettent désormais de répondre aux manques de certaines matières premières et d'optimiser la production agricole ainsi que les processus industriels des IAA, réduisant ainsi les coûts de de fabrication tout en garantissant la qualité nutritionnelle des denrées alimentaires. De plus, la concentration des IAA permet une mutualisation de la R&D et les investissements nécessaires à l'intégration de ces technologies.

a - Les variables de contexte, géo-économie et politique publique

Croissance économique	**Nulle voir négative**	**Stable (0,5 à 1,5)**	Reprise (>+1,5)
Prix de l'énergie	Baisse, abondance énergétique	Hausse des prix à un niveau encore supportable	**Vers une nouvelle crise énergétique, forte augmentation de la demande**
Prix des matières premières agricoles	Baisse tendancielle	Volatilité	**Hausse liée à une tension croissante entre offre et demande**
Société – préoccupation environnementale	Faible	**Neutre**	Forte
Organisation mondiale de la production	Délocalisation vers les pays à faible coûts de main d'œuvre	**Division internationale du travail**	Relocalisation de la production dans les pays avancés
Organisation nationale de la production	Concentration de la production dans quelques bassins	**Spécialisation géographique (développement parcellaire)**	
Réglementation du marché des échanges agroalimentaires	**Politique plus protectionniste**	**Poursuite des tendances**	Déréglementation et libéralisation accrue
Cadre réglementaire (normes sanitaires)	Harmonisation internationale de la réglementation	**Concurrence accrue liée à des niveaux de réglementations hétérogènes**	Réglementation limitée, laissez faire
Politique publique en faveur de la filière	**Politique volontariste, accélération des programmes pour atteindre les objectifs**	Désengagement et gel voire suspension des programmes	Poursuite progressive des programmes mais sur une plus longue temporalité

b - Variables exogènes, relatives à la demande

Démographie des ménages	**Poursuite de la tendance, augmentation modérée**	Baisse de la population liée à une chute de la fécondité	Forte augmentation de la population impulsée par excédent migratoire
Mobilité, intensité déplacements	**Stabilité des flux**	Intensification des flux	
Pouvoir d'achat, revenus	Amplification des écarts de revenus, dualisation de la société	Croissance globale des revenus, atténuation des écarts de revenus couplée à une politique de redistribution	**Baisse généralisée des revenus, chute du pouvoir d'achat des ménages**
Préoccupation des risques sanitaires	Faible implication citoyenne	Renforcement de l'implication citoyenne	Niveau de préoccupation variable selon les catégories de population
Evolution des critères de choix de la consommation alimentaire	**Choix par le prix : Consommation alimentaire de nécessité, à moindre coût**	Recherche de la qualité, naturalité, produits du terroir fabriqués localement	Recherche de produits « santé » et « intelligents », consommation utile
Comportements alimentaires, modes de consommation	Temps consacré aux repas réduits, recherche du "tout préparé", consommation individuelle	**Préparation des repas choix des ingrédients, mode du "fait maison"**	**Modes mixtes, partage entre repas loisirs le weekend et repas "collectifs" en semaine**

c - Variables endogènes, relatives à l'offre (tissu productif régional)

Maturité du marché	**Marché mature (croissance stable)**	Nouveaux leviers de développement	
Volume de la production	**Diminution**	Stable à faible augmentation	Forte augmentation
Niveau des exportations	**Ralentissement des exportations de produits agroalimentaires**	Maintien du niveau des exportations dans un contexte de déficit de la balance commerciale de la branche	Augmentation progressive des exportations
Organisation régionale des entreprises	**Concentration et diminution des PME**	Ralentissement des mouvements de concentration, résistance du tissu de PME	Développement de nouvelles unités de fabrication, arrivée de nouveaux acteurs
Développement du tissu régional	**Diminution**	Stable	Augmentation
Innovations technologiques - process	Innovations incrémentales, amélioration des procédés déjà existants	**Forte automatisation et robotisation de la production**	Lente évolution technologique, robotisation faiblement développée
Innovation produit	Faible, peu de diversification des produits	**Forte, capacité importante en matière de diversification**	
Développement des services alimentaires	Faible - peu de services alimentaires complémentaires	**Fort - services connectés, achats sur mesure/packaging**	
Développement des biotechnologies	Intervention sur la nature inexistante, interdiction des OGM	**Intervention sur la nature acceptée dans la limite de valeurs communes**	**Intervention systématique et généralisée, acception des OGM**
Relation avec les distributeurs	**Relations de plus en plus tendues**	Relations difficiles mais stable	Amélioration des relations (davantage de compromis)

3bis - Scénario alternatif complémentaire « crise environnementale »

Ce scénario part de l'hypothèse d'une crise environnementale traduite par un évènement climatique impactant l'ensemble de la chaine de valeur de la filière agroalimentaire.

Description du scénario

Le territoire fait face à une crise environnementale majeure liée notamment à une érosion de la diversité biologique, conséquence de la dégradation des sols et de la modification du régime pluviométrique local qui affecte le cycle de l'eau. Grande région de production céréalière, la région Centre-Val de Loire est directement impactée par ce choc environnemental, puisqu'il altère directement la production agricole. Face à une demande en forte croissance des besoins de matières premières agricoles, les prix des matières premières augmentent sensiblement dans un contexte de faible reprise de l'activité économique.

Au regard de cette crise environnementale, la société prend conscience de la fragilité de l'écosystème ce qui se traduit, de la part des acteurs publics, d'un rapprochement à marche forcée pour atteindre le plus rapidement possible les objectifs de réduction et de rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles.

L'atténuation des capacités de productions locales de matières premières agricoles s'accompagne d'une réorganisation géographique des cultures, notamment en direction des régions plus septentrionales, moins impactées par cette crise. Face à une interdépendance croissante, les politiques protectionnistes en matière d'échanges commerciaux laissent peu à peu place à une vague de déréglementation et de libéralisation des échanges. Il s'agit surtout ici d'un moyen d'importer des produits auparavant disponibles localement. Cela se traduit également par une amplification des flux d'échanges et une restructuration de la logistique.

Compte-tenu de l'ampleur de cette crise et d'une plus grande prise de conscience sociétale des questions environnementales, les modes de consommation et les critères de choix de consommation des ménages évoluent sensiblement. En effet, ces derniers sont davantage à la recherche de produits sûrs et de qualité et sont de plus en plus intransigeants en matière de traçabilité.

Si cette crise environnementale et climatique sonne le glas des circuits courts, les industries agroalimentaires régionales sont également durablement impactées. Face aux exigences de plus en plus strictes des clients et des consommateurs finaux en matière de sécurité alimentaire, de traçabilité ainsi que la multiplication des normes nationales, européennes et internationales, seules les structures de taille intermédiaires et les grands groupes sont en capacité et en mesure de s'adapter. De plus, compte-tenu de la pénurie de certaines matières premières, seules les entreprises qui disposent d'une forte capacité d'investissement, de recherche et développement et d'intégration des nouvelles technologies peuvent faire face à ces nouvelles contraintes et considérations contextuelles. De plus, les progrès en matière de biotechnologies permettent de répondre aux manques et d'adapter les processus industriels des IAA tout en garantissant la qualité nutritionnelle des denrées alimentaires.

a - Les variables de contexte, géo-économie et politique publique

Croissance économique	**Nulle voir négative**	**Stable (0,5 à 1,5)**	Reprise (>+1,5)
Prix de l'énergie	Baisse, abondance énergétique	Hausse des prix à un niveau encore supportable	Vers une nouvelle crise énergétique, forte augmentation de la demande
Prix des matières premières agricoles	Baisse tendancielle	Volatilité	**Hausse liée à une tension croissante entre offre et demande**
Société – préoccupation environnementale	Faible	Neutre	**Forte**
Organisation mondiale de la production	Délocalisation vers les pays à faible coûts de main d'œuvre	Division internationale du travail	Relocalisation de la production dans les pays avancés

Organisation nationale de la production	Concentration de la production dans quelques bassins	Spécialisation géographique (développement parcellaire)	
Réglementation du marché des échanges agroalimentaires	Politique plus protectionniste	Poursuite des tendances	**Déréglementation et libéralisation accrue**
Cadre réglementaire (normes sanitaires)	Harmonisation internationale de la réglementation	Concurrence accrue liée à des niveaux de réglementations hétérogènes	Réglementation limitée, laissez faire
Politique publique en faveur de la filière	**Politique volontariste, accélération des programmes pour atteindre les objectifs**	Désengagement et gel voire suspension des programmes	Poursuite progressive des programmes mais sur une plus longue temporalité

b - Variables exogènes, relatives à la demande

Démographie des ménages	**Poursuite de la tendance, augmentation modérée**	Baisse de la population liée à une chute de la fécondité	Forte augmentation de la population impulsée par excédent migratoire
Mobilité, intensité déplacements	**Stabilité des flux**	Intensification des flux	
Pouvoir d'achat, revenus	Amplification des écarts de revenus, dualisation de la société	Croissance globale des revenus, atténuation des écarts de revenus couplée à une politique de redistribution	**Baisse généralisée des revenus, chute du pouvoir d'achat des ménages**
Préoccupation des risques sanitaires	Faible implication citoyenne	**Renforcement de l'implication citoyenne**	Niveau de préoccupation variable selon les catégories de population
Evolution des critères de choix de la consommation alimentaire	Choix par le prix : Consommation alimentaire de nécessité, à moindre coût	Recherche de la qualité, naturalité, produits du terroir fabriqués localement	**Recherche de produits « santé » et « intelligents », consommation utile**
Comportements alimentaires, modes de consommation	Temps consacré aux repas réduits, recherche du "tout préparé", consommation individuelle	**Préparation des repas choix des ingrédients, mode du "fait maison"**	**Modes mixtes, partage entre repas loisirs le weekend et repas "collectifs" en semaine**

c - Variables endogènes, relatives à l'offre (tissu productif régional)

Maturité du marché	**Marché mature (croissance stable)**	Nouveaux leviers de développement	
Volume de la production	**Diminution**	Stable à faible augmentation	Forte augmentation
Niveau des exportations	**Ralentissement des exportations de produits agroalimentaires**	Maintien du niveau des exportations dans un contexte de déficit de la balance commerciale de la branche	Augmentation progressive des exportations
Organisation régionale des entreprises	**Concentration et diminution des PME**	Ralentissement des mouvements de concentration, résistance du tissu de PME	Développement de nouvelles unités de fabrication, arrivée de nouveaux acteurs
Développement du tissu régional	**Diminution**	Stable	Augmentation

Innovations technologiques - process	Innovations incrémentales, amélioration des procédés déjà existants	**Forte automatisation et robotisation de la production**	Lente évolution technologique, robotisation faiblement développée
Innovation produit	Faible, peu de diversification des produits	**Forte, capacité importante en matière de diversification**	
Développement des services alimentaires	Faible - peu de services alimentaires complémentaires	**Fort - services connectés, achats sur mesure/packaging**	
Développement des biotechnologies	Intervention sur la nature inexistante, interdiction des OGM	**Intervention sur la nature acceptée dans la limite de valeurs communes**	**Intervention systématique et généralisée, acception des OGM**
Relation avec les distributeurs	**Relations de plus en plus tendues**	Relations difficiles mais stable	Amélioration des relations (davantage de compromis)

Impacts « emplois et compétences »

Chacun des scénarios retenus se traduit par des mouvements de concentration du tissu économique ainsi qu'une diminution progressive des plus petites unités de production même si de nouveaux opérateurs apparaissent, qui implique des besoins évoluant vers une diversification de compétences ainsi qu'une plus grande transdisciplinarité. Cette notion de transdisciplinarité se caractérise par des profils disposant de compétences propres et fondamentales à l'exercice de leur métier (conducteur de ligne de production par exemple), couplées à des compétences « secondaires » permettant une meilleure adaptation aux évolutions du métier (compétences en mécanique ou encore en électronique). Dans un secteur connaissant des évolutions constantes notamment en matière de sécurité alimentaire et environnementale (intégration de nouvelles normes) et impliquant des évolutions systématiques dans le process de production, la capacité d'adaptation des salariés semble constituer une composante de plus en plus importante, et cela aussi bien sur les profils d'ouvriers, de techniciens ou d'agents de maîtrise.

Quels impacts sur les postes de conducteurs de ligne de production ?

Dans un contexte économique qui se traduit par une érosion progressive du nombre de sites de production et une faible augmentation des volumes produits, les besoins d'ouvriers conducteurs de ligne ne connaitraient pas d'évolution majeure en région et devraient rester stables à horizon 10 ans, sauf en cas de fort mouvement de robotisation, où les effectifs diminueraient sensiblement. Toutefois, les profils recherchés par les recruteurs connaissent certaines évolutions. En effet, les compétences techniques des conducteurs de ligne se renforcent en lien notamment avec le développement de la production sur mesure ainsi qu'une plus grande flexibilisation dans les conditionnements et reconditionnements (réglage des machines, modification des formats, conduite de plusieurs machines sur des séries de production spécifiques…). Par ailleurs, les conducteurs sont de plus en plus amenés à acquérir un premier niveau de maintenance.

Le niveau de recrutement classique d'un conducteur de ligne de production, à la sortie de l'école, est le Bac Pro (Bac Pro MEI – Maintenance des équipements industriels et Bac Pro PLP – Pilote de ligne de production sont généralement évoqués). Pour les opérateurs de production, des évolutions sont possibles vers les postes de conduite de ligne à condition de disposer d'un socle de connaissances de base en français et mathématiques (niveau Brevet des collèges) et surtout par le suivi de formations spécifiques en interne.

Traditionnellement reconnus comme ouvriers qualifiés, les conducteurs de ligne tendent de plus en plus à progresser au niveau de qualification immédiatement supérieur, à savoir celui d'agent de maîtrise de production. Les conducteurs qui disposent de ce niveau de qualification sont très généralement des conducteurs de ligne polyvalents, qui connaissent parfaitement une ligne de production et peuvent aisément travailler sur une autre ligne. Ce passage au niveau d'agent

de maîtrise ne constitue pas une généralité mais est couramment effectué par plusieurs entreprises du secteur en région.

⇨ ***Définition du métier conducteur de ligne de production***

Le conducteur de ligne de production est responsable d'une ou plusieurs lignes de fabrication ou de conditionnement composées de machines automatisées. Il est en charge de son bon fonctionnement et doit coordonner l'activité des opérateurs de ligne.
Outre les compétences fondamentales à l'exercice du métier, des compétences complémentaires sont attendues telles que la maintenance de premier niveau ou encore l'appréciation de la qualité et de la conformité des produits (premier niveau de contrôle qualité).

Quels impacts sur les postes techniciens de maintenance industrielle ?

Il s'agit ici d'un profil particulièrement recherché par les entreprises agroalimentaires, mais aussi par d'autres secteurs concurrents, notamment la cosmétique et la pharmacie. Au regard de l'évolution de l'appareil de production et à la poly-technicité requise pour les dépannages et la maintenance des équipements de plus en plus complexes (automatismes, hydraulique, électronique…), le métier de technicien de maintenance industrielle connait des niveaux de tension soutenus et récurrents. La notion de poly-compétence ou « mix-compétences » prend ici toute sa dimension (la principale combinaison de compétences recherchées étant la mécanique, électronique ainsi que la qualité). En outre, le développement et la mise en place progressive de la gestion de la maintenance assistée par ordinateur impliquent de nouvelles compétences.

Le niveau minimum de recrutement sur un poste de technicien de maintenance est désormais le BTS. Pour certaines entreprises, les recrutements passent de préférence par des profils de jeunes sortant de formation initiale, considérés comme plus adaptables aux spécificités et contraintes du métier. Néanmoins, certains recruteurs éprouvent une « insatisfaction » sur le niveau de compétences des techniciens et cela malgré l'élévation du niveau de qualification.

⇨ ***Définition du métier technicien de maintenance industrielle***

Le technicien de maintenance industrielle est amené à procéder à la maintenance préventive et corrective des installations, des équipements et matériels traditionnels ou automatisés dans son domaine de compétence. Il intervient ainsi dans la construction, l'installation, la mise en route, l'amélioration et la fiabilité des matériels.
Des compétences complémentaires en électronique, mécanique voire informatique lui sont également demandées.

Quels impacts sur les postes de contrôleurs ou analystes sanitaire des aliments ?

Le renforcement des exigences sanitaires et d'hygiènes et l'intégration des normes communautaires, internationales et étrangères poussent les entreprises du secteur à étoffer les services qualité. En effet, les dimensions sécurité et qualité alimentaire deviennent indispensables. Face à la complexité croissante des normes imposées, les opérations de contrôle qualité tendent à se normaliser par la mise en place d'appareils de mesure et de contrôle automatisé. Les contrôleurs sanitaires sont ainsi amenés à de mieux en mieux appréhender l'utilisation de ces nouveaux appareillages de contrôle et de mesure ainsi que des nouvelles technologies connexes à la métrologie. Par ailleurs des compétences plus spécifiques en biologies et toxicologie tendent également à s'accroitre.

Si le BTS (ou Bac +2) reste le niveau de formation attendu lors du recrutement d'un contrôleur, il n'est pas rare d'identifier des entreprises du secteur privilégier la montée en compétence de conducteurs de ligne de production, soit en temps complet ou soit en temps partagé sur un poste de

contrôle qualité. Le cas échéants, ces derniers sont, la plupart du temps, formés en interne. L'entreprise s'appuie ainsi sur la bonne connaissance du produit dont dispose le conducteur de ligne tout en l'accompagnant et le formant vers le métier de contrôle.

⇨ ***Définition du métier technicien de contrôleur sanitaire***

Le contrôleur sanitaire doit procéder à des tests et à des contrôles sur des matières premières et consommables, des en-cours de fabrication, l'intégrité des produits fabriqués et s'assurer du bon respect des normes de qualité et de la conformité des processus.
L'analyste sanitaire sera quant à lui en charge de la définition des protocoles, des programmes et méthodologies de contrôle des matières premières, des produits fabriqués et d'analyser les risques potentiels de sécurité alimentaire.

Il convient également d'apporter quelques éléments de réflexion complémentaires sur deux autres familles de métiers que sont la logistique et la R&D :

- *Les métiers de la logistique*

La complexification de la chaine des flux logistiques couplée à la prise en compte systématique de l'intégration des matières premières et produits importés dans l'assemblage des produits, porte les métiers de la logistique au cœur des préoccupations de cheminement et de distribution des produits agroalimentaires. Ainsi, quel que soit le scénario retenu, les effectifs devraient continuer à progresser à horizon 10 ans en région.

En outre, ces métiers sont confrontés à certaines évolutions technologiques qui se traduisent par une élévation du niveau de technicité rendu incontournable par l'augmentation de l'utilisation des systèmes d'information et de gestion de flux et de suivi à distance.

- *La recherche et développement (niveau ingénieur)*

Les fonctions de recherche et développement restent aujourd'hui relativement peu développées sur le territoire régional. La région dispose principalement d'unités de production mais très peu de laboratoires ou centres de recherche « agroalimentaires ». En volume, les besoins d'ingénieurs sont particulièrement faibles et portent davantage sur le développement produit (adaptation et amélioration produits) que sur la R&D au sens propre (des fonctions localisées principalement en région parisienne, Pays-de-la-Loire, Bretagne ou encore Rhône-Alpes).

Néanmoins, dans le cadre du scénario de développement des biotechnologies sur fond de crise énergétique ou environnementale, des besoins plus importants pourraient apparaitre concernant cette famille de métiers. Ainsi, des domaines de compétences technologiques particulièrement pointus pourraient potentiellement se développer, notamment en métrologie, traçabilité ou encore en ingénierie médicale. Bien qu'hypothétique, le déploiement de ces compétences sur le territoire pourrait être portée par la présence, déjà effective en région, de plusieurs formations supérieures proches de ces domaines de recherche (notamment en sensorialité).

Annexes

Table des illustrations

Graph 01 - Décomposition du secteur par activités 5
Cart 01 - Localisation des établissements du secteur, par zones d'emploi 5
Tab 01 - Principaux établissements employeurs 6
Graph 02 – Ventilation des établissements par tranche d'effectifs 6
Graph 03 - Evolution du nombre d'établissements employeurs (indice base 100 = 2009) / Source Sirene 2014 7
Graph 04- Evolution de la valeur ajoutée brute dans la branche des équipements électroniques et comparaison avec le reste de l'Industrie - Indice base 100 en 1990 7
Graph 05 - Evolution des importations et exportations des produits des industries agroalimentaires, en région Centre (Données brutes en millions d'euros) 7
Tab 02 - Répartition de l'emploi (postes en ETP) selon la convention collective de rattachement, dans l'Industrie agroalimentaire 9
Graph 06 – Répartition de l'emploi salarié du secteur selon la catégorie socio-professionnelle 9
Graph 07 – Répartition de l'emploi du secteur par tranche d'âge 10
Graph 08 – Répartition de l'emploi salarié du secteur par types de contrat 10
Graph 09a – Evolution de l'emploi salarié du secteur entre 2009 et 2011 – Indice base 100 = 2009 11
Graph 09b – Evolution des effectifs intérimaires (en ETP) entre 2010 et 2014 – Indice base 100 = 2010 11
Tab 03a - Evolution du nombre de postes (en ETP) entre 2009 et 2011 par activités du secteur IAA, en région Centre 11
Tab 04 – Principales familles d'activités professionnelles associées aux industries agro-alimentaires 12
Tab 05 – Principales PCS associées aux industries agro-alimentaires 12
Tab 06 - Répartition par PCS des ouvriers non qualifiés des industries de process travaillant dans l'Industrie agroalimentaire (en nb de postes ETP) 13
Graph 10 – Répartition Hommes / Femmes 13
Tab 07 – Répartition par PCS des ouvriers qualifiés des industries de process travaillant dans l'Industrie agroalimentaire (en nb de postes ETP) 14
Graph 13 – Répartition Hommes / Femmes 14
Tab 08– Répartition par PCS des techniciens et agents de maîtrise des industries de process travaillant dans l'Industrie agroalimentaire (en nb de postes ETP) 15
Tab 09 - Répartition par PCS des ouvriers non qualifiés de la manutention travaillant dans l'Industrie agroalimentaire (en nb de postes ETP) 16
Tab 10 - Caractéristiques de salariés occupant un poste d'ouvrier qualifié de la manutention dans l'industrie agro-alimentaire 17
Source des données : Insee DADS 17
Tab 11 - Caractéristiques de salariés occupant un poste d'ouvrier qualifié de la manutention dans l'industrie agro-alimentaire 18
Source des données : Insee DADS 18
Tab 12 - Caractéristiques de salariés occupant un poste de boucher, boulanger, charcutier dans l'industrie agro-alimentaire 19
Graph 31- Evolution de la DEFM cat ABC issue du secteur 20
Tab 13 – Caractéristiques de la DEFM 20
Graph 32 – Evolution du nombre OEE dans l'Industrie agroalimentaire (indice base 100 = 2010) 21
Graph 33 – Evolution du nombre DEE dans l'industrie agroalimentaire (indice base 100 = 2010) 21
Graph 34 – Taux de tension 21
Graph 35 - Evolution de la DEFM cat A et ABC de la FAP « Ouvriers qualifiés des industries de process » 22
Tab 14 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC de la FAP « Ouvriers qualifiés des industries de process » 22
Graph 36 – Evolution des OEE et des DEE chez les ouvriers qualifiés des industries de process 23
Tab 15 – OEE et DEE des ROME associées à la famille d'activité « Ouvriers qualifiés des industries de process » (données 2014) 23
Graph 37 - Evolution de la DEFM cat A et ABC des techniciens et agents de maîtrise des industries de process 24
Tab 16 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC de la FAP « Techniciens et agents de maîtrise des industries de process» 24
Graph 38 – Evolution des OEE et des DEE chez les techniciens et agents des industries de process 25
Tab 17 – OEE et DEE des ROME associées à la famille d'activité « Techniciens et agents de maîtrise des industries de process» (données 2014) 25
Graph 39 - Evolution de la DEFM cat A et ABC des « Ouvriers qualifiés de la manutention » 26
Tab 18 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC de la FAP « Ouvrier qualifié de la manutention» (Source : DARES, Pôle emploi) 26
Graph 40 – Evolution des OEE et des DEE chez les ouvriers qualifiés de la manutention 27
Tab 19 – OEE et DEE des ROME associées à la famille d'activité « Ouvriers qualifiés de la manutention» (données 2014) 27
Graph 41 - Evolution de la DEFM cat A et ABC des « Conducteurs de véhicules» 28
Tab 20 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC de la FAP « Conducteurs de véhicules » (Source : DARES, Pôle emploi) 28

Graph 42 – Evolution des OEE et des DEE chez les conducteurs de véhicules 29
Tab 21 – OEE et DEE des ROME associées à la famille d'activité « Conducteurs de véhicules » (données 2014) 29
Graph 43 - Evolution de la DEFM cat A et ABC des « Bouchers, charcutiers et boulangers» 30
Graph 44 - Evolution de la DEFM cat A et ABC : zoom sur le métier « d'abattage et découpage de la viande » 30
Tab 22 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC de la FAP « bouchers, charcutiers, boulangers » 31
Tab 23 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC : zoom sur le métier « d'abattage et découpage de la viande » (Source : DARES, Pôle emploi) 31
Graph 45 – Evolution des OEE et des DEE chez les bouchers, charcutiers et boulangers 32
Tab 24 – OEE et DEE des ROME associées à la famille d'activité « Bouchers, charcutiers et boulangers » (données 2014) 32
Cart 02 – Localisation des établissements de formation « agroalimentaire » et « industrie process » 33
Tab 25– Répartition des établissements de formation des domaines de formation « agroalimentaire » et « industrie process » (données rentrée 2014) 33
Tab 26a– Répartition du nombre d'élèves inscrits par diplômes associés aux domaines de formation « agroalimentaire » et « industrie process » 35
Tab 26b– Répartition du nombre d'élèves inscrits par diplômes associés au domaine de formation « R&D Analyse et Qualité » 35
Tab 27a– Répartition du nombre d'apprentis par diplômes associés aux domaines de formation « agroalimentaire » et « industrie process » 36
Tab 27b– Répartition du nombre d'apprentis par diplômes associés au domaine de formation « R&D Analyse et Qualité » 36
Graph 42 – Parcours de formation 2009-2011, en CAP des domaines de formation « Agroalimentaire » et « Industrie de process » (données rentrée 2013) 36
Graph 43 – Parcours de formation 2009-2011, en BAC PRO des domaines de formation « Agroalimentaire » et « Industrie de process » (données rentrée 2013) 37
Cart 03 : Répartition des établissements de formation continue des domaines de formation « Agroalimentaire » et « Industrie de process » 37
Graph 44 – Poids du métier dans l'ensemble de l'économie verte (%) en 2011 40
Graph 45– Evolution 2006-2011 des métiers verdissants en région Centre et en France métropolitaine 41
Graph 46 – Secteurs employeurs des métiers verdissants en 2011 en région Centre 41
Graph 46 – Evolution des effectifs inscrits en Licence pro « Management des organisations, gestion des risques adaptée aux entreprises agricoles et agroalimentaires » 42
Graph 46 – Evolution des effectifs inscrits en Licence pro « Management des organisations, gestion des risques adaptée aux entreprises agricoles et agroalimentaires » 42
Graph 47 – Projection d'emploi = Besoins de recrutements à horizon 2025 (hypothèse de départ à la retraite à 62 ans) (CA – Fabrication de denrées alimentaires) 44
Graph 48 – Projection d'emploi = Besoins de recrutements à horizon 2025 (hypothèse de départ à la retraite à 62 ans) (CA – Fabrication de denrées alimentaires) 44
Tab 28– Départs en fin de carrière et postes à pourvoir à l'horizon 2022 selon le scénario central (en milliers) 46

Glossaire

OEE (Offres d'emplois enregistrées) :
Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Les offres collectées par Pôle emploi publiées ici sont classées suivant deux types :
- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois.
- les offres d'emploi non durable, pour des contrats de six mois ou moins.

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle Emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

DEE (Demandes d'emplois enregistrées) :
"Les flux d'entrées et de sorties des listes sont présentés suivant différents motifs.
Parmi les motifs d'entrée :
- les premières entrées correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive ;
- le motif de reprise d'activité comprend à la fois le cas où le demandeur d'emploi cherche à reprendre une activité après une interruption d'au moins six mois et, depuis octobre 2005, les cas où l'entrée sur les listes de Pôle emploi a lieu suite à une sortie de stage ou à une fin de congé maladie ou maternité ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation, y compris les entrées pour rupture conventionnelle de CDI.

Taux de tension : rapport des OEE sur les DEE. On considère qu'un taux de tension supérieur à 0,8 traduit des difficultés de recrutement sur le métier considéré.

Taux de dépendance :
Nombre d'établissements dont le siège est situé hors région Centre rapporté au nombre total d'établissements du secteur

Métier vert :
Un métier vert est un métier dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement. Le métier vert peut être nouveau ou être référencé depuis longtemps. Il peut être amené à s'exercer dans tous les secteurs d'activité.

Métier verdissant :
Il s'agit de métiers dont la finalité n'est pas environnementale, qui intègrent de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier.

DEFM (Demandeurs d'emploi en fin de mois) :
La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.
Attention : au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi (allongement de l'âge à la retraite, disposition relative au RSA)…
Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Niveaux de formation :
Niveau VI et V bis : sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.
Niveau V : sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).
Niveau IV : sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme.
Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).
Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école).

PCS (source Insee)
La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).
Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :
- les groupes socioprofessionnels (8 postes)
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes)
- les professions (486 postes)

FAP (source DARES – CEREQ)
La refonte en 2003 des PCS par l'Insee a rendu nécessaire la construction d'une nouvelle nomenclature des « familles professionnelles » appelée FAP-2003. Celle-ci intègre les changements apportés par la nouvelle PCS-2003, et gagne en précision et en homogénéité. Elle reste tout de même proche de la version précédente. Ainsi, les 22 domaines professionnels sont maintenus, même si leurs contours ne sont pas exactement les mêmes. La FAp-2003 comporte 86 Familles Professionnelles regroupées (au lieu de 84) et 237 familles Professionnelles détaillées (au lieu de 224).

Domaines professionnels (source DARES – CEREQ)
Les domaines professionnels sont des regroupements de métiers (FAP). Le premier caractère du code des familles professionnelles représentent le domaine professionnel. Ces domaines, au nombre de 22, ne doivent pas être confondus avec les secteurs d'activité économiques même si les intitulés sont parfois voisins. Il s'agit de l'activité des individus et non celle des entreprises dans laquelle ils travaillent sauf cas particulier comme les personnel du domaine (P) de la « fonction publique, professions juridiques ».

NAF (source Insee)
La Nomenclature d'Activité Française révision 2 (NAF rèv. 2, 2008) est la nomenclature statistique nationale d'activités qui s'est substituée depuis le 1er janvier 2008 à la NAF rèv. 1 datant de 2003. Pour chaque code NAF, un lien avec la CPF, classification des Produits Française, permet de visualiser les codes et intitulés des produits associés à chaque activité et d'accéder à l'ensemble de la CPF rèv. 2.

NA (source Insee)
La Nomenclature Agrégée se substitue à la NES, Nomenclature Economique de Synthèse, qui ne permettait pas de faire des comparaisons internationales.

ROME (source Pôle emploi)
La nomenclature ROME est utilisée pour classer les offres et demandes d'emploi. Elaborée en 1993 à partir d'une architecture en arborescence, la nomenclature ROME est structurée en 22 catégories professionnelles, 61 domaines professionnels, 466 emplois/métiers.

Pour plus d'informations, un dictionnaire des données est disponible sur le site ORIOM (http://www.oriom-centre.org)

Bibliographie & médiagraphie

- *Dispositif ORIOM* , ORFE - Gip Alfa Centre, www.oriom-centre.org
- *Enquête sur les Besoins de Main d'œuvre 2015*, Pôle emploi, 2013
- *Rapport d'étude prospective de métiers des industries alimentaires*, OBSERVIA, 2012
- *Etude sur la filière et les métiers de l'électronique*, Observatoire paritaire, prospectif et analytique des métiers et des compétences de la Métallurgie, Cabinet Décision Etudes&Conseil, avril 2010
- *Horizon 2020 – Quel avenir pour les Industries Alimentaires et leurs métiers ?,* OBSERVIA, 2012
- *Etude prospective : offre-Demande Alimentaire à l'horizon 2020, Impacts sur les activités et les métiers,* OBSERVIA, FUTURIBLES, 2012
- *AGRESTE Centre, Analyse et résultats, N°2014-AR36, décembre 2014*
- *Tendances régionales – Région Centre – Val de Loire,* Banque de France, juin 2015
- *Fiches métiers de l'ONISEP,* ONISEP, 2015, www.onisep.fr
- *Les métiers en 2022, résultats et enseignements*, France Stratégie, DARES, juillet 2014
- *Les parcours de formation professionnelle des jeunes en Bac Pro et en CAP*, ORFE - Gip Alfa Centre
- *Observatoire de la voie professionnelle, parcours et insertion des CAP – Fiches domaines*, ORFE - Gip Alfa Centre
- *Observatoire de la voie professionnelle, parcours et insertion des BAC PRO – Fiches domaines*, ORFE- Gip Alfa Centre
- *Outil d'Aide à la Décision : Fabrication de denrées alimentaires*, ORFE - Gip Alfa Centre, 2012
- *Portail de la liste publique des organismes de formation*, DARES, 2015, www.listeof.travail;gouv.fr
- *Répertoire national des certifications professionnelles*, CNCP, 2015, www.rncp.cncp.gouv.fr
- *Une estimation des besoins en formation en région Centre à l'horizon 2010*, Gip Alfa Centre, 2005